

UN MONDE NOUVEAU

Projet **MAGNUS - PRIM**

M	Magnanime	}	<i>Ce que s'efforce d'être ce PROJET</i>
	Actif (et efficace)		
	Général		
	National et Naturel		
	Universel		
S	Social		
-			
P	Participation et	}	<i>Méthode utilisée</i>
	Responsabilité		
	Individuelle		
	Mondiale		

ETUDIE ET PROPOSE POUR LA FRANCE (comme point de départ).

Mise à jour le : initiale : 1/5/2005 ; le 24/4/2006 ; le 22/2/2008 ;

Mise à jour pour passer sur site révisé le **28/07/2008**

UN MONDE NOUVEAU. INDEX :

NUMERO	*****DESIGATION / SUJET*****	PAGES*****
	Un Monde Nouveau TABLE des MATIERES	2 à 4
	Avant propos	5
1-1	UN MONDE NOUVEAU	6
1-2	QUI SOMMES NOUS ?	7
1-3	QUI EST L'AUTEUR ?	8
1-4	QUEL EST NOTRE ENVIRONNEMENT	10
1-5	POPULATION MONDIALE ; DEMOGRAPHIE	10
1-6	LA PROPRIETE	11
1-7	A QUOI PEUT ON PRETENDRE	11
1-8		
2-0	UTILITE ; EFFICACITE ; RICHESSE	13
2-1	CONCEPT « D'EFFICACITE GLOBALE »	13
2-2	EFFICACITE DE GROUPE	14
2-3	Dans quels secteurs ces lois sont elles applicables	16
2-4	Un exemple : le cas de la SECURITE SOCIALE	16
2-5	LES ARMEES	18
2-5-1	SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE	18
2-6	QUELQUES STATISTIQUES France+Dom-Tom	19
2-7	Notre démocratie est moribonde	21
2-7-1	Les FUTURS ELUS	22
2-7-2	Ce qui serait souhaitable	23
2-7-3	VÔTE ELECTRONIQUE sécurisé	23
2-7-4	Quelles qualités attendre des futurs élus	24
2-8	MOYENS d'ECHANGE ; CAPITALISME	24
2-9	RESSOURCES NATIONALES et MONDIALES	26
2-9-1	L'AGRICULTURE	26
2-9-2	Le Principe de PRECAUTION et contrôle des RAYONS IONISANTS	27
2-9-3	RESSOURCES MINIERES mondiales, ressources énergétiques et MONDIALISATION de ces problèmes	29
2-9-4	ENERGIE ATOMIQUE LA FUSION	29
3-0	AUTRES SUJETS DE BASE	31
3-1	ETAT CIVIL : Rôle des MAIRIES ;Allocation Personnelle À Vie . (ApàV)	31
3-2	Age de la RETRAITE	32

3-3	LA PUBLICITE	32
3-4	MEDIAS ; AUDIOVISUEL	33
3-5	Futur INTERNET et « Aides à l'Enseignement »	34
3-6	EcartS SALARIAUX en France	35
3-7	Les GROUPEs de PRESSION	39
3-8	La Franc-Maçonnerie	39
3-9	La JUSTICE	40
4-1	La SANTE	41
4-2	Encore quelques chiffres	44
4-2-1	Revenus moyens, Les SALAIRES en EUROPE	44
4-2-2	LA PAUVRETE en France	46
4-2-3	Un Programme de transition raisonné	48
4-2-4	Recettes FISCALES 2004	49
4-2-5	Revenu des ELUS	50
4-2-6	SMIG/ GMR	51
4-2-7	RMI	51
4-2-8	PIB de la France	52
4-2-9	Poids des Prélèvements obligatoire(pays de l' EU)	52
4-3-1	Fiscalité locale ; structure	45
4-3-2	Coût de la Main d'œuvre/ Suppression des charges sociales	54
4-3-3	Valeur Ajoutée/ Entreprises privées, REDUCTION des prélèvements obligatoires à 33.3% de la V.A.	54
4-3-4	Coût de l' Allocation Personnelle à Vie	54
4-3-5	Coût Social des fonctionnaires	55
5	PROPOSITIONS	55
5-1	Introduction, Méthodes choisies	55
5-2-	PROPOSITIONS pour la PHASE 1 (durée 3 ans)	55
5-2-3	Réduction des prélèvements Obligatoires Le BUT et les méthodes utilisées	56
5-2-4	Incidence de ces mesures sur le budget de la France	57
	RECETTES PREVISIONS Première année	57
5-2-5	Incidence sur le pouvoir d'achat des Français de l'APàV	50
5-2-6	Incidence sur le pouvoir d'achat des Français de la suppression des charges sociales	59
5-2-7	Incidence sur les entreprises	59
5-2-8	Entreprises cotées en bourse (SA Principalement) Taxe Tobin ; Paradis fiscaux	60
6-1-1	Entreprises étrangères en France	61
6-1-2	Entreprises Françaises à l'étranger	61
6-1-3	Délocalisations	61
6-1-4	Accords de commerce international	62
6-1-5	Europe/ Fédération	62

6-1-6	Commerce National, les marges	63
6-1-7	Encadrement des prix	64
6-1-8	Travailleurs étranger en France ; IMMIGRATION	64
6-1-9	Aide à long terme au TIERS MONDE	65
6-2-1	Conséquences de l'encadrement des prix	65
6-2-2	Transport ; ECONOMIES d' ENERGIE	65
6-2-3	IMPÔT SUR LE REVENU; calcul ; recouvrement	66
7-1-1	Progressivité de l'impôt sur le revenu/ Pouvoir d'achat	68
7-1-2	Aide aux Familles à faible revenus	69
7-1-3	Allocation de congé PARENTAL ; COÛT	
7-1-4	Limitation de l'allocation de congé parental	69
7-1-5	Salaire Minimum en France	70
7-1-6	LA FONCTION PUBLIQUE	70
7-1-7	Travailleurs étrangers en France(voir aussi ph. 6-1-8)	70
7-1-8	L ' ARTISANAT	71
8/	QUESTIONS REPONSES	71
9-1	Nouvelles Institutions Politique ; Nouvelle République N° VI	78
9-1-1	Préambule ; Constatations	79
9-1-2	Les entreprises privées sont performantes :POURQUOI ?	80
9-2	Passer légalement d'un régime à l'autre	81
9-2-1	ENCHAINEMENTS vers la transition	82
9-2-2	Régime et type d'élection nouveau	83
9-2-3	Décentralisation	84
10/	PIECES JOINTES	
10-1	Déclaration universelle des droits de l' homme 10/12/1948	85
10-2	Déclaration des droits de l'homme et du citoyen 26/8/1789	90
11/	Oublis importants	
11-1	Référendum d'INITIATIVE CITOYENNE	93
11-2	La TAMF Une possibilité TRES intéressante	93 à 94

Nous avons fait notre "devise" de cette citation de Bernard Shaw :

Dans la vie il y a deux catégories d'individus: ceux qui regardent le monde tel qu'il est et se demandent pourquoi, et ceux qui imaginent le monde tel qu'il devrait être et se disent: pourquoi pas?

Et nous voulons faire partie de ces derniers : si l'on sait que quelque chose ne va pas il faut faire son possible pour en changer .

AVANT PROPOS :

Un Monde Nouveau **Projet MAGNUS*PRIM** est un véritable dossier qui a servi à l'auteur pour affiner et mettre à jour les idées qu'il avait déjà diffusé en 1988 dans le fascicule. **SUPPRIMONS EN 2 ANS LE CHÔMAGE**
***** C'est POSSIBLE !!!**

Les idées de base sont de même nature : On crée dans notre société les conditions conduisant à une augmentation très rapide du **PIB national** et ce en agissant en même temps sur les paramètres ci dessous :

1. On augmente immédiatement le pouvoir d'achat de toute la population mais surtout de celle qui est la plus défavorisée.
2. On prend des mesures d'encadrement des prix et de protection de l'équilibre Import/Export (*pour éviter l'augmentation des prix et ne pas avoir d'inflation*).
3. On limite les prélèvements obligatoires sur les Entreprises à 33 % de la **VA**
4. L'Impôt sur les revenus est simplifié reste progressif et est lui aussi limité à 33,3 %. L' **IR** devient individuel .
5. Les salariés ainsi que les employeurs sont totalement libérés des « charges sociales » qui sont prises en charge par une « Allocation Individuelle à Vie » *qui servira pour moitié à augmenter le pouvoir d'achat l'autre moitié allant dans une caisse maladie, retraite, risques divers (assurances).*
6. L'administration sera réorganisée pour croître en efficacité mais diminuer en effectifs : une nouvelle notion économique classant les personnes selon leur profession en **ACTIFS** et en **SEMAS (Sécurité Enseignement, Médicaux et Administratifs)** est expliquée avec la nouvelle notion « **D' EFFICACITE de GROUPE** »
7. Un changement de cap de 180° est proposé pour sortir rapidement du nucléaire et pour s'orienter vers les Énergies Propre et Renouvelables(*et qui en plus sont génératrices de nombreux emplois bien répartis sur le territoire*)

Ce PROGRAMME est Chiffré et son auteur essaie de montrer qu'il correspond à une possibilité pratique d'application. Il insiste sur ce point : il ne s'agit pas d'une simple UTOPIE de plus . Le régime de transition proposé est :

Une DEMOCRATIE Réelle DIRECTE

Avec un **régime PRESIDENTIEL / Parlementaire Responsable.**

De très nombreux problèmes de notre société sont abordés : des concepts nouveaux de politique future sont proposés. Les erreurs et compromissions actuelles de nos dirigeants(*présents et passés*)sont dénoncés sans complaisance et servent d'exemple pour savoir ce qu'il faut éviter.

Enfin et surtout la réorganisation proposée conduit à la fin du Capitalisme tel que nous le connaissons il serait remplacé par une société plus juste, redonnant à chacun sa responsabilité et sa dignité d'être humain. Nous ne serions plus des moutons de Panurge et aurions à donner notre avis sur tout ce qui est important.

Nos élus seraient choisis sur leur compétences et qualités individuelles et ne nous seraient pas imposés par des partis sclérosés.

Pour en finir ces changements peuvent s'étendre progressivement à l'Europe ...puis au monde entier.

BONNE LECTURE A TOUS

1-1 UN MONDE NOUVEAU :

- En ces temps de contestations salutaires et de rejet massif du type de société dans lequel nous vivons, je pense qu'il serait bon de faire un « POINT » général de la situation présente.
 - Une prise de conscience générale de notre place par rapport à notre environnement (famille , région, pays, continent, planète....) paraît nécessaire.
 - Cela nous permettra peut être d'y voir plus clair et, ensuite , d'essayer de proposer « AUTRE CHOSE » et si possible :
Une organisation en SOCIETE plus JUSTE, plus VALORISANTE , plus LIBRE, plus EFFICACE, plus RESPECTUEUSE DE NOTRE ENVIRONNEMENT...Bref, d'une société ou il ferait bon vivre et ou chacun pourrait s'épanouir librement.

- **NOTA important : Comme le sujet à traiter est très vaste et que le but n'est pas de noircir du papier ; les textes ci après seront rédigés de façon concise est CONDENSEE .** Il est bien certain que des développements ultérieurs seront souhaitables.

1-2 QUI SOMMES NOUS ?

A cette question fort simple de très nombreuses réponses pourront être faites :

Le matérialiste darwiniste dira que nous sommes **le fruit du hasard** et de la sélection naturelle : Tout dans ce cas, n'est que strictement **matériel**.

Le hasard, on naît, on vit, on procréé, on meurt, point final.

Pour ma part , comme je suis assez optimiste par nature, j'aime à penser **qu'il y a beaucoup plus que cela** et que notre être matériel (notre corps physique) doit servir « **à autre chose** ». En effet tout ce qui existe semble avoir une raison d'être profonde : Ce serait un pur gâchis d'arriver à n'avoir au sommet du règne animal qu'un animal doté d'intelligence. Si ,de plus, il ne sait faire que ce que font les animaux a savoir perpétuer leur espèce, cela n'a plus aucun sens !

Non, l'être humain possède une dimension tout autre que chacun pressent en soi. Nous touchons là à un sujet extrêmement vaste et intéressant qu'il appartient à chacun d'étudier pour soi même.

Cette recherche ne peut qu'être génératrice d'ouverture d'esprit, de tolérance, puis de connaissance et de sérénité.

Il ne faut pas éviter de regarder en face les trois phases de la vie qui nous sont connues :



Que l'on soit matérialiste primaire, humain moyen(doutant et se posant des questions) ou spiritualiste forcené nous pouvons tous être d'accord avec l'affirmation suivante: « **La façon idéale d'effectuer notre court séjour sur terre serait d'être libéré le plus possible de nos soucis matériels** »

En effet si notre organisation collective était faite de telle sorte que toute personne sache qu'elle aura toujours un emploi et que même dans les phases critiques de la vie elle aura toujours de quoi subvenir au minimum à ses besoins de base (logement, nourriture, soins) 99% des problèmes actuels de notre société- dite moderne- disparaîtraient.

Je suis certain que si nous avions tous notre **MINIMUM VITAL assuré**, nous pourrions enfin nous occuper durant nos loisirs , des vrais problèmes et consacrer beaucoup plus de temps **à la recherche du Beau et du Bien**. De plus si chaque personne participait, même modestement ,à la marche de la **citée** cela responsabiliserait de façon positive chacun (ce qui est loin d'être le cas à l'heure actuelle).

1-3 / QUI EST L'AUTEUR ?

L'auteur n'est pas un écrivain : il est plus à l'aise pour écrire ou discuter des spécifications techniques que pour faire des exercices de style.

Actuellement retraité de l'industrie pétrolière, l'auteur est un ingénieur autodidacte de formation mécanique de base. Ancien élève de l'Institut Français du Pétrole, il a fait une carrière couronnée de succès dans une firme internationale fabricant du matériel pétrolier.

Il possède 4 brevets internationaux dont 2 ont fait l'objet d'applications industrielles.

Il a été successivement Projeteur, Chef de Bureau d'Etudes d'une usine en France qui est passée **en 15 ans de 20 à 550 personnes** ; ensuite il est allé en tant que Chief Engineer/ Engineering Manager **réorganiser le Bureau d'Etudes** de la filiale Ecossoise (360 personnes) Ce fut un succès et on lui demande d'aller à la Maison Mère (Houston Texas) comme Chief Engineer/Ball Valve puis Manager Research § Development BV. pour le démarrage d'une unité de production de 500 personnes.(Durée du contrat 3ans ½)

A son retour en France durant la récession pétrolière il s'installe à son compte en créant la SARL ERDI qui obtient un contrat de travail exclusif de 2 ans pour les USA.

Durant cette phase l'auteur connaîtra dans le détail la complexité et la suffisance de l'Administration Française....Il arrivera à la conclusion qu'il n'est pas possible avec de simples replâtrages de changer et d'améliorer les choses :

Pour rendre le système actuel **plus Efficace, plus Juste, plus Logique** :

Il faut tout repenser....de simple réformattes ne suffisent pas.

La chance de l'auteur est d'avoir parcouru le monde durant plus de 25 ans pour des motifs professionnels .Il connaît bien l'Europe(et en particulier les îles britanniques) les USA (et en particulier le Texas) mais aussi l'ex URSS ou il est allé une bonne douzaine de fois(principalement à Moscou)- Contrat de 80 millions de dollars US(discuté, signé puis produit à Béziers : 2ans ½ de travail pour 600 personnes).

L'auteur a également eu de nombreux contacts, visites , séminaires et réunions d'affaire dans de nombreux autres pays tels que : la CHINE, le JAPON ; le Mexique, l'ARGENTINE ; l'AFRIQUE DU NORD ; l'EGYPTE ; la GRECE ; le Canada ; la RFA. La POLOGNE ; l'AUTRICHE, l'ITALIE ; la HOLLANDE; la NORVEGE ; l'IRAN ; l'ARABIE SAOUDITE.....

De cette connaissance d'horizons divers, de coutumes différentes, et de régimes politiques allant de démocraties capitalistes aux impérialismes communistes en passant par des dictatures militaires ou religieuses, l'auteur retire une base de comparaison très riche.

Celle-ci a le mérite de lui montrer clairement une multitude de « **choses à éviter** ». Cela lui donnera du recul pour comprendre les réactions humaines et les comportements des sociétés au cours des âges.

Autres informations sur l'auteur :

Nom Angel GRAZIOLI

E mail : agorion@wanadoo.fr

Activités extra professionnelles: Pratique le Vol à Voile, la Marche dans la nature ; anime une association sans but lucratif : « Groupe ORION » pratique le dessin, la peinture décorative et la mosaïque ; aime lire

Autres ouvrages du même auteur :

Un seul ouvrage à compte d'auteur publié en 1988 intitulé :

SUPPRIMONS EN 2 ANS LE CHÔMAGE  **C'EST POSSIBLE !!!**

Ce fascicule avait été envoyé à l'époque aux hommes politiques d'alors : il proposait des idées novatrices pour rétablir la situation qui déjà n'était pas brillante .

Seul Michel R en a extrait quelques idées en instaurant le RMI et la CARTE VITALE... mais l'application par rapport aux propositions d'origine ont été très largement dénaturée(et très parcellaire).

De tous les autres politiques de l'époque je n'ai reçu en retour que trois lettres d'accusé de réception standard . Les autres n'ont pas donné de signe de vie : ils ne l'ont sûrement pas lu ou alors ils ont trouvé les idées trop novatrices et dérangeantes pour l'ESTABLISHMENT. Il faut dire qu'en 1987 je croyais encore en notre démocratie et que je pensais que nos hommes politiques avaient à cœur de servir les citoyens qui les avaient élus. Depuis je me suis documenté, j'ai pris du recul, j'ai fait quelques investigations j'ai pris connaissance « des AFFAIRES » et, Internet aidant, j'ai eu accès à des informations très sérieuses qui m'ont convaincu que vraiment, la seule solution était **de TOUT REPENSER et de tout réorganiser.**

MAIS TOUT CE QUI EST NOUVEAU FAIT PEUR, Peur savamment entretenue par nos médias qui sont tous aux ORDRES de ceux qui nous dirigent par hommes politiques interposés.

TOUTEFOIS RIEN N'EST IMPOSSIBLE : il suffirait que chacun veuille faire œuvre **POSITIVE** et fasse respecter ses DROITS...

1-4 / Quel est notre environnement ?

Tout être humain est à l'heure actuelle suffisamment évolué pour comprendre **qu'il n'est que l'un des passagers** d'un vaisseau spatial en forme de sphère appelé **TERRE**.

C'est de cet environnement planétaire global qu'il va devoir tirer durant toute sa vie tout ce qui va lui permettre de vivre : l'oxygène de l'air pour respirer, l'eau douce pour boire, les matériaux divers pour se loger, s'habiller, se chauffer, les productions agricoles pour se nourrir...pour ne citer que les principales

Très vite, il prendra conscience de l'interdépendance de tous les PAYS quels que soient leur régime : l'atmosphère , l'eau de pluie, l'eau des océans, ne connaissent pas de frontières : un accident atomique arrive en URSS et c'est le lait des vaches corses ou le thym de méditerranée qui sont contaminés...**Et en plus en France on nous l'a caché !** Un grand merci à nos politiques et scientifiques responsables d'alors !(Toute vérité qui discrédite l'Energie Atomique est immédiatement cachée même si c'est dangereux pour la population. Le lobby du CEA veille !)

La majorité des habitants de notre planète réaliseront sous peu que l'industrialisation à outrance- principalement au service **du PROFIT IMMEDIAT**- n'est pas ce que nous avons fait de mieux : il va falloir **très vite modifier ces objectifs**.

Toutes les installations à haut risque devront être revues sur des **bases SAINES** et **logiques** : **En aucun cas** les organismes de contrôle ne devront dépendre de l'industrie ou du producteur. Les « Lobbies » tels que ceux du CEA ; AREVA et compagnie ne devront plus faire leur AUTO-CONTRÔLE du secteur atomique(comme c'est le cas actuellement) Il faudra utiliser des laboratoires indépendants similaires à la CRIIRAD.

Il en est de même pour tous les autres secteurs des activités humaines ...Par contre toutes les lois définissant ces contrôles auront été établies par un collège de spécialistes comportant au moins disons 1/3 de professionnels producteurs.

1-5/ Population mondiale ; démographie :

Puisque nous sommes tous des passagers du **vaisseau spatial TERE** : Jusqu'à quand une démographie galopante sera t'elle possible ?

Ceci est une question fondamentale car avec plus de 6 milliards d'humains sur terre on peut concevoir que les ressources naturelles vont s'amenuiser et disparaître très vite.

Certains ont même calculé que le nombre idéal d'humains sur terre devrait être de 2 milliards peut être se trompent ils ! Toutefois il faut bien reconnaître que si la densité de population diminue, les dégâts causés à l'environnement seront très largement réduits ; l'espace vital de chacun serait en moyenne TROIS fois plus grand.(si l'on revenait à 2 milliards)

Ceci montre que toutes **nos POLITIQUES d'accroissement démographique** générant de la croissance, elle même entraînant plus de bien être (tout au moins plus de profit pour « le capital » et très peu de bien être pour le citoyen de base) sont **TOTALEMENT IRRESPONSABLES :Nous allons donc devoir en CHANGER**.

Ceci sera (sauf catastrophe) très long : réduire progressivement en douceur la population dans des proportions importantes n'est pas facile et se heurte à des préjugés, habitudes ,dictats religieux etc.....Par contre dans un premier temps une tentative de **STABILISATION** doit être possible par simple persuasion avec des aides gratuites au contrôle des naissances .Si cela est possible dans les pays émergents certains avantages matériels ou réductions fiscales pourraient être incitatif ...

Une coopération internationale s'imposera d'urgence à ce niveau voilà une mission qui pourrait être du ressort de l'ONU (ou de son successeur si successeur il y a.)

1-6 / La propriété :

Il n'y a pas si longtemps, la vie sur terre était si dure et incertaine que tout être humain raisonnable a acquis « *un tempérament d'écureuil* » et a voulu conserver d'une manière ou d'une autre, le fruit de son travail ou de sa supériorité (qu'elle soit physique ou intellectuelle).

C'est ainsi que naquirent, au cours des ages : **la zone de chasse, la zone d'action, la barrière , la propriété du clan, la zone frontière, la propriété familiale, la propriété héréditaire**.

Les lois n'ont fait qu'enregistrer ces pratiques qui au départ étaient tout à fait légitimes, mais qui à la longue n'ont fait que renforcer l'égoïsme de l'homme et accroître les inégalités entre nantis et démunis .

C'est cet état de fait qui m'a convaincu que nous aurons à reconsidérer la propriété comme **étant liée à la vie même de chacun**. Certains n'hésitent pas à affirmer qu'une nouvelle définition des droits actuels de succession est à étudier dans un plus grand souci de justice et d'efficacité. Personnellement je pense que cela devra suivre une étude approfondie et impartiale de la question et qu'il faudra tenir compte du désir des parents d'aider leurs enfants.

1-7 / A quoi peut on prétendre ?

Actuellement le minimum auquel tout homme sur terre devrait pouvoir prétendre est **l'application intégrale des droits de l'homme**. Il est bien certain que ceci est un minimum ; malheureusement ce n'est pas encore toujours le cas.

Dans l'idéal des cas il faudrait arriver à pouvoir (par rapport au texte des **droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789**) apporter les améliorations ci dessous :

Légère modification relative à « la propriété »

Rajout des :droit au travail ; droit à l'éducation, droit au logement droit aux soins et au revenu minimum de sécurité. En fait on est plus proche de **La déclaration universelle des droits de l'homme de 1948** (voir copie du texte en annexe)

PAR CONTRE : pour que tout cela ne reste pas une utopie mais devienne réalisable concrètement il faudra que chacun accepte les points ci dessous :

1/ La société sera réorganisée en fonction du concept **d'Efficacité Globale** qui sera décrit ci après . Chacun devra coopérer de son mieux à sa mise en place.

2/ Les prix ne seront pas entièrement libre mais auront un niveau réaliste (mini/ maxi) interdisant l'achat au dessous du seuil de rentabilité de production dans le pays considéré.

3/ Le commerce devra pratiquer des marges Maxi qui seront discutées pour chaque produit avec les représentants des intéressés.(producteurs, consommateurs, intermédiaires)

4/ Chacun , devra payer un impôt simplifié sur les revenus. Cet impôt sur les revenus sera bien inférieur aux impôts actuels, il sera progressif et ne devra pas dépasser 33,33% du revenu annuel pour les particuliers . Pour les entreprises un **Impôt Unique Entreprise** de 33.33% sur la **V.A** . remplacera tous les prélèvements divers actuels.

5/ Le système financier et administratif sera largement modifié et simplifié ; les Mairies seront au centre de la partie administrative et au plus près de chaque citoyen.

6/ Un PLAN permanent d'économies d'énergie sera mis en place et l'utilisation des énergies propres, renouvelables et décentralisées sera développée et encouragée.

7/ Les citoyens seront associés aux décisions importantes d'orientation de la politique du pays telles que choix des programmes de recherche pour les secteurs de l'énergie, de la médecine ou de tout ce qui engage à des investissements à long terme., à tout ce qui touche à l'éthique, la familleDes informations/ discussions TV précéderont les consultations référendaires.(probablement électronique sécurisée, avec reçu imprimé de chaque vote).

8/Chaque état devra s'organiser pour que son budget reste équilibré ce qui permettra de maintenir la stabilité des prix.

TOUT CELA devrait permettre de garantir à chacun

UNE SECURITE de revenus minimum à VIE; un respect de la liberté individuelle ;un accès à éducation, aux soins, un travail (comme salarié ou entrepreneur)
Enfin une vie plus agréable débarrassée de tous les stress liés à l'aspect matériel très dur et injuste de notre société actuelle.

Comment cela est il possible ?

Tout d'abord il faudra lire attentivement les **NOUVELLES NOTIONS**(pas encore enseignées dans les cour d'économie) « **d' EFFICACITE de GROUPE** ». En effet cette notion est extrêmement importante et c'est elle qui va nous permettre de nous organiser de façon plus efficace, plus productive (globalement parlant) et cela en travaillant « comme maintenant » . : Un travail efficace ne signifie pas des cadences infernales.

Ensuite : Il faudra bien comprendre que le type de SOCIETE proposé ne pourra fonctionner qu'avec l'implication directe et l'assentiment de tous . Une adhésion générale à 100% ne sera bien sûr pas possible : il y aura toujours des irréductibles mais le temps et le succès aidant la fraction des opposants et des non convaincus diminuera progressivement .Il faut s'attendre à ce que beaucoup des opposants à ce projet fasse partie des PRIVILEGIES et des classes dirigeantes actuelles : leur idéal se limite presque toujours à AMASSER TOUJOURS PLUS et a pouvoir faire(vu leur position) tout ce qui est interdit aux autres. J'avais appris au lycée que l'on avait aboli les privilèges le 4 et 5 août 1789 or à l'heure **actuelle personne n'est égal ni devant l'impôt, ni devant la justice, ni dans son travail pas plus que pour ses pensions et retraites....**Il est grand temps de revoir tout cela.

Enfin : Il va falloir que chacun réalise que, vue l'importance des changement , il faudra fournir les premières années **un effort de coopération positive soutenu** . Toute cette remise à plat de l'ensemble et des règles lois et organisation créera une situation qui va nécessiter **UNE PLANIFICATION soignée** et vigilante de la phase de transition .

Mon estimation personnelle est qu'il faudra entre 12 et 18 mois de préparation compétente pour bien démarrer cette transition ,et environ 5 ans pour que tout tourne rond (ces durées supposent que des **équipes REDUITES mais très compétentes** , du type de celles utilisées dans l'industrie ,soient immédiatement mises en place pour préparer ce très important travail).

2- 0 / UTILITE, EFFICACITE, RICHESSE : ET CONSTATIONS IMPORTANTES

2-1 / « Concept d'efficacité globale »

Commençons par citer un extrait d'une brochure qui n'est malheureusement plus disponible et qui s'intitulait « *Il faut changer* »


« *Redevenons UTILES, EFFICACES, RESPONSABLES, Ensuite nous pourrons CONTINUER NOTRE PROGRESSION INDIVIDUELLE :*

Elle seule fera évoluer la société vers plus de compréhension ,de tolérance, de liberté, de justice et de fraternité.

Seule l'évolution de chacun en soi-même permettra d'accéder à un monde meilleur, ou tous les hommes seront à nouveau responsables d'eux-mêmes et de leur destin.

.Ces hommes-là ne laisseront plus le soin à une poignée d'entre eux de tout décider en leur nom : ils voudront être consultés sur tout ce qui touche à leur cadre de vie présent et futur.

Avant d'aller plus loin **QUELQUES DEFINITIONS :**

Dans le te texte qui suit nous désignerons par  **toute personne** qui travaille et produit des **BIENS et/ou SERVICES** utiles à d'autres membres de la société(que ces derniers soient acheteurs ou simple utilisateurs). Pour produire ils utilisent, selon leur spécialité : leur savoir faire, des machines et équipements, de l'électronique et/ou des ressources naturelles issues de la planète.

En fait ils produisent par leur travail « **DE LA VALEUR AJOUTEE** » (VA)

Nous classerons dans une deuxième catégorie les autres personnes qui elle sont **NECESSAIRES** à la société mais qui ne fournissent pas de service marchand et ne produisent pas de valeur ajoutée immédiate ni directement perceptible.: ce seront toutes les personnes travaillant pour ou dans :

Les SERVICES DE SANTE ; les SERVICES ADMINISTRATIF (nationaux, régionaux ,départementaux et les **SERVICES MUNICITAUX** .Nous y ajouterons les **Services de L'ENSEIGNEMENT** au grand complet.

Comme ce regroupage n'a pas encore de nom nous les désignerons par :

les  « **SEMA = Sécurité, Enseignants , Médicaux, Administratifs.** »
.....

Ce qu'il faut bien réaliser c'est que , **les « SEMA » ne peuvent exister que s'il y a une quantité IMPORTANTE d'ACTIFS prospères** car ce sont eux qui **payent des impôts**, et des cotisations sociales qui permettront à l'ETAT directement ou indirectement de leur payer leur SALAIRES ou leurs Honoraires. Il semble que beaucoup de nos dirigeants feignent de l'ignorer.

Sans cette prise de conscience il est impossible de réaliser une **GESTION Saine** d'un pays et l'on voit tous nos hommes politiques céder à la facilité et **être incapables d'équilibrer le budget de l'état** : Ils ne sont capables de faire que ce qui leur permettra de se

faire ré-élire ...Il faut dire qu'avec notre système actuel les places sont bonnes.. Mais c'est une autre histoire !

De plus les dépenses pharaonique continuent, les privilèges ne s'appellent plus par leur nom : ils sont devenus « Régimes Spéciaux » ou « Convention Particulière »: cela sonne mieux mais la réalité cachée est ,que on accorde à certaines catégorie de Français ce que l'on ne peut accorder à tous. Cela est contraire à notre devise qui rappelons le est :

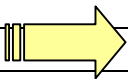
LIBERTE ? EGALITE ? FRATERNITE ? les points d'interrogation se sont inscrit tout seuls (suite à une faute de frappe) : signe providentiel du nombre de questions que l'on se pose sur chacun de ces trois mots .

2-2 / Efficacité de Groupe :

Première loi : *Dans un groupe de personnes donné : Plus il y aura de personnes **ACTIVES** et plus il y aura de produits ou de biens disponibles pour ce groupe de personnes.*

Deuxième loi : *Un PAYS est d'autant plus riche que sa population **ACTIVE** est plus nombreuse en pourcentage par rapport à sa population totale.*

Pour illustrer ces lois nous allons considérer deux groupes de 100 personnes chacun : ils vivent dans un même pays, ont les mêmes niveaux d'instruction, ont à leur disposition la même infrastructure de production et les mêmes lois et contraintes mais le nombre des ACTIFS varie selon le tableau ci après :

CATEGORIE	Groupe 1	Groupe 2
Enfants en age scolaire	25	25
SEMA plus Retraités plus éventuels inactifs	25	50
Actifs- Produisant des produits, biens ou richesses	50	25
Total 	100	100

Dans le groupe1 nous constatons qu'il y a deux fois plus d'Actifs que dans le 1 groupe 2 et qu'ils représentent la moitié ($\frac{1}{2}$) des effectifs de leur groupe : la richesse qu'ils produisent sera donc divisée par deux.

Par contre dans le groupe 2 les Actifs ne représentent plus que le quart ($\frac{1}{4}$) des effectifs du groupe ce qui fait que la richesse qu'ils auront produit par leur travail ,déjà réduite à la moitié de celle produite dans le groupe1(puisqu'ils ne sont plus que 25 au lieu de 50) devra encore être partagés en 4 : il ne leur reste plus que le quart du fruit de leur labeur.


Maintenant et pour mieux illustrer en chiffres , que certains assimileront à de l'argent , (des euros par exemple), ce qui n'est pas tout à fait correct car on parle ici en



termes de « biens » et non pas de devises ; nous allons transposer les cas ci dessus dans le monde réel des revenus .

Pour cela nous allons estimer que dans les groupes en question il existe un écart salarial entre la personne la mieux payée et celle qui l'est le moins de 2(deux) ; nous allons estimer arbitrairement que chaque Actif produit mensuellement par son travail un « Équivalent Richesse » de 4000 € qui vont être répartis en respectant le rapport de 1 à 2

Nous obtenons :

GROUPE 1		GROUPE 2	
Personne la mieux payée :	2 666,66	Personne la mieux payée :	1 333,33
		Deuxième personne :	1 100,00
		Troisième personne :	900,00
Personne la moins bien payée :	1 333,33	Personne la moins bien payée :	666,66
Total :	4 000	Total :	4 000

 Un Actif fait vivre 2 personnes :
Lui même plus une autre

 Un Actif fait vivre 4 personnes :
Lui même plus 3 (trois) autres 

Bien que l'exemple des Groupes 1 et 2 soit très simplifié et général, il n'en reste pas moins qu'il permet de comprendre la validité des lois énoncées sur la page précédente.

Il est remarquable de voir que **les revenus du Groupe 1 sont incomparablement plus élevés que ceux du Groupe 2** . Si l'on compare maintenant la personne la mieux payée du groupe 1 et la personne la moins payée du groupe2 on obtient un rapport de $2666/666 = 4$ ce qui en fait est un écart double de celui utilisé dans l'exemple et qui n'était que de deux.

Donc nous pourrions conclure de façon certaine que dans toute organisation nouvelle tout ce **qui permettra d'accroître le pourcentage des ACTIFS et nous rapprocher du Groupe 1 sera tout à fait FAVORABLE à l'amélioration MATERIELLE** des choses.

Bien sûr il n'y a pas que l'aspect matériel, mais rappelons nous qu'avant de philosopher ou de s'intéresser à la spiritualité et aux autres recherches d'ouverture d'esprit individuelles, **il faut d'abord satisfaire ses besoins primaires** .

Je suis certain qu'une évolution vers **plus de JUSTICE MATERIELLE** en ce bas monde faciliterait l'évolution de chacun. **Un idéal** pourrait être à nouveau proposé à notre jeunesse ; jeunesse qui va devoir nous succéder : ils vont devoir vivre dans l'environnement dégradé et pollué que nous leur laisserons.

Aidons les en les orientant vers une voie –difficile certes- mais tellement MOTIVANTE .

Re-devenons RESPONSABLES et n'acceptons plus l'endoctrinement et le lavage de cerveau permanent auquel nous soumettent les MEDIAS.

Bien utilisée les aides des machines et de la technologie moderne peuvent nous permettre de **FAIRE des MIRACLES** mais il faudra nous secouer...rien ne vient sans mal.

Ceci nous conduit à écrire la conclusion ci dessous :

Troisième loi : Pour qu'une société soit performante il faut qu'elle utilise un minimum de fonctionnaires administratifs . Pour 10 personnes productives 1 administratif MAXIMUM.(par exemple)

2-3 / Dans quels secteurs ces lois sont elles applicables ?

Tout CHANGEMENT d'ORGANISATION devrait dans tous les cas réutiliser les anciens fonctionnaires ou employés des collectivités locales dans d'autres secteurs (ou ils seraient plus utiles) en leur garantissant des revenus au moins égaux à ce qu'ils avaient auparavant. Cela n'est pas forcément l'idéal mais durant la transition c'est seulement **cette garantie** qui permettra à ces fonctionnaires de se joindre au reste de la population et d'œuvrer avec eux dans le même sens.

Certaines des professions des **SEMA** telles que l'enseignement et la santé demandent une réorganisation, cela amènera de meilleures prestations ; mais pas vraiment de réduction d'effectifs.

Par contre tout les SERVICES ADMINISTRATIFS divers et variés : les ministères, la sécurité sociale, les allocations familiales, les administrations fiscales, des régions, des départements,etc . devront être revus en globalité.

Les SERVICES MUNICIPAUX deviendront eux plus étoffés mais ils remplaceront- (si nos propositions sont adoptées-) la sécurité sociale, les allocations familiales, les caisses de retraites, les assurances de tous ordres. Ils auront en plus sous leur responsabilité les services de sécurité divers (sécurité civile, police municipale, sécurité incendie ...).

L'ARMÉE elle sera traitée différemment mais toutes les armées seront équipées de matériel de sauvegarde des vies humaines en cas de catastrophe naturelle ou artificielle. Elles seront systématiquement utilisées en tant que protection civile en aide lors des incendies, inondations...etc.

Il est bien certain que pour arriver à ce résultat, il faudra simplifier la **bureaucratie qui sera réduite au minimum** : une informatique bien utilisée devrait le permettre .

2-4/ Un exemple : le cas de la SECURITE SOCIALE

Je ne puis résister au plaisir de citer ci dessous un passage extrait du fascicule publié en 1987 « **Supprimons en 2 ans le Chômage c'est Possible** »

« *AUTRE secteur : **Sécurité Sociale : Assurance maladie et vieillesse** :*

Supposons que la nouvelle organisation de société comporte tous ces services gratuitement et sans avoir à utiliser des centaines de milliers de fonctionnaires.

Vous me direz : cela est si beau que je ne peux y croire ; et pourtant encore une fois cela est possible et parfaitement réalisable : voir.

*« de même si l'on considère les **administrations budgétivores** , type **Sécurité Sociale** on se demande si on ne voit pas là le plus gros **vol maquillé** dont sont victimes tous les travailleurs qui, après avoir reçu un conditionnement (poussé par les syndicats et le gouvernement) **se font plumer**.*

Mais il n'y a pas qu'eux, les entreprises croulent sous les charges sociales et de ce fait réduisent au maximum l'embauche.

*Est il admissible que le système de redistribution des frais médicaux et de soins soit tel que très peu d'argent (certains disent moins de 50% de l'argent qui leur a été prélevé sur leur salaires) leur soit redistribué ? Ensuite on dit que la caisse maladie est en déficit, mais ou est donc passé l'autre fraction ? Je voudrais bien qu'on nous le dise. N'a-t-il pas été dépensé en investissements divers : bureaux, ordinateurs, fournitures, **plus l'immense masse salariale de tous les employés de la sécurité sociale** travaillant à leur petit train – train .Ils épiluchent dans certains cas, m'a-t-on dit, à peine deux ou trois feuilles de maladie à l'heure, après avoir bien contrôlé si toutes les vignettes étaient bien collées, si l'adresse était bien écrite, si l'employeur était correct ,si le dernier bulletin de salaire était bien joint, etc...*

etc. et le tout pour rembourser 93 F, 73... le temps passé coûte plus cher que la somme remboursée. Donc l'efficacité du système est déplorable croyez moi si chaque travailleur déposait automatiquement chaque mois ses cotisations dans un compte producteur d'intérêts ,(et géré comme ceux des banques),il se retrouverait rapidement avec un petit capital qui ferait plus que couvrir les frais occasionnés par les maladies courantes. IL suffirait de couvrir les risques exceptionnels tels que chirurgie, longue maladie par une petite assurance complémentaire n'intervenant qu'après épuisement du compte maladie.

*Pourquoi se faire rembourser quand il serait si simple de ne pas avoir à payer et de retirer ses médicaments gratuitement, en signant simplement un registre à la pharmacie ou en utilisant une carte de **crédit « sécurité »**. Cela serait si simple et efficace. »*

Note : Depuis 1987 la carte « VITALE » à été instituée(par Michel ROCCARD) ce qui améliore un peu la situation, toutefois elle ne donne pas encore tous les résultats que l'on est en droit d'en attendre et des délais très longs de mise en place ont été constatés car beaucoup de pharmaciens puis de médecins (et autres services médicaux) ont traîné ou traînent encore les pieds.

De plus pour pouvoir réduire le nombre de personnes employées par « la sécurité sociale » en général il aurait aussi fallu mettre en place simultanément les mesures « D'ALLOCATION Personnelle à VIE » . Une tentative , trop timide, mais qu'il faut néanmoins signaler a été l'instauration du RMI sous le même ministère... RMI plus carte vitale c'est bien mais on est trop loin du compte : il faut changer bien plus que ça. !!!

2-5/ LES ARMEES :

Un autre secteur ou l'on pourrait faire de sérieuses économies à long terme est celui des **secteurs MILITAIRES et connexes.**

Je sais bien que tant que le problème de la sécurité mondiale n'est pas réglé, il serait très risqué de supprimer l'armée du jour au lendemain ! Toutefois je pense que la partie DEFENSE pourrait être assurée par des militaires de carrière à haut niveau de technicité et que toutes ses branches (Que ce soit l'armée de terre, de l'air, ou la marine) soient dotées de matériel de protection civile. Les forces armées viendraient se joindre aux forces de protection civiles en cas de catastrophe naturelle. En effet il semble que malheureusement les orages , tempêtes, cyclones, incendies tremblements de terre ,raz de marée... Se multiplient et vont de pair avec la pollution. Certains de nos experts prédisent une désertification de nos régions, d'autres que le réchauffement climatique va ensuite entraîner une ère glaciaire ...Ce qu'il y a de certain c'est qu'il faudrait arriver à faire interdire certaines expériences militaires sur les ONDES ELECTROMAGNETIQUES de forte intensité dont on bombarde l'ionosphère qui en renvoie une partie vers le sol .

Cela peut déclencher selon certains : orages, grêle, tornades, arrêt des ondes radios , tremblements de terre, explosions contrôle de la pensée humaine. Si tout cela est vrai il s'agirait bien d'une vraie boîte de Pandore avec laquelle les militaires US font joue-joue.

Mais comment les convaincre d'arrêter ?

Pour ceux qui ne sont pas au courant je leur conseille de se documenter sur la station HAARP située en Alaska.(On trouve de la documentation sur Internet)

Enfin ne soyons pas pessimistes..... peut être grandiront ils aussi en sagesse... Espérons ,mais en attendant je pense qu'il n'est pas idiot de chercher à protéger notre population plutôt que d'essayer de rivaliser directement. Je suis certain que la dissuasion MUSCLEE ne conduit à rien de bon. Convaincre l'opposant me paraît bien meilleur.

2-5-1/ SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE ?

Jacques Chirac vient de supprimer le service militaire obligatoire ce qui fait réaliser quelques économies ; toutefois je reste persuadé que dans une nation la défense est une responsabilité tant individuelle que collective (VOIR le système HELVETIQUE). L'ancien service militaire ,aussi imparfait soit il, avait toujours certaines vertus . C'était un facteur d'intégration sociale , il enseignait à beaucoup une certaine discipline et un sens d'appartenance au groupe. Il permettait parfois de sortir du cocon familial et dans certains cas de voyager...Tout cela servait à former un peu plus leur personnalité avant d'entrer dans leur vie professionnelle.

Certains suggèrent de remplacer cet ancien service militaire par « **UN SERVICE CIVIL** » d'une durée assez courte (1 an par exemple) Il permettrait durant 3 mois d'apprendre la vie en communauté, de suivre des cours de **SECOURISTES ; de protection de la nature ; de conduite de véhicules....**Pour certains et sur volontariat ils pourraient apprendre à se servir des armes légères et de certains équipements plus lourds tels que bull dosers, grues .etc. Après leur enseignement de base ils pourraient renforcer les équipes effectuant des travaux d'intérêt général tels que restaurations, débroussaillages, garde des plages l'été, remise en état de sentiers, reboisement, entretien des lits de rivières... Dans tous les cas ils seraient encadrés ; comme leur travail serait physique mais UTILE ils toucheraient du doigt les tâches mineures nécessaires à une vie harmonieuse en société.

J'avoue que présenté de cette façon **l'idée me paraît valable...** Mais les jeunes filles voudront probablement avoir un équivalent (peut être facultatif) Je vous laisse concevoir la variété des services vers lesquels elles pourraient se diriger ils sont nombreux et tous UTILES.

Le problème de la défense doit entraîner une **concertation MONDIALE** ou seront traités et réglés les problèmes **de fabrication et de distribution des armements** dans tout le monde entier.

C'est une étape très importante qui réclamera beaucoup de bonne volonté de la part de tous mais à mon sens ce ne sera possible que quand les négociations se dérouleront au grand jour, par l'intermédiaire des médias, entre les citoyens eux mêmes et non par les représentants des chefs d'État. :

- **UN ENGAGEMENT DE CONSCIENCE NE PEUT SE FAIRE QUE D'INDIVIDU à INDIVIDU**

Si nous arrivons à cela, l'Age d'OR sera proche car toute l'énergie et les ressources dépensées pour TUER seront utilisées à des fins pacifiques :

- On pourra développer la recherche sous tous ses aspect
- Réaliser un autocontrôle de la démographie et supprimer les famines
- Supprimer ou réduire au maximum les pollutions
- Développer les loisirs qui contribuent à l'épanouissement individuel
-

Tout cela est possible :prévoir des reconversions aidées n'est pas une tâche impossible surtout si ces reconversions se font avec de la bonne volonté de tous et en donnant aux intéressés toutes garanties d'équivalence matérielle.

Avant d'aller plus loin nous allons devoir consulter les chiffres clés correspondant aux dernières statistiques officielles disponibles .

Nous avons utilisé de préférence celles de l' INSEE et/ ou des Ministères concernés. Il n'est pas nécessaire d'être diplômé d'économie pour pouvoir comparer des chiffres et se faire une idée assez précise de la situation.

Le premier tableau concerne le NOMBRE DE PERSONNES employées dans les secteurs des personnes **ACTIVES** (du secteur privé avec en plus EdF ; GdF, SNCF) fournissant des biens ou services à la société ; et des **SEMA** qui eux fournissent de l'organisation : (administrations diverses), des soins, de l'enseignement, de la protection et qui directement ou indirectement sont payées par l'ETAT c'est à dire par NOUS contribuables.

2-6/ QUELQUES STATISTIQUES officielles- France § Tom

Ligne	Désignation	Nombre	Source
1	Population totale : France + DomTom	62.400.000	INSEE 2005
2	Nombre total d'emplois (fonction publique +secteur privé	24.727.000	INSEE Population active 2004 Public +privé
3	Fonction publique + Enseignement * (SEMA)	6.224.000 (4.755.959+ 1.468.000)	Ministère de la fonction publique 2003 plus Ministère de l'Education nationale en chiffres 2003/2004
4	Emplois du secteur privé (ACTIFS)	17.270.000	INSEE Population Active Secteur Privé 2004
5	Enseignement total : écoles, collèges, lycées, plus supérieur public.	1.468.000	Education nationale en chiffres 2003/2004
6	Effectifs militaires de la France	436.000	Ministère des armées 2002
7	Fonction publique d'état (FPE) Fonction publique territoriale (FPT) Fonction publique hospitalière (FPH)	2.491.100 1.404.019 860.860	Les chiffres clés de la fonction publique de l'état 2003

Nota : En fait ce résultat * devrait être de **7.457.000** (ligne 2 – ligne4) : la différence peut s'expliquer en partie par des entrées de statistiques de sources et d'années différentes.

Discussion : Des chiffres ci dessus nous pourrons extraire les rapports (RATIOS) simples ci après. Ils pourront nous permettre de situer l' ETAT de la France actuelle par rapport au nombres de personnes employées ou non dans chaque secteur.

RAPPORT A :Ligne 1 / (divisée par) : Ligne 4 soit :

Population totale divisée par le nombre d'**ACTIFS** (qui produisent des biens, des produits, ou des services de base permettant de vivre dans notre société avec notre standing de vie moyen actuel).

62 400 000 / 17 270 000 = 3,61 cela signifie qu'un Français **ACTIF (1) fait actuellement vivre (de par la production de son travail** qui entraîne les prélèvements des impôts qui eux seront redistribués) **TROIS virgule SOIXANTE ET UN (3,61) Français au total (: lui même plus 2,61 autres qui sont étudiants, SEMA, ou retraités)**

Nous constatons l'intérêt qu'il y a accroître le nombre d'ACTIFS dans notre société :

A effectifs stabilisés cet accroissement augmenterait la RICHESSE matérielle globale du pays et diminuerait la CHARGE des ACTIFS qui ,reconnaissons le ,**atteint actuellement des sommets.**

NOTA : *C'est volontairement que n'a pas été pris en compte « les économies » faites par les retraités actuels car le régime de retraite par répartition (que l'on nous décrit comme étant le meilleur !!! CE QUI EST FAUX) fait appel à l'argent des générations au travail pour payer les retraités d'aujourd'hui . Les prélèvements sont automatiques et obligatoires ; ils se font à la source sur la feuille de paye. Ce système est pervers , en plus son rendement est déplorable et il conduit à une impasse totale en cas de vieillissement important de la population .*

Il ne s'agit pas comme le croient certains d'économies placées sur des compte livret (Type de fonds cantonnés produisant intérêt) mais bien d'un transfert sur les générations montantes des charges correspondantes .Je n'hésite pas à dire qu'il faut là aussi trouver AUTRE CHOSE et ne pas hésiter à réformer cette fois sur des bases saines et solides.

RAPPORT B : Ligne4/ (divisée par) : Ligne 3 soit :

Nombre d'ACTIFS divisé par le nombre de **SEMA**

17 270 000 / 6 224 000 = 2,77 cela signifie que chaque **SEMA (enseignants, employé fonctionnaire de l'état des régions des départements, du corps médical de l'armée...)** sera en moyenne matériellement à **LA CHARGE DE DEUX virgule SOIXANTE ET DIX SEPT ACTIFS (2,77 ACTIFS)** : Il est important que tous réalisent bien cela. Cela les aidera à considérer tout citoyen lambda comme son CLIENT et non plus comme « le peuple d'en bas » qui on le sait à longtemps été « **serviable et corvéable à merci** ».. Cela pourra aider également chacun à bien ressentir son importance personnelle au sein de la future société.

Chaque être humain est un maillon de la société et , dans une chaîne, chaque maillon est tout aussi important que celui qui le précède ou que celui qui le suit : ceci est valable quelle soit la branche d'activité.

Les métiers de tous les secteurs qu'ils soient privés ou publics sont tous importants , chacun à leur titre : ils doivent tous contribuer à la marche harmonieuse et à la

progression de la société. Pour cela ils fourniront aux autres « **ce qui leur est utile à leur vie matérielle, à leur évolution personnelle et à leur désir de BEAU et de BIEN.** »

En fait, chacun, au fond de soi, aimerait pouvoir **PARTICIPER** de façon efficace, honnête et plus juste.

La poursuite de buts **EGOÏSTES** ne pourra pas continuer à attirer les foules et en particulier la JEUNESSE.

Cette jeunesse **a besoin d'IDEAL** ; notre société de consommation ne lui en fournit plus. C'est à nous de lui en redonner un **QUI SOIT REALISABLE, motivant, et qui ouvre enfin un GRAND CHANTIER** ou chacun sera partie prenante et acteur.

C'est un des buts de ce petit livre : FAIRE SAVOIR QU'AUTRE CHOSE EST POSSIBLE. C'est la première étape ; ensuite si l'on a bien compris qu'il n'y a d'impossible que ce que nous considérons nous même comme **IMPOSSIBLE** nous serons prêt à oeuvrer de façon **POSITIVE** et ne nous laisserons plus mener par une poignée de profiteurs égoïstes et manipulateurs.

Nous n'accepterons plus que comme justificatif on nous dise que nos idées ne peuvent s'appliquer **car l'économie** et la **vie en groupe** ne peut être qu'affaire de « spécialistes » .

Nous n'accepterons plus de nous laisser endoctriner et orienter dans une voie qui n'est pas celle que nous aurions choisi. Nous devrions veiller à ce qu'une information impartiale soit communiquée librement avec pour règle d'avoir à cœur de montrer toujours **le POUR et le CONTRE** de chaque situation ou option.

Je sais bien qu'une partie importante des choix de société doit être **PROPOSEE** par des **SPECIALISTES** c'est tout à fait normal... Mais ce qui est **anormal** c'est que ces choix soient **IMPOSES** par l'intermédiaire des groupes de pression à l'ensemble du peuple qui , s'il était consulté, aurait un avis contraire.

2-7 Notre démocratie est moribonde !

Un exemple flagrant de cette **Dévi**ation de nos démocratie est bien le « Vote au dernier référendum des Français » pour ou contre le projet de constitution européenne proposé :

Je dis un « Grand **MERCI** » à notre actuel Président de la République d'avoir organisé ce référendum : cela met au grand jour **la NON REPRESENTATIVITE de nos parlementaires** à qui ,si on leur avait dit de prendre la décision à notre place (comme ils le font tous les jours) auraient répondu **OUI** (à 85% disent les statisticiens) à cette même question. Or le peuple consulté à **dit NON** et ce après un débat public et en toute connaissance de cause. Merci aux Français, ils se réveillent enfin et j'espère que ce n'est qu'un début.....

Croyez moi les électeurs de France ne sont pas **CONTRE** l'Europe comme voudraient nous faire croire certains : Non ils sont pour un nouveau texte de constitution qui ne fixerait aucune orientation politique et qui mettrait tous les Européens sur un pied d'égalité. Cela imposerait de gommer rapidement les différences législatives majeures, d'uniformiser le régime fiscal et les prélèvements sociaux. Ensuite seulement on pourrait parler de concurrence équitable et l'on n'aurait plus peur du plombier Polonais. Ce dont ne veulent plus les Français c'est le **LIBERALISME SAUVAGE** conduisant aux délocalisations, au chômage et à une **concurrence truquée**.

Nos politiques actuels (j'entend ceux qui ont défendu le **OUI**) nous ont montré leur incompétence puisqu'ils ont défendu un texte qui allait **tirer la France VERS le BAS** et qui ne se rendaient même pas compte qu'une **CONSTITUTION** ne doit JAMAIS comporter des **CHOIX POLITIQUES pas plus que des choix énergétiques**: Les choix doivent pouvoir se changer ultérieurement et ,dans une démocratie doivent être faits **par le peuple lui même**.

Ceci montre que le peuple Français à plus de bon sens que nos élus (exception faite de ceux qui ont fait campagne pour le NON). Enfin sur ce sujet MAJEUR il est tout de même réconfortant de voir la divergence d'opinion apparaissant au niveau individuel à l'intérieur de ce que l'on appelle les grands partis....Je sais bien que certains on agit par soucis de redorer leur image en prévision de futures élections...Mais je crois les autres sincères...(pour une fois) mais ne soyons pas méchant .

Toutefois *une remarque s'impose c'est qu'il serait plus logique de ne garder comme représentants que CEUX qui ont été du coté des ELECTEURS* c'est à dire ceux qui étaient pour le NON.

Je n'insisterai pas sur ce sujet car des changements bien plus importants sont à entreprendre pour ne pas continuer à ne faire que de **CONTINUELS REPLATRAGES** Il arrive un jour ou :

IL EST TEMPS DE RECONSTRUIRE SA MAISON.

2-7-1/ Les futurs élus :

Il est à souhaiter que la France « puis Le Monde » ne soient plus dirigés seulement par des politiciens professionnels qui font carrière dans la politique et rien d'autre.

Si l'on fait les statistiques des professions d'origine des « Elus » de France qui sont actuellement au gouvernement, à l'assemblée nationale ou au parlement on serait surpris de voir que près de 80% d'entre eux viennent d'une administration on para-administration.

On trouverait un très grand nombre de membres de l'éducation nationale qui, avec un peu d'ambition et beaucoup de « carriérisme » au sein d'un des grands partis, sont devenus députés ou ministres. Il est vrai que chez les ministres, » l'amicale » (j'allais employer un autre mot) des ENARQUES est très bien placée et que cette caste investit les places importantes qu'elles soient de gauche ou de droite. Les retours d'ascenseurs sont de règle .

Les hommes politiques que nous avons n'ont donc **presque jamais d'expérience de la vie réelle de la nation**. Ils n'ont que des connaissances très fragmentaires et souvent purement livresque des problèmes du quotidien . En un mot « **ils sont COUPES de leur ELECTORAT** » : Il leur est donc impossible de le représenter comme il se doit.

Si encore ils avaient un idéal et se faisaient élire par conviction avec le ferme désir de **SERVIR** cela serait encore honorable....même s'ils n'étaient pas très brillants .

Ne les blâmons pas trop : Ils n'ont fait que tirer partie des **avantages indécents dont bénéficient les fonctionnaires qui se lancent dans la politique**. : Ils ne perdent pas leur emploi, leur avancement continue, leur caisse de retraite devient encore plus avantageuse que celle de leur statut de base (qui pourtant est nettement meilleure que celle des travailleurs du privé...) Si en plus certaines bonnes affaires leur est permise (de par leur accès à des informations sensibles) .

Puisque NOUS , peuple Français acceptons tout cela c'est bien que nous avons les élus que nous méritons, si nous trouvons que **c'est inadmissible ,alors nous devons participer à l'effort de changement que nous jugeons nécessaire** ; cela va modifier

pas mal d'habitudes, il y aura de l'opposition mais en fin de compte **il vaut mieux REFORMER la SOCIETE pacifiquement plutôt que d'attendre le » clash total »** qui lui entraînerait une confrontation conduisant à une guerre civile (ce qui n'est à souhaiter à personne).

2-7-2/ Ce qui serait souhaitable :

Dans un système idéal, il faudrait – tout au moins durant la phase de transition- avoir encore recours à des représentants élus . Leur pouvoir serait réduit et nous les choisirions sur des programmes et en fonction de leur compétences pratiques .Ils auraient des comptes à rendre au grand jour. Seuls ceux qui auraient obtenu des résultats valables pourraient se faire réélire.

Il serait souhaitables que ces élus représentent toutes les couches de la population : (agriculture, élevage, industrie, services,...enseignants, santé, représentants des mairies...)

2-7-3/ Vôte électronique sécurisé :

Un des moyens que nous avons de réduire le pouvoir des élus est d'instaurer un vote électronique sécurisé qui permettrait de consulter par référendum, à très peu de frais, tous les électeurs chaque fois qu'une OPTION IMPORTANTE ou décisive pour l'avenir de tous se présenterait ; Cela est techniquement possible dès à présent. Il suffirait de quelques années pour qu'un tel réseau soit opérationnel : type de minitel perfectionné et sécurisé avec codes de reconnaissance et d'inviolabilité + reçu de vote individuel.

2-7-4/ Quelles qualités attendre des futurs « ELUS » :

1/ Nous avons déjà vu qu'il est souhaitable qu'ils représentent toutes les couches de la population

2/ Nous devons exiger en plus qu'ils soient « **intègres** » : ils sont bien payés, il n'y a aucune justification valable aux magouilles et dessous de table et trafic d'influence dont nous voyons des exemples tous les jours. Il ne devrait plus y avoir d'amnistie pour les hommes politiques .Ils devraient répondre de leur actes comme de simples citoyens. Il serait souhaitable que les élus donnent l'exemple à tous et respectent eux aussi les lois- mêmes mineures -qu'ils font appliquer aux autres. Par exemple nous savons tous qu' en pratique tous les parlementaires ne paient pas leur excès de vitesse : et pourquoi donc ?... Ce n'est pas très important direz vous.....mais si tel est le cas pourquoi ne pas augmenter cette limitation pour tous ?

Si nous vivons dans **un pays de libertés** les lois ne doivent interdire que ce qui est strictement nécessaire et laisser à chacun utiliser son bon sens et sa responsabilité personnelle pour tout le reste. Je pense qu'une information compréhensive peut aider à s'auto discipliner et suis persuadé **qu'une INSTRUCTION CIVIQUE** est tout à fait bénéfique. En un mot je suis certain qu' il est **préférable de CONVAINCRE que d'IMPOSER.**

3/ Il serait bon que les élus soient des personnes ayant déjà fait preuve de réussite dans leur travail. Pour être ministre il devrait falloir faire partie de la profession concernée.

Plus jamais de ministre de la guerre que l'on retrouve à l'agriculture puis a France télécom: cela est stupide il faut arriver à avoir des candidats « non politiciens de métier » mais qui soient valables et qui accepteront leur fonction en toute bonne foi : pour servir et faire bénéficier la société de leurs compétences.

Ils n'auront pas été mis en place par des partis politiques, des amis ni des groupes de pression et auront plus de liberté d'action : ils sauront être plus efficaces.

4/Afin que personne ne fasse carrière dans ces postes clés, la durée maximum de leur mandat serait limitée à 12 ans par la loi. Un reclassement en fin de mandat sera prévu pour eux et ce qu'ils soient issus du secteur public ou privé.

Si l'on arrive à avoir des élus répondant à ces critères nous aurons fait un GRAND PAS dans la bonne direction. Pour y arriver il faudra adopter un texte nouveau que nous pourrions appeler « **La Sixième REPUBLIQUE** » dont les grandes lignes seront étudiées plus loin.

Cette 6^{ème} république devra être proclamée après consultation et vote favorable des Français. Cela permettra de passer en douceur du régime actuel au régime **NOVATEUR PROPOSE**.

2-8/ Moyens d'Echange ; Capitalisme :

An début était « le TROC » On échangeait par exemple un sac de grains contre un arc et deux flèches. Les échanges s'effectuaient le plus souvent entre producteurs ou fabricants. Mais, rapidement, des colporteurs devinrent des « marchands », principalement à cause de l'éloignement des zones d'échange et de la lenteur des moyens de transport.

Comme le troc est peu souple et difficile à mettre en œuvre, le recours à l'étalon de grande valeur et de faible poids s'instaura progressivement. C'est ainsi que l'on vit les métaux précieux, parfois des pierres précieuses, voire coquillages dans certaines îles, servir d'intermédiaire dans les procédés de vente/achat d'une région à une autre. Ce n'est que beaucoup plus tard que la monnaie d'or ou d'argent qui représentait par son poids propre la valeur de la marchandise ou des biens vendus ont été remplacés par des billets de papier.

En France, c'est à partir de 1803 que la banque de France mit en service des billets de banque qui, à l'origine, étaient remboursables à vue en métal précieux (généralement en or). Ils correspondaient donc à une contre valeur réelle existant dans les coffres de la banque émettrice.

Mais, les crises, les guerres, les mauvaises gestions aidant, les billets se multiplièrent : l'inflation naquit et les utilisateurs des diverses monnaies perdirent le souvenir de la relation avec le « métal-étalon » d'origine.

La valeur se mit à varier de façon mal contrôlée et fut souvent liée au « subjectif » des agents boursiers. Pourtant, en théorie, ils devraient maintenir une parité (ou une équivalence) entre les diverses monnaies et les valeurs ou le bien être (que l'on pourrait appeler pouvoir d'achat moyen) qu'elles représentent. En France la BANQUE DE France (Qui est la banque centrale directrice est passé sous la coupe de la BCE : Banque Centrale Européenne mais possède un contrat de service public avec l'État Français)

Les Grandes Banques sont contrôlées par des capitaux privés : elles sont toujours disposées à faire des avances (moyennant intérêts) **aux monarques, dictateurs ou gouvernements**. Elles ne s'en sont pas privées durant les deux dernières guerres mondiales **prêtant des deux cotés simultanément** aux divers pays belligérants pour s'acheter des armes, se tuer et détruire le plus possible d'infrastructures et équipements. Comme dans l'après guerre il faut reconstruire ces mêmes banquiers vont nous prêter à nouveau beaucoup d'argent tant aux états qu'aux particuliers (et ce bien sûr avec de confortables taux d'intérêts) Ils sont devenus immensément riches.

Comme il se trouve que les **grandes familles financières** ont réussi à prendre le contrôle des finances de tous les grands pays rien n'est plus simple que de faire des profits énormes à l'occasion de tous les conflits armés (mondiaux ou pas).

Si tous les morts des guerres connaissaient la façon exacte dont ces guerres ont été déclenchées, alimentées et terminées : ils seraient dégoûtés **de voir combien on leur a menti ; de leur patriotisme sincère de l'époque plus rien ne resterait.**

L'ARGENT est le NERF de la GUERRE : Cette phrase célèbre est malheureusement encore tout à fait vraie.

Si vous n'êtes pas convaincus de ce que j'écris ci dessus je vous demande de vous documenter : certains historiens se sont même regroupés **en collectif** pour ne pas publier sous leur nom personnel le résultat de leur recherches : Elles sont bien trop sensibles : **ils ont peur** (pour EUX même et pour leur proches) et sont obligés de prendre certaines précautions.

Donc si nous voulons ne plus dépendre de la grande finance nous devons aussi faire dans ce secteur les changements nécessaires :

- 1/ Les banques nationales doivent dépendre de l'état et uniquement de lui.
- 2/ Les intérêts des prêts seront baissés au maximum (à 2% en règle générale)
- 3/ Le commerce international se fera en respectant un équilibre parfait des échanges une adhésion au commerce équitable sera de règle vis à vis des pays du tiers monde. Tout cela impose un contrôle aux frontières (mais il existe déjà en partie)
- 4/ Les prix des produits étant encadrés il n'y aura plus d'inflation .
- 5/ A terme la monnaie deviendra « une monnaie scripturale » : dans un monde juste il n'y aura plus de raison d'avoir peur des moyens informatiques de paiement (qui seront sécurisés et conserveront des sauvegardes journalières plus des relevés imprimés remis aux possesseurs des comptes.)

Ces changements sont très importants et ils devront être menés à bien rapidement :cela impliquera une réorientation totale des banques nationales et européenne et plus tard pourquoï pas mondiale.

Nota : L'inflation devenant inexistante il n'y aura plus de perte de pouvoir d'achat et toute progression de la technicité ou des méthodes de production devraient permettre soit une baisse des coûts soit d'amélioration des produits. Fini les pertes de pouvoir d'achat qui gommèrent les augmentations de salaire durement acquises :cela fera partie du passé.

Il va sans dire que les simples propositions ci avant font que l'on voit poindre **la fin du CAPITALISME tel que nous le connaissons...** Si on rajoute les autres propositions qui vont suivre dans les chapitres suivants nous obtiendrons cette fois une **SORTIE TOTALE de ce système inique et périmé.**

L'intérêt: En fait dans la « Nouvelle Société », **l'argent ne sera plus producteur d'intérêts** et ce pour diverses raisons : certaines sont purement morales mais ce ne sont pas celles-la qui me font proposer cette nouveauté de base.

La vraie raison est que l'argent ou le « crédit électronique » ne sont plus qu'un moyen d'achat ou d'échange (comme il aurait du toujours le rester).

Si l'argent ne produit pas d'intérêt , **il sera recyclé beaucoup plus vite** et entraînera un phénomène de « boule de neige » vis à vis de l'économie. Il ne servira plus à enrichir les personnes ou sociétés qui le possèdent mais au contraire il sera (de par son

recyclage rapide) réinjecté dans le système et, contribuera au dynamisme productif du pays (ce qui est tout à fait bénéfique).

Les particuliers ou producteurs et fabricants pourront eux obtenir des prêts leur permettant de faire des investissements utiles à leur activité comme à l'heure actuelle ; mais seul un **faible taux d'intérêt de 2%** sera appliqué (ce qui fait qu'ils n'auront qu'à rembourser la somme prêtée plus les frais de banque et de suivi de dossier formant un surplus total de seulement 2%). Ces conditions sont très avantageuses et doivent favoriser toutes les initiatives privées.

2-9/ Ressources Nationales et Mondiales :

Chacun sait que le monde actuel produit plus de biens de consommation que nécessaire et il semble que l'on puisse encore en produire plus. Cette constatation simple paraît justifier les politiques des états des pays occidentaux (dont nous faisons partie) qui comptent sur un accroissement permanent de la production pour équilibrer leur budget. Mais cette apparence est trompeuse et il faut bien comprendre que l'accroissement permanent de la production ne pourra plus continuer surtout si dans l'avenir, la population diminue en nombre.

2-9-1/ L'agriculture :

Certains états peuvent en s'appuyant, par exemple , sur des statistiques de la F.A.O. (Food and Agricultural Organisation) en déduire que l'on peut nourrir sur terre encore bien plus que 6 milliards de personnes simplement en comparant la surface des terres émergées à celles des terres cultivées.

Ce rapport est un peu simpliste car si pour le monde entier il n'y a que **11% des terres cultivées** (par rapport à la surface totale des terres émergées du globe) il faudrait tenir compte d'autres éléments tels que : le climat, l'altitude, les températures mini maxi, la qualité des sols(fertiles ou désertiques) la présence d'eau...etc *Nota: Ce chiffre est de 34,1 % pour la France*

L'aspect écologique d'un accroissement permanent des surfaces cultivées est complètement ignoré de nos gouvernants et la destruction des forêts (exemple Amazonien) commence à peine à être dénoncée mondialement.

Vouloir faire **produire à la terre PLUS** qu'elle ne peut par des méthodes douces et naturelles oblige à avoir recours aux engrais et déserbants chimiques, pesticides divers. Tous ces produits détruisent à la longue les sols ; de plus ils vont **POLLUER les nappes d'eaux souterraines** qui elles sont indispensables à toute vie sur terre .On retrouve aussi ces produits chimiques dans notre assiette , mais comme cela n'est pas directement visible c'est notre santé qui en pâtit à long terme..

La faute n'est pas seulement aux agriculteurs car ils sont tous conditionnés à produire toujours plus (mais malgré cela vendent toujours à des prix si bas qu'ils ne peuvent souvent que survivre sauf s'ils sont de très gros exploitants) : **la grande distribution est passée par là** et a dicté sa loi. : C'est le cercle infernal. Pourtant les consommateurs **voudraient manger des produits naturels sains** , ayant du goût et pas seulement une jolie couleur et une bonne résistance à l'étalage.

Quelques agriculteurs se convertissent au BIO mais comme la distribution de ces produits de qualité en est à ses débuts : ils ont encore quelques difficultés !!! Mais courage cela va changer. !

Je suis à 100% d'accord avec les écologistes qui dénoncent tous ces méfaits et affirment que durant les 100 dernières années les méthodes d'exploitation dites MODERNES de nos campagnes ont fait plus de mal aux terres cultivables que les 2000ans qui ont précédé.

Par contre , même si j'adore les animaux ; si j'ai à choisir entre l'OURS dans les PYRENEES ou les **Bergers et les troupeaux de moutons** : sans hésitation ce sont ces derniers qui auront la priorité. Pour les OURS on peut les préserver différemment.

Là encore c'est du cinéma médiatique mais on ne nous fera pas croire que notre ministre en charge n'a rien de plus important à faire que de se montrer protecteur des loups et des ours : Il vaudrait mieux qu'il s'occupe **des vrais problèmes** tels que faire cesser toute construction nouvelle d'usines ATOMIQUES ; faire des contrôles des sites industriels dangereux (du type Seveso ou autre) ; faire réétudier la dangerosité les produits utilisés en agriculture ou dans l'industrie ; faire des lois pour favoriser les cultures biologiques et la recherche sur les énergies propres du futur ; et on pourrait allonger la liste.

Ne parlons pas des OGM : Un de mes amis qui n'est que simple agriculteur m'a dit :

*« Moi je ne cultiverai jamais de plantes OGM car si une plante génétiquement modifiée produit dans sa sève un produit comparable à un insecticide : **c'est donc une petite usine à poison et on ne me fera pas croire que la graine ou le fruit produit n'en contient pas.***

Je préfère utiliser des graines sélectionnées par des grainetiers comme par le passé et en plus je puis produire par la suite mes semences moi même »

Ce raisonnement est peut être inapplicable à certains OGM différents de celui cité mais ,effectivement , si un produit tue les insectes , vers, chenilles, champignons : **il est rare qu'il soit BON et recommandable pour l'HOMME.**

C'est une vérité que certains biologistes employés par les géants du monopôle des OGM voudraient que l'on ignore : ils sont uniquement soucieux du profit à court terme de leur employeur ce qui entraînera leur promotion personnelle. (Il faut croire aussi que certains chercheurs n'ont plus par moment les pieds sur terre et qu'une discussion avec des personnes moins spécialisées est tout à fait salutaire.)

2-9-2/ Principe de PRECAUTION et Contrôle des RADIATIONS ionisantes :

Là aussi il faudrait appliquer le **principe de précaution** dans le bon sens :

CE N'EST PAS AU CONSOMMATEUR de PROUVER Q'UN PRODUIT EST NOCIF ou dangereux MAIS bien à CELUI QUI LE MET SUR LE MARCHE de PROUVER qu'il ne l'est pas.

Certains ont essayés **d'écrire ce principe à l'envers** ce qui démontre soit une absence totale de compréhension, soit une mauvaise foi évidente. Cette utilisation inversée est systématique à la télévision pour les commentaires sur les cas de procès ou par exemple le corps médical dit ne pas pouvoir se prononcer sur la raison de certain cancers d'anciens militaires ou employés de Mururoa alors que l'on sait que ces personnes ont été irradiées sans protection.

Là encore , les responsables politiques (qui n'y connaissent rien en irradiation) **sont trompés par les spécialistes** du **CEA et compagnie** qui essaient toujours de faire accepter en France des normes de sécurité et de rejets radioactifs plus LAXISTES que celles admises dans d'autres pays. Heureusement il y à aussi des normes européennes ce qui pour une fois réduit un peu cette dérive.

La CRIIRAD association sans but lucratif (loi de 1901) à été crée après la pollution de TCHERNOBYL pour pouvoir contrôler cette pollution car il était évident qu'à l'époque les Français n'avaient pas été informés .

Bien plus grave les fonctionnaires qui étaient payés pour assurer cette mission d'information de sécurité **ont fait au contraire de la désinformation publique pure et simple** : (certains procès commencent en Corse ou des nourrissons ont bu à l'époque du lait radioactif.. et le taux de leucémie et autres cancer de la thyroïde semble bien s'être accentué dramatiquement chez ces enfants) J'attends avec impatience les conclusions des tribunaux !

Le laboratoire de la CRIIRAD est équipé de matériel de contrôle moderne et dispose de spécialistes qualifiés et performant . Son personnel ne dépend que de l'association : ses analyses servent à contrôler les dires officiels et mettent en évidence certaines pollutions occultées, eaux de rejet de sites (ex : la Hague), atmosphère autour des centrales dans la vallée du Rhône... *Son adresse :CRIIRAD Le Cime 471 avenue Victor Hugo26 000 VALENCE France ; [E- mail : contact @criirad.org](mailto:contact@criirad.org) Site internet : www.criirad.org*

CRIIRAD= Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité.

Cet exemple de réalisation civile privée (de défiance vis à vis du secteur du nucléaire et de nos dirigeants) montre bien que de simples citoyens peuvent arriver , même sans financement mais avec beaucoup de conviction et de persévérance à réaliser une action civique remarquable.

Ceci est très encourageant et peut servir d'exemple à tous.

Nous avons légèrement dérivé des Ressources Nationales et Mondiales, mais une chose en entraînant une autre il était important de parler des points abordés ci dessus.

2-9-3/ Ressources minières mondiale, ressources énergétiques et MONDIALISATION des problèmes énergétiques.

La plupart des ressources minières ne sont pas encore épuisées, mais elles ne sont pas éternelles. Plus on produit et plus on doit utiliser des gisements moins riches qui sont plus difficiles à exploiter.

Certains matériaux tels que les métaux ou certains plastiques sont recyclables ce qui réduira de plus en plus les quantités à produire à partir de minerais ou produits de base (On arrive à recycler jusqu'à 30% du tonnage des métaux produits) ; d'autres ne le sont pas **comme le gaz naturel et le pétrole** . Les réserves pétrolières sont sur le déclin et les pays émergents tel que la Chine, l'Inde, l'Indonésie.. vont avoir une demande **en expansion très-très rapide** durant la prochaine décennie.

Cela signifie que les prix vont rester élevés : si les réserves couvrent 20 ans de notre consommation actuelle elles seront épuisées bien avant avec cette consommation accrue. Si notre monde occidental et les Etats Unis d'Amérique n'évoluent pas très vite vers d'autres types d'énergie il est certain que d'autres guerres ayant **pour motif réel le contrôle des champs pétroliers** auront lieu.

Comme pour les précédentes, les motifs de ces guerres nous auront été présentées comme tout autre : Nous allons délivrer ces peuples des extrémistes religieux (ou autres), nous allons aider à établir la démocratie et le respect des droits de l'homme sans parler de la destruction des armes de destruction massive qui n'existent pas... Le peuple Américain a la mémoire courte mais je crains que la promulgation du « Patriot Act » après le 11 septembre

2001 et sa nouvelle prorogation continue à donner à George BUSH les pleins pouvoirs ce qui lui permet, s'il le désire, de bloquer toute opposition citoyenne.

Ces textes sensés être d'exception et pour le bien et la sécurité des citoyens américains, **peuvent permettre d'emprisonner toute personne sans justification**, sans qu'aucun avocat ne soit présent et sans que l'on ait à la juger dans un délai donné :

Il suffit qu'elle ait été soupçonnée (même sans preuves) d'être favorable aux « terroristes » **ou déclaré telle** par les agences de sécurité. Si elle est mise dans les camps de prisonniers style « Guantanamo » elle peut y croupir le reste de sa vie durant sans que personne ne le sache.

Je sais bien que pour combattre des terroristes les démocraties sont très mal armées mais de là à accepter des textes aussi dangereux il y a un pas qu'une démocratie ne devrait pas franchir. Enfin espérons qu'un mauvais usage n'en sera pas fait.

En fait les USA auraient les moyens de développer de nouvelles sources d'énergie propre, décentralisées et renouvelable, **mais il faudrait qu'ils puissent s'affranchir** de la politique dictée par les grandes fortunes capitalistes (dont pétrolières) et des grandes industries telles que celles du secteur Militaro-Industriel.

Certains affirment même que de très nombreuses inventions relatives à des énergies nouvelles ont été détruites volontairement par de grands groupes industriels et financiers car elles auraient supprimé les énormes profits de leur quasi monopôle.

La pollution : ils s'en moquent, une société inégalitaire, injuste, et corrompue leur convient parfaitement.

Sans adhérer aux thèses des « **conspirationnistes** » dont on trouvera de multiples exemples sur Internet il faut bien reconnaître que ceux qui dirigent le monde sont bien en réalité **ceux qui possèdent la grande finance** : en fait ce sont eux qui dirigent tout (en sous-main et sans apparaître eux mêmes sur le devant de la scène).

Tous les pays occidentaux pourraient eux aussi faire des recherches et développer des énergies de substitution : Les plus simples déjà en service pourraient se substituer progressivement au pétrole, charbon et énergie atomique :

Les chutes d'eau, les éoliennes, la biomasse, l'énergie de marées, les cellules photo-électriques, les chauffages et chauffe-eau solaires.....peuvent s'exploiter sans attendre et fournir du travail à de très nombreuses personnes.

Plus tard d'autres percées seront faites et donneront une énergie non polluante et probablement illimitée telles que les développements (que certains estiment comme très probables et très proches) sur **l'Énergie du point zéro ;.. La Supraconductivité les moteurs ayant un rendement supérieur à l'unité** (Un japonais commence à en produire et à les vendre) les moteurs fonctionnant à l'eau (avec dissociation de l'eau en hydrogène/oxygène par micro impulsion électriques juste avant l'admission).etc...

2-9-4/ Énergie ATOMIQUE la fusion :

Il est prématuré de dépenser des sommes inimaginables dans des projets tels que celui **d'ITER qui devrait se construire** à Cadarache : il n'est pas certain du tout que cet investissement aboutisse car entre faire des expériences de laboratoire très limitées et que l'on suppose prometteuses, et « **mettre industriellement un petit soleil en bouteille** » il y a une marge très difficile à franchir :

Si de telles sommes d'argent (8,4 milliards d'euros) sont disponibles elles suffiraient à développer **TOUS les projets cités ci avant** et là les résultats concrets seraient assurés à brève échéance.

Attention je n'ai pas dit que j'étais contre la recherche théorique : j'ai été moi-même « Directeur de Recherche et Développement » (dans un bureau d'étude d'usines fabricant dans plusieurs sites du monde du matériel pétrolier de gazoducs et de forages ; ce qui est en fait plus près de la fabrication que de la recherche pure.)

La seule chose que je reproche aux physiciens théoriciens c'est de s'orienter souvent vers des concepts pas forcément viables « industriellement parlant »

Exemple qui vient du CEA : Le réacteur de SUPER PHENIX

conçu avec un transfert de chaleur par SODIUM fondu à 550°C est une aberration quand on sait qu'à haute température le sodium fondu corrode presque tous les alliages INOX connus et que si on laisse refroidir il solidifie dans les tubulures ; de plus et non des moindres à cette température, en contact avec l'air le **sodium fondu s'enflamme spontanément ; et il explose au contact de l'eau ;** mais ce n'est pas tout **on ne sait pas éteindre un feu de plus de 100 Kg de sodium** or savez vous qu'il y a mille tonnes de sodium dans ce réacteur ? (plus 5 000 Kg de plutonium)

Dormez tranquilles bonnes gens nos super physiciens veillent : Tout est normal, bien calculé, même si la toiture au dessus du réacteur s'effondre en 1999 car il a trop neigé.

Bien sûr on ne peut pas demander à des atomistes de penser qu'à Crey-Malville en Isère, (lieu où se trouve SUPER PHENIX) il peut neiger et faire froid. Pas plus que ceux qui ont construits les centrales du Rhône n'avaient pensé que le Rhône pouvait geler et la glace boucher les canalisations de rejet d'eau des centrales (Véridique et cela a failli entraîner un accident... mais tout c'est bien passé : **c'est oublié**).

Tout comme est oublié que : **si inondation de centrale il peut y avoir**, il faut que toutes les armoires électriques et électroniques soient placées « à l'étage » ou en hauteur et que les câbles des parties basses soient blindés et étanches. Toutes ces règles sont bien connues des « ENGINEERINGS » compétents, pourquoi ne les a-t-on pas appliquées à l'énergie atomique ? (ref : centrale de Blayais 33)

Quand aux COÛTS : Superphenix **à été RUINEUX**

Projet chiffré à : 4 Milliards ; Réalisation : 10 Milliards (plus du double)

Prix estimé du futur démantèlement : 25 Milliards

La leçon n'a pas servi on recommence avec ITER

En conclusion on voit bien que même dans les secteurs de haute technicité que l'on nous vend tant (en les comparant aux vieilles centrales situées en ex URSS) les systèmes sont beaucoup moins sûrs que ce que l'on nous dit et que parfois des « bourdes énormes » subsistent encore. Il semble que les concepteurs de centrales ne connaissent pas les systèmes « Fail Safe et Fool Proof » utilisés en milieux dangereux tels que raffineries.

Il faudra donc REORIENTER tout ce qui touche au secteur de l'ENERGIE : c'est une tâche très importante je dirai VITALE . Nous pourrions ainsi **stopper** en parallèle **les pollutions** de toute nature et qui influent sur notre environnement terrestre. Plus nous attendons et plus cela sera difficile. Et que l'on ne nous parle pas **d'exception Française**

ou **qu'on essaye de nous convaincre** (c'est déjà en cours à la télé) des bienfaits des centrales atomiques car elle rejettent moins de CO2 que les centrales au gaz... c'est tellement GROS que le moins instruit des Français sait bien **que les déchets radioactifs** (que l'on ne sait pas ou mettre) **vont polluer la terre de nos enfant pour des millier d'année.**

Vous aurez compris que je ne suis pas en faveur du nucléaire et que ce ne serait pas son développement que je recommanderai au monde futur.

3-0/ AUTRES SUJETS DE BASE:

3-1/ ETAT CIVIL ; Rôle des mairies ALLOCATION PERSONNELLE à VIE :

Chaque nouveau né sera inscrit dans les mairies comme à l'heure actuelle. Mais la fiche d'état civil personnalisée et sécurisée sera mise sur informatique. Ce dossier devrait en plus garder trace des informations qui permettront à la mairie de faire effectuer le paiement de « **l' ALLOCATION PERSONNELLE à VIE** » que touchera chaque Français de sa naissance jusqu'à sa mort.

Pour nous fixer les idées supposons que cette somme est de **400 euros/mois** :

Cette somme de 400 €/mois sera versée en totalité aux retraités ; par contre pour tous les autres elle sera divisée en deux : 200 €/mois pour la personne elle même (ou ses parents pour les enfants à charge) et virée directement sur son compte bancaire normal et 200 €/mois pour le COMPTE SECURITE.

Ce compte sera lui même fractionné par la banque en 2 parties :

1/ **Le compte sécurité** proprement dit (qui rapporte 2%) Soit 150 €/mois

2/ Le compte **ASSURANCE GROS RISQUES** (à fonds perdus) Soit 50€/mois

Le compte sécurité sert à chacun pour payer ses soins médicaux courants : (docteur, médicaments) . S'il s'agissait d'un accident , d'une longue maladie, ou d'une pathologie lourde : c'est le **compte assurance gros risques** qui prendrait le relais. Cette caisse gros risque est garantie par les fonds de sécurité de l'état.

Celui qui est en bonne santé ne dépense pas plus de 50 € /mois en soins médicaux ce qui lui permet d'économiser 100 €/mois qui (à l'âge de 65 ans et 2% d'intérêt) feront un capital disponible de **159.050,87 €** cela fait un bon complément de retraite !

Cette somme sera disponible sans impôts ni taxes : elle sera un bonus pour ceux qui utilisent normalement et sans abus les soins médicaux. La personne n'aura rien à faire : c'est sa banque qui chaque mois calculera les intérêts sur ce qui reste **sur son compte sécurité** et les rajoutera à ce compte.

Cette somme pourra être déposée dans un **fond national de rentes** qui pourra (comme le font déjà pour les fonctionnaires les régimes de compléments de retraite PREFOND) transformer cette somme en VERSEMENT à vie de la somme établie en fonction de la somme économisée et de l'âge de la personne.

3-2/ AGE de la RETRAITE :

Vu la technologie actuelle dans les pays occidentaux la retraite ne pourra pas être prise avant 60 ans ; Un départ à la retraite se fera après cet âge sur les bases du volontariat : en fonction de la santé de chacun une retraite à temps partiel sera possible. Pour les métiers pénibles il pourra être proposé des emplois de bureau ... Des avantages incitatifs seront donnés à ceux qui continueront à travailler- même à temps partiel- après 60 ans.

Il faut bien réaliser que nous aurons besoin de conserver le plus d'actifs possible pour faire face au vieillissement de la population qui entraînera une pénurie de main d'œuvre ; de plus l'accroissement général du pouvoir d'achat va entraîner non seulement le plein emploi , mais également une demande accrue de biens d'équipements et de loisirs.

Il est même possible qu'il faille ,(au début seulement), établir des priorités pour favoriser les secteurs de production les plus utiles.

Une autre remarque est que le monde actuel du travail se prive en se séparant des personnes de plus de 55 ans(qui sont souvent mises en préretraite) de personnes d'expérience qui sont bien utiles dans l'accomplissement de leur tâche mais aussi pour la formation des jeunes et les nouveaux employés. C'est dommage d'autant que les retraités actuels passent sans transition d'un secteur ou ils se sentaient UTILES à un autre ou ils se sentent très vite devenir des personnes à CHARGE.

Je suis certain que la prise **de retraite à la carte** serait bénéfique non seulement pour la société dans son ensemble mais aussi pour les retraités eux mêmes.

3-3/ La PUBLICITE :

Les règles définissant la publicité devant être revues car il faudrait arriver à mettre cette publicité au service du public et non pas au service des vendeurs.

La publicité télévisée actuelle est agressive , elle fait intrusion chez nous dans notre intimité avec un volume sonore accru de 15% ce qui est une violation de notre désir de garder un volume sonore raisonnable ; elle est faite pour conditionner inconsciemment les téléspectateurs afin de les orienter vers des achats « non raisonnés »

A ce titre je ne comprends pas qu'il n'y ait pas de contrôle destinés à déceler les « PUBLICITES SUBLIMINIQUES » que l'on ne devrait pas admettre. : ces méthodes se rapprochent de celles pratiquées par les états qui se servent du lavage de cerveau pour contrôler les opposants.

Interdire les coupures PUB à l'intérieur des émissions ou des films serait aussi un bien car il s'agit de publicité FORCEE.

Un peu de décence devrait également présider à la diffusion de publicités dont le seul but devrait être de faire connaître un produit et ce afin d'en augmenter ou permettre la vente : pourquoi EdF/ GdF font ils de très longues et très coûteuses publicités alors qu'ils ont un quasi-monopôle dans leur secteur : Ils feraient mieux d'augmenter un peu moins leur tarifs et d'économiser sur leur budget publicité qui ne leur rapporte pas un client de plus. ...mais parfois les buts poursuivis sont tout autres : à vous de les trouver.

Il serait intéressant pour les téléspectateurs que des publicités comparatives puissent être autorisées : elles devraient donc rester OBJECTIVES et seuls des organismes indépendants tels que « Que Choisir » ou « 60 Millions de Consommateurs » pourraient les initier avec le soutien des fabricants.

Pour développer l'image de marque de certains groupes (ou sociétés) on pourrait par exemple passer de beaux films en indiquant avant et après le nom du SPONSOR.

3-4/ MEDIAS, AUDIOVISUEL :

Tous nos dirigeants qu'ils soient de droite ou de gauche sont enclins à faire de l'électoratisme à longueur d'année et tous ont bien compris l'intérêt des médias :

C'est par l'intermédiaire du capital que certains grands groupes contrôlent la grande presse privée .

Cette presse là diffusera ou pas les informations courantes qui selon leur présentation prendront une signification qui leur convient. Le lecteur sera influencé dans une direction de pensée donnée.

Presque jamais une étude impartiale et complète de cette information ne sera présente et le lecteur moyen ne verra que les arguments blancs ou noir (selon le journal) qui lui seront présentés. Il perdra l'habitude de choisir par lui même les commentaires qu'il juge les plus appropriés.

Même lorsque l'information est présentée sans commentaires le lecteur n'est pas sûr de connaître les faits car il est si facile de mentir par omission !

Cette tromperie est particulièrement vrai quand les Agences de Presse manipulent volontairement l'information à la source ou sont elles mêmes trompées par des services payés pour cela.

Avant toute guerre l'opinion publique est manipulée de cette façon jusqu'à en devenir FAVORABLE au conflit déjà décidé plusieurs mois avant (voir les derniers conflits contre l'IRAK et peut être bientôt les suivants qui pourraient bien être dirigés contre l'IRAN) mais il semble que de plus en plus de citoyens se rendent compte et réfléchissent !

Ce que je viens de dire pour la presse est **encore plus valable pour la TELEVISION** qui elle rajoute au tout une SELECTION des images destinées à frapper la sensibilité intime du téléspectateur non averti. Ces images sont repassées plusieurs fois dans divers journaux quand ce n'est pas EN BOUCLE. Parfois le matraquage médiatique devient si fort que même les téléspectateurs qui gobent tout ce que l'on leur montre en arrivent à soupçonner quelques manœuvres. Mais le pouvoir des images est si GRAND qu'il est difficile de n'être pas influencé. Inutile de dire que l'on connaît aussi des cas de trucages d'images qui ont été fait volontairement. Ils ont même été dénoncés(bien timidement il est vrai) par certains reporters eux mêmes.

Donc de nouvelles règles de journalisme de presse et d'audiovisuel vont devoir s'imposer dans un monde nouveau. L'information devra ne dépendre que de journalistes intègres qui n'auront pas le droit de pratiquer l'autocensure et qui devront ouvrir leurs colonnes à d'autres journalistes de sensibilité différente voire contraire.

Il est vital que l'information de tous soit CORRECTE, précise et neutre avec la possibilité d'expressions de commentaires divers et parfois opposés L'avocat du diable sera non seulement autorisé mais apprécié.

En dehors de l'information il faudrait aussi éviter que les films passés soient (à plus de 80% **des films violent ou très violents** ; si en plus ils **sont amoraux** je ne pense pas que cela soit un bon choix et je suis partisan que les films soient sélectionnés par des téléspectateurs qui incluraient des représentants des familles .Je sais bien que montrer certaines reconstitutions historiques est formateur et nécessaire, mais ne montrer que de la violence partout ne correspond pas à notre réalité même imparfaite et injuste. Je suis certain

que de grands cinéastes sont prêts à faire des films dynamiques, idéalistes et exaltant le courage, l'abnégation, le service rendu...et toutes ces vertus dont on ne parle plus.

Ces changements sont encore une fois perturbant pour les médias actuels mais je sais que de vrais journalistes les appellent de leur vœux : ils voudraient enfin faire leur métier en leur âme et conscience.

Je crois également qu'il faudra conserver une chaîne officielle permettant au gouvernement de faire connaître son action, l'avancement de ses travaux avec en plus diffusions d'émissions de formations et/ou vulgarisations magistrales telle que celles diffusées sur « The Learning Chanel » au royaume uni. Peut être même une chaîne consacrée uniquement à l'éducation serait elle souhaitable ... à moins que l'on ne puisse arriver à ce but à bien moins cher par le futur internet.

3-5/ Le futur Internet et les « Aides à l'Enseignement » :

Les progrès constants de la « Mito- informatique » sont tels que de nouvelles applications apparaîtront très vite et que ce qui n'est à l'heure actuelle **qu'un extraordinaire espace de liberté** pourra devenir un outil de travail exceptionnel.

Dés à présent il serait possible de prévoir des aides à l'éducation merveilleuses : Des cours magistraux pourraient être disponibles pour tous gratuitement avec des démonstration incluant des expériences presque impossibles à réaliser dans les écoles actuelle (à moins que l'on ne soit dans les cycles supérieurs universitaires).

Cela c'est le futur mais mêmes si ces aides vont devenir incontournables le travail en classe avec un ou des Enseignants reste encore irremplaçable et vital en soi .

Il faudra que tous les enseignants aient la vocation , sachent engendrer le respect et aient le soutien nécessaire à l'accomplissement de leur mission qui est vitale pour l'avenir. Il faudra évidemment retrouver le minimum de discipline nécessaire à des études sérieuses et couronnées de succès. Il faudra savoir former « **Des têtes BIEN FAITES et non pas des TETES BIEN PLEINES** »

L'ENSEIGNEMENT dans sa globalité sera revu de telle façon qu'en sortant du **primaire tous les enfants sachent LIRE, ECRIRE,ET COMPTER**. C'est la base sans cela inutile d'aller vers les stades supérieurs.

En plus on aura commencé l'instruction civique, et appris des notions de respect de l'environnement ; des sciences de la nature ;de la géographie et dans les sports on apprendra à nager. Quelques notions d'anglais sont souhaitées par certains, pourquoi pas, mais avant tout il faut connaître sa langue maternelle et ne pas trop se disperser. En plus une familiarisation à l'informatique est nécessaire.

Pour le secondaire il faudra avoir un tronc commun de connaissances et des OPTIONS qui correspondront aux diverses orientations potentielles et désirs de chaque élève.

Il y aura **beaucoup plus de sections d'enseignement technique** . Celui ci retrouvera ses lettres de noblesse puisqu'il préparera à des emplois d' ACTIFS à tous les niveaux qui auront de nombreuses possibilités d'emplois et plus tard pourront s'il le désirent

s'installer à leur compte. Les emplois techniques peuvent mener (si les résultats scolaires sont bons) à l'entrée dans des écoles supérieures (écoles d'ingénieurs et autres)

Les licences et maîtrises universitaires pourront déboucher sur des emplois dans la « recherche » qui seront beaucoup plus associée aux universités et grandes écoles.

En fait il faudra que des statistiques prévisionnelles orientent les étudiants vers des diplômes correspondant **aux offres d'emploi réels** qui seront offerts. Rien ne sert de former des wagons entiers de psychologues si l'on a un besoin énorme d'agriculteurs, d'électriciens ou d'ingénieurs : le nombre de diplômés dans chaque branche devrait sensiblement correspondre à celui des nécessités réelles de la nation. Avec de bons statisticiens ces prévisions sont tout à fait possible. Pourquoi ne pas les mettre en pratique ?

Une revalorisation des métiers pratiques ou manuels sera indispensable : il n'y a aucune raison qu'il y ait des différences de salaire aussi grandes entre les diverses catégories de personnel, allant des employés de base au directeur général en passant par tous les employés de bureau et cadres divers.

Cela nous pose la question **de la HIERARCHISATION** des professions et des écarts Maximum tolérables entre les salaires des extrêmes.

3-6/ ECARTS SALARIAUX le point actuel :

Il est bien connu qu'il existe d'énormes écarts salariaux entre les professions dites « non spécialisées » et les autres qui font appel à des connaissances théoriques et/ou pratiques plus ou moins poussées :

Si l'on s'en tient aux « écarts du salaire net moyen annuel (secteur privé et semi-public) : l'INSEE nous donne pour 2003 un rapport **de 3 (TROIS)** correspondant au rapport des tranches D1/D9 ; D1 étant le salaire minimum de la tranche de salariés allant de 10 à 20 % des salariés les plus bas ; D9 représente elle le minimum des salaires des 10 % formant la tranche la plus élevés....(allant de 90 à 100 %)

Vu le double écrêtage pratiqué par cette méthode de travail nous remarquons qu'il y a encore 10% des salaires les plus bas (inférieurs à 11 736 euros/ an) **qui ne sont pas pris en compte** ; pas plus que les salaires supérieurs à 34 913 euros/ an .

Le résultat réel est significatif mais si les tranches étaient plus fines (disons chaque 5 % de salariés) elles montreraient un écart bien, bien supérieur qui d'après certains dépasserait les 10 ou 15 . Il est évident que si cette méthode de travail était employée officiellement elle ouvrirait peut être les yeux du petit peuple qui pourrait trouver cela trop injuste ! (*voir ci dessous*)

Distribution des salaires annuels nets de prélèvements par sexe dans le secteur privé et semi- public

	Femmes	Hommes	Ensemble
D1	11 108	12 208	11 736
D2	12 327	13 720	13 140
D3	13 390	15 099	14 440
D4	14 551	16 568	15 846
Médiane (D5)	15 981	18 290	17 463
D6	17 731	20 434	19 462
D7	19 942	23 454	22 108
D8	23 005	28 325	26 346
D9	28 895	38 245	34 913
D9/D1	2,6	3,1	3,0

Lecture : En 2003 10 % des salariés à temps complet du secteur privé et semi-public gagnent un salaire annuel net inférieur à 11 736 €, 20 % inférieur à 13 140 € ...

Champ : Salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Mais dans cet exemple nous ne parlons que de « **SALAIRES** » : que deviennent ces écarts si nous parlons maintenant des « **REVENUS** » : nous pourrions cette fois incorporer les chiffres publiés par « l' **OBSERVATOIRE DES INEGALITES** » que vous retrouverez sur Internet (voir extraits ci après).

« Ce tableau donne les REVENUS des 15 PDG Français exprimés en MILLONS D'EUROS convertis sur la colonne de droite en ANNEES DE SMIC

	<i>Société</i>	<i>Salaire annuel en millions d'euros</i>	<i>Années de Smic</i>
<i>Lindsay Owen-Jones</i>	<i>L'Oréal</i>	6,60	477
<i>Edouard Michelin et René Zingraff</i>	<i>Michelin*</i>	5,20	376
<i>Antoine Zacharias</i>	<i>Vinci</i>	3,43	248
<i>Jean-René Fourtou</i>	<i>Vivendi</i>	3,43	248
<i>Maurice Lévy</i>	<i>Publicis</i>	3,20	231
<i>Daniel Bernard</i>	<i>Carrefour</i>	3,13	226
<i>Daniel Bouton</i>	<i>Société générale</i>	3,10	224
<i>Thierry Desmarest</i>	<i>Total</i>	2,79	201
<i>Jean-François Dehecq</i>	<i>Sanofi Aventis</i>	2,74	198
<i>Henri de Castries</i>	<i>Axa</i>	2,54	183
<i>Franck Riboud</i>	<i>Danone</i>	2,43	175
<i>Martin Bouygues</i>	<i>Bouygues</i>	2,30	166
<i>Serge Tchuruk</i>	<i>Alcatel</i>	2,29	165
<i>Serge Weinberg</i>	<i>Pinault Printemps Redoute</i>	2,23	161
<i>Jean-Louis Beffa</i>	<i>Saint-Gobain</i>	2,22	160
<i>Source : L'Express, 2 mai 2005</i>	<i>Données des rapports annuels 2004. Partie fixe et variable du salaire. Pour LVMH, Ricard, Thomson, STMicroelectronics les données n'étaient pas disponibles</i>	<i>* Part du bénéfice</i>	

En 2004, le patron de L'Oréal a touché 4,7 siècles de salaire d'un smicard !!!!

L'exercice de responsabilité peut-il justifier un tel écart ? Certes les PDG

L'exercice de responsabilités peut-il justifier un tel écart ? Certes les PDG

doivent payer des impôts, mais ces données ne tiennent pas compte de plus-values réalisées par ailleurs (via les stock-options notamment) et les nombreux avantages en nature fournis par l'entreprise.

A quoi bon être si riche ? De tels niveaux de revenus sont bien supérieurs à ce qu'un individu ou même une famille peut dépenser, même s'ils permettent de mener un train de vie inaccessible au commun des mortels. Sauf énorme faux-pas, ils garantissent surtout un haut niveau de vie à plusieurs générations successives et permettent de se lancer dans des stratégies d'investissement personnelles (entreprises, collections artistiques, etc.). »

Si nous faisons le total des années **de Salaires payés au SMIC** que représentent les revenus des 15 PDG Français ci dessus nous obtenons 3 439 ce qui revient à dire que si par un extraordinaire geste de solidarité ces 15 PDG avaient fait don de leur revenus de 2004 ils auraient pu engager au smic pendant un an 3439 CHOMEURS (l'état Français leur offrant les charges sociales correspondantes)... Mais ne rêvons pas ces 15 PDG ne vont pas à eux seuls réduire à zéro le chômage en France car pour eux cela reviendrait à scier la branche sur laquelle ils sont assis et ils ne veulent pas que leur position change. Toutefois cet exemple doit être conservé car il **illustre bien le pouvoir ENORME** qui est concentré entre leur mains par l'intermédiaire de l'ARGENT.

Nous ne pouvons qu'approuver les commentaires ci dessus(*en italique*) de l' **OBSERVATOIRE des INEGALITES** et, **pour l'instant ,nous dirons seulement que la répartition des richesses produites doit être revue en profondeur** car aussi méritantes soient elles, les personnes bénéficiant de tels revenus peuvent être comparées à des DIEUX (si on les compare au smicard). Hors ce ne sont que des HOMMES ni plus ni moins ; ils sont peut être plus intelligents ; ils sont peut être nés dans un milieu favorable mais malgré cela la conclusion est que la répartition se fait mal et que les lois qu'on nous impose par hommes politiques et gouvernements interposés favorisent cet état de fait

3-7/ LES GROUPEs de PRESSION :

Les règles, lois, accords de tous les pays ... sont téléguidés non pas par la volonté des peuples mais bien par des organismes supranationaux qui tous INSTAURENT le LIBRE ECHANGE généralisé, LA MONDIALISATION SAUVAGE, La DISPARITION DU PLUS FAIBLE AU PROFIT DU PLU FORT.

Le plus fort étant bien sûr celui qui est le plus riche.

Ces organismes supranationaux ne sont pas forcément légaux car ils n'ont pas toujours été élus par les divers pays eux mêmes et ils obéissent à des « **Éminences**

pas toujours été élus par les divers pays eux mêmes et ils obéissent à des « **Éminences Grises** » qui en finale, sont celles qui détiennent le grand capital.

Nous trouvons par exemple dans cette catégorie le **FMI** (fond monétaire international)+ **les Grandes banques nationales et internationales** qui y sont liées ; l'**OMC** (organisation mondiale du commerce) ; les accords du **GATT** ; **AGSC... le G 8...etc...**

Sans oublier les Associations ou organisations et Groupes de pression internationaux que sont **LES BILDERBERGERS** ; **La Commission TRILATERALE** ; **Le CFR (Council on Foreign Relations)** **Le CLUB de ROME** ; **La ROUND TABLE** ; **Les NATIONS UNIES** pour ne citer que les plus connues mais qui, toutes sont liées de près ou de loin « **Aux ILLUMINATI** » (les ILLUMINES de Bavière d'Adam Weishaupt)

Pour les moins connues nous devrions rajouter : Le Conseil des 13 ; Le Conseil des 33 ; Le Comité des 300 ; Les Skull § Bones .

Mais je crains de vous aiguiller vers des sujets chers aux « **conspirationnistes** » car s'il est indéniable que les organisations citées ont (ou ont eu) une grande importance dans l'évolution de la société humaine sur terre ; je ne suis pas certain qu'elles en aient autant que ce que certains disent.

3-8/ La FRANC- MACONNERIE :

Certaines sociétés secrètes (ou discrètes telles que la **Franc – Maçonnerie**), ont également une influence importante sur notre société actuelle.

Pour ma part je pense que le travail effectué dans les loges bleues (correspondant aux trois grades inférieurs : Apprenti ; Compagnon et Maître) est globalement bénéfique . Par contre je ne sais que penser des loges supérieures qui pour certaines obédiences vont du troisième au 33 ème degré....Sont elles réellement un vivier dans lequel sont sélectionnés certains pour être admis dans d'autres **Groupes OCULTES** ? **La LOGE P2** semblerait bien résulter d'un tel processus et ses buts étaient tout sauf philanthropiques. Mais abstenons nous de juger et attendons d'avoir étudié à fond ce secteur assez particulier il faut bien le dire.

Constatons cependant qu'en appel les responsables sont Acquittés : voir article tiré de la presse de gauche française (l' HUMANITE) édition du 19 juillet 1990

« LES ASSASSINS DE BOLOGNE ACQUITTES

La cour d'appel de Bologne a acquitté mercredi quatre membres de l'extrême droite italienne. Ils avaient été reconnus, en première instance, responsables de l'attentat en gare de Bologne qui avait causé la mort, le 11 août 1980, à quatre vingt cinq personnes et fait deux cents blessés. Ces terroristes avaient été condamnés, en 1988, à la prison à vie. Le tribunal a aussi annulé la condamnation à dix ans de détention infligée à Licio Gelli, responsable de la loge P-2 et celle de Francesco Pazienza, un financier véreux. L'attentat de Bologne faisait partie d'un vaste complot néo-fasciste destiné à déstabiliser la démocratie en Italie. La loge P-2, « propaganda due », était spécialisée dans le financement des activistes d'extrême droite. « Ce verdict signifie que le droit à la justice pour les victimes a été nié », a déclaré l'avocat des familles

que le droit à la justice pour les victimes a été nié », a déclaré l'avocat des familles frappées par l'attentat. »

3-9/ La JUSTICE

Cela nous rappelle que ce que nos pays occidentaux nomment « **JUSTICE** » devra également être sérieusement revu : il semble bien que Jean de La FONTAINE est toujours (et plus que jamais) d'actualité : Nous pouvons toujours dire qu'actuellement la règle est :

« Selon que vous serez puissant ou misérable les jugements de cour vous rendront blanc ou noir » ou encore : **« La raison du plus fort est toujours la meilleure »...**

Peut être allons nous faire mentir ces affirmations car nous pouvons également citer un autre proverbe plus optimiste et POSITIF : « Vouloir c'est pouvoir ». Nous devons donc également revoir entièrement notre système judiciaire actuel et le rendre tout à fait indépendant mais aussi plus rapproché des citoyens.

Si nous voulons vraiment changer de façon positive et déterminée tout ce qui conduit notre belle terre à sa perte : **NOUS LE POUVONS** .

Ce qui me rend optimiste c'est que de plus en plus de personnes s'intéressent à des sujets hier encore tabous tels que : **Les pouvoirs de l'ESPRIT ; Le développement PERSONNEL ; l'Etude comparée des diverses RELIGIONS ; la SPIRITUALITE ; les médecines DOUCES ; la PHILOSOPHIE ; la MEDITATION ; l'ARCHEOLOGIE non conventionnelle ; la recherche de la VERITE occultée ; Le POSITIVISME La RECHERCHE d'un IDEAL**

En un mot tout ce qui nous permettra une modification globale de notre façon future de vivre , de réagir et de retrouver enfin notre **LIBERTE** . Ceci nous permettra de devenir une partie consciente et **RESPONSABLE** de notre MONDE.

4-1/ La SANTE :

La santé est en France un grand sujet de préoccupations et il semble bien qu'en moyenne, en France, on consomme plus de médicaments qu'ailleurs dans le monde (et beaucoup d'anxiolytiques ce qui démontre le mal-être et le stress général.)

C'est peut être du au système de Sécurité sociale, mais pas seulement car la santé est pour certains un gros business (et les chiffres d'affaire et enjeux des grands laboratoires pharmaceutiques sont énormes).

Actuellement la médecine, en France, est sous la coupe et le contrôle du « Conseil de l'Ordre des Médecins. Celui ci ne permet qu'une médecine ALLOPATHIQUE qui soigne chimiquement- le plus souvent-les CORPS des patients : On essaye de supprimer le résultat (la maladie) sans pratiquement s'attaquer à ce qui l'a provoqué.

Les médecines douces sont parfois tolérées, le plus souvent bannies ; encore dernièrement la médecine Homéopathique a subi les assauts de l'Ordre des Médecins.

Mais prenons conscience de ce que disent certains médecins en désaccord avec sa dictature :

Texte extrait d'un site Internet : onnouscachetout.com

« Pour en finir avec l'Ordre des Médecins

*"Une mode domine chaque époque sans que la plupart des gens soient capables de voir les tyrans qui imposent leur volonté."
Einstein*

L'Ordre des Médecins fut créé sous le gouvernement de Vichy en même temps que les Renseignements Généraux. L'Ordre des Médecins a conservé les mœurs d'une police politique : délation, secret, coups tordus, mensonge, chantage, corruption...

L'Ordre des Médecins a pris en otage la santé des Français en imposant aux médecins une médecine standardisée en violation du code de déontologie médicale qui laisse à chaque thérapeute la liberté de choix du traitement approprié au cas de son patient. La France est donc soumise à une médecine unique excluant les thérapies naturelles qui sont moins coûteuses, moins nocives et mieux adaptées aux cas individuels.

L'Ordre des Médecins traque les médecins innovateurs et mène une chasse aux sorcières contre les médecines douces dont une majorité de Français voudraient bénéficier.

L'Ordre des Médecins est à la solde de l'industrie pharmaceutique dont il sert de pourvoyeur de drogues chimiques. L'Ordre impose aux médecins de prescrire des médicaments peu efficaces ou dangereux mais qui sont plus rentables que les remèdes naturels. L'Ordre des Médecins est au service de l'argent et non de la santé.

L'Ordre des Médecins est une institution qui viole la loi puisqu'il s'autorise à enquêter, juger et condamner des médecins en se substituant à la police et à la justice. On connaît les tribunaux de L'Ordre des Médecins établis sur le modèle de l'Inquisition. L'Ordre des Médecins se livre à une parodie de justice avec des juges déguisés en robes rouges et manchons d'hermine. Quelle autre profession s'autorise arbitrairement le droit d'exclure un professionnel parce qu'il préfère servir le public plutôt qu'une industrie, en l'occurrence celle de la chimiothérapie ?

L'Ordre des Médecins est un instrument de l'industrie pharmaceutique qui impose aux Français des vaccins et des poisons allopathiques dont les effets nuisibles ont été démontrés par des chercheurs indépendants.

L'Ordre condamne les médecins honnêtes et scrupuleux qui refusent de participer à l'empoisonnement de masse de la population. L'Ordre voue à l'exclusion et à la ruine des médecins qui obtiennent de bons résultats thérapeutiques par d'autres moyens que les drogues chimiques. Pour comble, ces médecins sont condamnés pour avoir guéri leurs patients.

Nous voulons la liberté de choix thérapeutique pour les malades. Nous voulons la liberté de prescription pour les médecins.

Pour cela, nous demandons : l'abolition de l'Ordre des Médecins, organisme nuisible et inutile, et le regroupement des médecins dans une fédération de praticiens de santé entièrement indépendante des laboratoires et lobbies.

Pour une Fédération des Médecins Libres. Vive la médecine libre. »

Je sais bien que sur Internet certains contestataires ont tendance à forcer le trait, mais néanmoins je crois que le DOCTEUR qui a écrit ce texte devait être sincère avec lui même et qu'il devait en avoir « gros sur la patate » comme on dit dans la France d'en bas...

Je vais inclure un passage émanant « Des VERTS » cette fois qui veulent eux aussi faire réformer cette institution :

« Le Conseil de l'Ordre des Médecins : une juridiction d'exception qui doit être réformée

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 9 JUIN 2005

Le Conseil de l'Ordre des Médecins vient de se signaler dans deux affaires de nature différente, mais qui illustrent bien l'anomalie juridique qu'il représente. Il a fait dans les 2 cas machine arrière, mais ces deux affaires doivent conduire à s'interroger sur la nature de cette institution.

Le Docteur Patrick Pelloux avait été convoqué par le Conseil de l'Ordre de Paris pour répondre de déclarations publiques faites dans le cadre de son activité syndicale. L'affaire est reportée sine die. Au nom de quoi ce Conseil s'est-il permis d'intervenir dans un débat de nature syndicale ?

Le Docteur Michelle d'Auria a été obligé de mener une grève de la faim pendant 50 jours et de mettre sa vie en danger pour obtenir la levée de l'interdiction d'exercer prononcée contre lui par le Conseil National de l'Ordre des médecins pour avoir exercé sous un nom d'emprunt. Celui-ci a finalement accepté de l'inscrire. Au nom de quoi ce Conseil de l'Ordre le condamnait-il professionnellement, alors que son innocence avait été reconnue par ailleurs par la justice française, qui avait prononcé un non-lieu dans cette affaire ?

Les Verts ont apporté leur soutien aux Docteurs D'Auria et Pelloux. Ils se réjouissent du recul opéré aujourd'hui par l'Ordre dans les 2 cas. Ils appellent à une réforme de l'Ordre des Médecins, comme de tous les Ordres des professions de santé sur la base du principe suivant : les tâches d'organisation de la profession, comme l'organisation de la permanence des soins, doivent être confiées à des Unions Régionales des Professionnels de Santé et celles relevant de la déontologie doivent dépendre de la justice ordinaire.

Cécile Duflot, Porte-parole »

Il semble donc bien qu'il y ait la encore beaucoup de choses à revoir et, en considérant de nombreux autres faits émergents, que je ne puis inclure dans ce fascicule ; je suis enclin à opter pour les propositions énumérées ci avant.

J'y rajouterai qu'il est anormal de réduire les médecines douces qui s'avèrent efficaces à la portion congrue . Je suis persuadé que si la médecine actuelle avec tous ses progrès technologiques est nécessaire elle pourrait souvent être évitée si en amont on avait fait la prévention minimum nécessaire. De plus le mental étant de première importance (bien que très peu ou non traité par la médecine actuelle) je pense qu'il devra obligatoirement être pris en compte dans le futur. Vivre dans une Société plus Juste, plus dynamique, plus motivante contribuera aussi à réduire de façon importante le STRESS de chacun.

Les soucis liés à l'incertitude du minimum vital auront disparu et si le stress est réduit la santé s'améliore ; dans qu'elles proportions.... Ça c'est une autre histoire ... Mais peut être plus qu'on ne croit.

4-2/ ENCORE QUELQUES CHIFFRES :

4-2-1 Revenus moyens , « Les salaires en Europe : »

De L'Observatoire des Inégalités : www.inegalités.com/

Les salaires en Europe

	<i>Euros</i>	<i>Parité de pouvoir d'achat*</i>
<i>UE25</i>	28 020	28 020
<i>Belgique</i>	30 690	30 650
<i>Rép. tchèque</i>	7 210	13 950
<i>Danemark</i>	41 740	32 410
<i>Allemagne</i>	34 620	33 460
<i>Estonie</i>	4 930	9 420
<i>Grèce</i>	18 750	22 470
<i>Espagne</i>	21 060	24 710
<i>France</i>	29 140	29 040
<i>Irlande</i>	32 910	27 920
<i>Italie</i>	25 810	27 480
<i>Chypre</i>	22 320	24 350
<i>Lettonie</i>	3 620	7 170
<i>Lituanie</i>	4 100	8 320
<i>Luxembourg</i>	38 100	37 230
<i>Hongrie</i>	5 910	11 020
<i>Pays-Bas</i>	33 680	33 030
<i>Autriche</i>	32 430	32 510
<i>Pologne</i>	7 070	11 950
<i>Portugal</i>	13 610	17 770
<i>Slovénie</i>	11 280	16 420

Slovaquie	5 710	13 130
Finlande	30 970	26 110
Suède	32 060	25 620
Royaume-Uni	38 540	33 560
Malte	Nd	Nd

Source : Eurostat, données 2002 publiées en 2005 **Pour des temps pleins**

Les écarts de salaires sont conséquents en Europe. Si l'on ne tient pas compte du coût de la vie, un salarié hongrois touche (en équivalent temps plein) en moyenne presque six fois moins qu'un salarié allemand. Mais les loyers, le prix des denrées alimentaires et autres ne sont pas similaires. Une fois cet écart pris en considération, l'inégalité entre l'Allemagne et la Hongrie se réduit, mais demeure conséquente : le niveau de vie allemand reste trois fois plus élevé. La France se situe dans la moyenne de l'Union européenne, au-dessous des niveaux britanniques ou allemands, mais à un niveau très supérieur à celui des nouveaux membres de l'Union. L'un des principaux enjeux de l'élargissement est de réduire ces écarts.

*** Parité de pouvoir d'achat :** *la mesure des revenus en "parité de pouvoir d'achat" permet de mieux s'approcher des niveaux de vie réels, car elle tient compte du coût de la vie dans chaque pays. Ainsi, par exemple, un salaire de 1 000 euros ne procure pas le même niveau de vie s'il faut déboursier 250 ou 500 euros pour un même logement selon les pays.*

Le tableau ci dessus peut donner une idée des différences de niveau de vie moyen d'un pays à l'autre en Europe, et il explique déjà la mauvaise position des entreprises des pays ayant des salaires élevés par rapport à celles ayant des salaires les plus faibles.

Ci après deux autres tableaux de même source traitant de la « PAUVRETE en France ». [Lire les définitions en bas des tableaux.](#)

4-2-2/ LA PAUVRETE en FRANCE

La pauvreté en France

le 3 juillet 2005

Taux de pauvreté, en %

	<i>seuil à 50% seuil à 60%</i>	
1970	12,0	17,9
1975	10,2	16,6
1979	8,3	14,2
1984	7,7	13,5
1990	6,6	13,8
1996	7,2	13,5
1997	6,9	13,4
1998	6,7	12,8
1999	6,4	12,3
2000	6,5	12,7
2001	6,1	12,4

Source : Insee, enquête revenus fiscaux

Nombre de personnes pauvres, en milliers

	<i>seuil à 50% seuil à 60%</i>	
1970	5 785	8 649
1975	5 194	8 491
1979	4 359	7 454
1984	4 154	7 235
1990	3 751	7 848
1996	4 089	7 628
1997	3 925	7 611
1998	3 806	7 275
1999	3 641	7 065
2000	3 742	7 328
2001	3 557	7 167

Source : Insee, enquête revenus fiscaux

Nombre de ménages pauvres, en milliers *seuil à 50% seuil à 60%*

1970	2 491	3 435
1975	2 170	3 391
1979	1 660	2 787
1984	1 501	2 587
1990	1 486	2 960

1990	1 486	2 960
1996	1 508	2 926
1997	1 483	2 957
1998	1 548	2 913
1999	1 510	2 899
2000	1 582	3 001
2001	1 514	2 934

Source : Insee, enquête revenus fiscaux

*Selon la définition de la pauvreté que l'on utilise, la France comptait en 2001 entre 3,6 millions et 7,1 millions de personnes pauvres. Entre 1,5 millions et 2,9 millions de ménages étaient dans cette situation. **La part de personnes pauvres serait comprise entre 6 et 12 %.***

*Même si on utilise la définition la plus restrictive, une frange considérable de la population manque de ressources. Il ne s'agit pas (dans la plupart des cas) du dénuement total, que notre pays a pu connaître par le passé ou que l'on rencontre dans les pays les plus pauvres : on meurt rarement de faim en France au XXI^e siècle. Il n'empêche que des millions d'enfants, d'hommes et de femmes **ne vivent qu'à la marge de notre société.** Ils n'aspirent pas seulement à manger, mais à avoir un logement décent, à étudier ou travailler, à se soigner... comme les autres dans un pays dont le niveau de richesse devrait le leur permettre.*

*Officiellement, la pauvreté a baissé des années 70 au milieu des années 90, et elle est ensuite restée relativement stable. En 2005, les dernières données disponibles sur le sujet sont vieilles de 4 ans ! Or on sait que depuis le nombre de Rmiste a nettement augmenté avec la remontée du chômage, il y a de bonnes chances que la pauvreté aussi. En outre, la mesure de l'Insee ne comprend pas les revenus du patrimoine, ce qui minimise le seuil de pauvreté, **calculé en fonction du rapport au revenu médian.***

***La définition de la pauvreté de l'Insee :** "Un individu ou (un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays*

*inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les Etats-Unis ou le Canada) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. L'Insee le fixe habituellement à **50% du niveau de vie médian** tandis qu'Eurostat privilégie le seuil de **60 % du niveau de vie médian**." Le niveau de vie médian est celui pour lequel la moitié des personnes ou des ménages gagne moins."*

Commentaire : Définir la pauvreté est toujours une question de normes, une construction statistique. L'écart entre les **seuils de 50 et 60 %** le montre bien : le taux de pauvreté va du simple au double selon que l'on utilise la première ou la seconde définition.

La définition d'un ménage de l'Insee "Un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne."

Il est important de prendre conscience de l'importance en nombre de ces revenus classés sous la désignation de « PAUVRETE » car l'un des buts de la NOUVELLE SOCIÉTÉ à mettre en place est bien de la supprimer.

Ceci revient à dire qu'il faudra absolument relever les revenus des couches les plus démunies de la population : cela sera possible avec la participation active de tous.

4-2-3/ Un programme de transition raisonné devra permettre de procéder par ordre de priorité il faudra d'abord :

1/ **Réformer les institutions** : Référendum et 6^{ème} République

2/**Planifier la transition** et mettre en place les « NOUVELLES MAIRIES » et les modifications des Banques dont le rôle sera différent. Démarrer les changements d'affectation nécessaires. Mise en place du nouvel ETAT CIVIL et de son bon fonctionnement

3/ **Démarrer les versements** des ALLOCATIONS PERSONNELLES à VIE et établir les lotissements municipaux nécessaires au relogement salubre de la population.

4/ **Favoriser l'implantation** des Artisans, PME, PMI avec des avantages incitatifs pour les professions jugées prioritaires par le gouvernement et les mairies.

5/ **Mettre en place des « GUIDES »** dans chaque mairie (ou groupement de mairies de plus de 10 000habitants)qui seront là pour recevoir et faire résoudre les problèmes rencontrés au fur et à mesure qu'ils se présentent. Ces guides pourront avoir d'autres fonctions dans la mairie mais surtout ils seront en liaison étroite avec la Cellule Législative et logistique du gouvernement.

IL est important que les détails ne bloquent pas tout et que s'ils se présentent ils soient réglés à la satisfaction de tous au plus vite.

Il est évident que les 5 points ci dessus ne donnent que les grandes lignes de la mise en place de la phase de transition. Elle serait expliquée à tous les Français par les grands médias (sans en arriver au rabachage débile instauré lors du passage du Franc à l'Euro).

4-2-4/ RECETTES FISCALES : (2004)

Ces chiffres nous serviront à établir les budgets critiques de la phase de transition. Nous parlerons de : Millions d' Euros (abréviation utilisée M€) et de Milliards d'Euros (abréviation utilisée G€) car 1Milliard d' Euros = 1 Giga Euros

Recettes	Milliards d'Euros (G €)	% du total	% du fiscal
TVA	120,960	40,4%	45,5%
Impôt sur le revenu	53,880	18 %	20,3%
Impôt sur les sociétés	38,930	13 %	14,6%
Taxes Produits Pétroliers	20,030	6,7%	7.5%
Autres contributions fiscales	31,850	10,6%	12 %
Recettes non fiscales	33,750	11,3%	
Total	299,400	100%	100%

4-2-5/ Revenus des ELUS :

Dpuis les lois de 1992 réduisant les cumul de mandat les choses sont redevenues un peu plus normales ; mais ne vous en faites pas : ils ne sont pas à plaindre: il suffit de juger les chiffres ci après ([source Lexpansion.com](http://source.Lexpansion.com) 27 juillet 2005) Leur revenus sont plafonnés (sauf pour les ministres) : ils ne peuvent que recevoir plus d'une fois et demie le montant de l'indemnité parlementaire de base soit **7 887 Euros brut par mois**. Non comprises les indemnités de fonction et de résidence ce qui finalement un élu qui a atteint le plafond perçoit un peu plus de :

9 300 Euros brut par mois. Ce chiffre est rapidement atteint pour peu que le parlementaire soit aussi maire d'une ville moyenne (ou qu'il préside un conseil général ou régional.) En plus le quart (¼) des indemnités de parlementaire est défiscalisé.

défisicalisé.

Ce sont les « à côtés » qui sont les plus difficiles à juger car la vie politique est un système à hiérarchies multiples où se côtoient grands patrons, cadres supérieurs, et petit personnel. Au sommet, les parlementaires, en PLUS de leur indemnité mensuelle perçoivent une indemnité représentative des frais de mandat (IRFM) : **plus de 6 000 Euros** brut par mois et ils n'ont pas à justifier de ces frais (c'est donc 6000 EUROS d'argent de poche). Les dignitaires des bureaux de l'assemblée et du sénat reçoivent quelques suppléments. Ex : Le président de l'assemblée nationale (actuellement Jean-Louis Debré) reçoit 8 000 Euros chaque mois pour frais de représentation et d'une voiture avec chauffeur. Mais il y a encore bien d'autres avantages dont ceux de la retraite qui est une des meilleures...

Mais pour ceux qui sont intéressés par le détail je leur suggère de taper sur Google « Salaire des élus » puis de choisir le site www.lexpansion.com L'article est très bien fait et résume une enquête faite par ce journal ...cela vous montrera également que les Maires des campagnes sont vraiment dépréciés alors que leur mission est si importante.

4-2-6/ SMIC/GMR :

Pour le SMIC c'est court en 2005 le SMIC est de 1217,88 Euros par mois de travail de 151,67 heures (soit 8,029 €/H).

En France il y avait au 1 er juillet 2003 13,4 % des salariés qui étaient payés au **SMIC ou GMR** ce qui doit représenter $24\,727\,000 \times 13,3\% = 3\,313\,418$ personnes (ce chiffre est important : il participe de façon déterminante au pourcentage élevé de pauvreté en France) ; Note : La GMR signifie Garantie Minimum de Rémunération (pour garantir au passage aux 35 H un revenu qui ne baisse pas à ceux qui étaient payés au SMIC.)

4-2-7/ RMI :

Nombre d' enfants	Seul	Couple
0	411,70	617,55
1	617,55	741,06
2	741,06	864,57
Par enfant supplémentaire	+164,68	+ 164,68

4-2-8/ PIB (PRODUIT INTERIEUR BRUT) De la France :

Rappel de définitions: Le PIB est une façon de mesurer la richesse créée , pendant un temps donné(généralement une année) à l'intérieur d'un pays par tous ses résidents ,(qu'ils soient nationaux ou étrangers , entreprises, particuliers ,et ou administrations).

PIB = Somme de toutes les Valeurs Ajoutées produites + Droit de douane.

L'INSEE divise le PIB en deux : Le **PIB marchand** et le **PIB non marchand** avec **PIB = PIB marchand + PIB non marchand**. Nous notons que cette méthode de suivi des richesses produites ne prend pas en compte ni le travail à domicile, ni le travail bénévole et ignore également tout le « travail au noir »(non déclaré).

*** Valeur Ajoutée = Production Vendue et/ou stockée – Consommations intermédiaires**

Le PIB marchand est surtout produit par les entreprises

Le PIB non marchand est à 98% produit par les administrations publiques

Note : **Le PNB** Produit National Brut est un PIB qui prend en compte cette fois tous les Français dans le monde et servira à mesurer la richesse « des Français dans le monde » alors que le PIB est utilisé pour mesurer la richesse du « Pays France »

Le PNB = PIB – Valeur de la production des entreprises étrangères produisant en France et + Valeur de la production des entreprises Françaises produisant à l'étranger

PIB France 2004 en Milliards d'Euros (G€) = 1 648,4

Population 2005 (France) = 62 440 000

PIB par habitant : $1\,648\,400\,000\,000 / 62\,440\,000 = 26\,400$

Euros/Habitant

4-2-9/ Poids des Prélèvements Obligatoires DANS QUELQUES PAYS EUROPEENS : (EN % du PIB) *Source EUROSTA*

	1995	2002
Suède	50,2	51,5
Autriche	44,7	50,2
Danemark	50,1	49,7
Belgique	47,1	48,7
France	45,4	45,8
Italie	42,8	42,1
Allemagne	42,3	41,6
Pays-bas	40,6	39,5
Royaume-Uni	36,7	37,2
Portugal	34,5	37,4
Espagne	34,3	36,4

4-3-1/ Fiscalité Locale :Structure :

En milliards d' Euros (G€) 2005

Nature des impôts	2003			
	Communes et groupements	Départements	Régions	Ensemble
Taxe d'habitation	8,33	3,73	0,00	12,06
Taxe sur le foncier bâti	10,26	4,46	1,12	15,84
Taxe sur le foncier non bâti	0,85	0,04	0,01	0,90
Taxe professionnelle	13,78	6,60	1,93	22,31
Autre fiscalité directe *	8,48	0,02	///	8,50
Fiscalité directe	41,70	14,85	3,06	59,61
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	///	4,94	///	4,94
Vignette automobile	///	0,21	///	0,21
Taxe sur l'électricité	0,79	0,40	///	1,19
Taxe additionnelle aux droits de mutation	1,53	0,08	0,00	1,61
Taxe sur les cartes grises	///	///	1,47	1,47
Taxes sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,02	0,02
Autres taxes	0,53	0,01	0,03	0,57
Fiscalité indirecte	2,85	5,64	1,52	10,01
Taxes liées à l'urbanisme	0,39	0,16	0,14	0,69
Total	44,94	2		

4-3-2/ Coût de la main d'œuvre :

Selon les professions et les salaires versés le surcoût par rapport au salaire brut varie de 22,35% (en 2002) pour les bas salaires(allant du SMIC à 1,3 fois le SMIC) à 25,3% pour les salaires supérieurs. Ceci revient à dire que si l'on supprime ces charges sociales les entreprises ou employeurs pourront embaucher plus facilement.

Il faudra aussi s'orienter vers plus de souplesse dans les contrat de travail car la main d'œuvre deviendra rare avec le plein emploi et la peur du licenciement n'existera plus : ce sera aux employeurs de proposer des salaires et conditions de travail attirantes et fidélisantes pour les bons éléments.

La aussi nous assistons à un revirement complet de situation ; mais comment y arriver me direz vous ?

Patience nous allons l'expliquer dans le chapitre qui suit et qui va nous donner **la méthode proposée pour passer dans une première phase d'un**

pays ou il y a environ trois millions (3 000 000) de chômeurs à un pays de plein emploi et ce en environ 3 ANS.

4-3-3/ Valeur Ajoutée PRODUITE par les ENTREPRISES PRIVEES et REDUCTION des PRELEVEMENTS OBLIGATOIRES à 33,33 % (1/3)de la V.A.

En 2002 on dénombrait 2 650 000 Entreprises qui employaient 14,5 millions d'employés, et avaient un C.A.(Chiffre d'Affaire) total de 2 900 G€ (Milliard d'Euros).

Elles produisaient une V.A.(Valeur Ajoutée) de : **746** G€ (Giga euros= Milliards d' euros) *

Si au titre de tous les prélèvements obligatoires 33,33% (1/3) sont prélevés sur cette V.A. cela fera : $746 \times 1/3 = 248,66$ G€ (Milliards d'euros). Ce résultat donne le nouveau montant réduit de ce prélèvement qui actuellement atteint 45,8 % (Source Eurostat) ce qui représente une somme de 341,66 G € ; l'économie pour les entreprises est donc de Economie : $341,66 - 248,66 = 93,0$ G€ : cela devrait rendre nos entreprises compétitives.

- *Réf :Insee Résultats : Image économique des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2003*

4-3-4/ Coût de l' Allocation Personnelle à Vie :

Sur la base de 400 Euros par mois et par personne on obtient :
 $62\,440\,000 \times 400 \times 12 = 299,7$ G€ (Milliards d' Euros) par an. *Voir ph 3-1*

/

4-3-5/ Coût social des fonctionnaires :

Ce chiffre est important car il permettra de calculer le futur BUDGET. Il comprend les cotisations et prestations sociales des employés de l'état. Il correspond a la publication « Les chiffres-clés de la fonction publique de l'État 2003 » (*édité par le Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'état et de l'aménagement du territoire*)

Cotisations et prestations sociales 2002 : **13,531** G€(Milliards d' Euros)

X

5/ PROPOSITIONS :

5-1/ INTRODUCTION ; Méthode de changement proposée :

Pour changer en profondeur le régime d'un pays il y a deux méthodes :

La première est de procéder en une seule fois en imposant ,comme après une révolution insurrectionnelle les nouvelles règles et **lois immédiatement** et par la force (si besoin est). Cela va très vite mais les accoups et imperfections du début obligent le passage par une DICTATURE (temporaire il est vrai) qui inmanquablement engendre des méthodes violentes qui souvent entraînent un régime de terreur.

La seconde elle est progressive et **transforme pas à pas** selon un programme préétabli, et secteur par secteur, avec ténacité et méthode l'ensemble de tout ce qui doit être changé. Disons que ces changements peuvent par exemple être fractionnée en trois phases de 3 ans chacune.

La phase 1 par exemple se fixera pour but de « Supprimer en 3 ans le chômage. Simplifier certaines institutions et/ou administrations ; parer aux problèmes les plus critiques. Il sera demandé aux citoyens de s 'habituer à PARTICIPER .

La phase 2 (durée 3ans) révisera en profondeur la répartition des richesses pour obtenir plus de justice (tout en conservant une incitation au BON TRAVAIL)

La phase 3 (durée 3 ans) reverra de façon plus détaillée les résultats obtenus et, en fonction de ceux ci affindra ce qui doit l'être ; on pourra alors exporter ces idées aux autres pays.

C'est bien sûr cette deuxième méthode que je recommande car à mon sens elle seule doit éviter que la France ne régresse ou pire ne se lance dans une insurrection qui risque d'entraîner une guerre civile.

5-2-/ PROPOSITIONS POUR LA PHASE 1 :

Le programme d'action pour passer légalement en douceur d'un régime politique actuel (5 éme REPUBLIQUE)à la future **NOUVELLE REPUBLIQUE**) est décrit à partir des pages 100 : **NOUVELLES INSTITUTIONS POLITIQUES.**

Cela est difficile mais **devient possible** si on obtient un **support massif** pour les idées résumées dans ce fascicule.

Dans le cas contraire je crains qu'il faille attendre le **déclin total de notre société actuelle** : Les politiques actuels avec quelques réformettes vont **essayer de berner la nation une fois de plus** : ce qui leur permettra de DURER encore un peu .

Comme ils n'ont pas d'idée GLOBALES INNOVANTES ils vont faire une 6 éme république de juristes mais **les SOCIALISTES et la GAUCHE feront du SOCIAL non financé** et vont AUGMENTER nos IMPÔTS ce qui est insupportable. Ceux de DROITE vont ROGNER sur le SOCIAL pour essayer sans y arriver à équilibrer leur budget. Aucun n'a une politique énergétique SAINTE et tous nous laissent dans une **EUROPE Ratée** ou on met la

charrue avant les bœufs et qui continue **un libéralisme mondialisé dont les Français ne veulent plus.**

5-2-3/ Réduction des Pélèvements Obligatoires :LE BUT et les actions à prendre :

Le **but visé** est l'obtention d'une **croissance** de **25 %** en un an ce qui est extrêmement rapide et équivaut à un coup de fouet à l'attelage France. Cette augmentation de la productivité globale est jugée sur la progression de la Valeur Ajoutée .

Pour arriver à ce résultat (qui rendra incrédule les économistes) plusieurs facteurs sont utilisés simultanément.

- 1/ Tout d'abord réduction des prélèvements obligatoires : 33.33 % au lieu de 45,8% ce qui augmentera le pouvoir d'achat des particuliers et donnera aux entreprises une plus grande marge de manœuvre.
- 2/ Accords importation/ exportation multilatéraux avec tous les pays : un équilibre de la balance des échanges sera exigé on utilisera des quotas qui seront contrôlés aux frontières.
- 3/ Mise en place de taxes douanières sur les produits importés à des prix trop bas et mise en place d'une charte de commerce équitable. Le but étant à la fois d'éviter les délocalisations sauvages et d'aider les petits producteurs étrangers.
- 4/ Fixation d'un contrôle des prix des produits pour : **Le prix minimum de vente** (*ce qui garantira un revenu minimum aux producteurs Français qui, en plus, pourront développer la qualité tout en étant protégé par rapport à la grande distribution*). **Le prix de vente maximum** (*pour éviter que les intermédiaires et vendeurs finaux n'appliquent des marges trop fortes, ce qui ferait augmenter les prix*)
- 5/ Mise en place et paiement de l' ALLOCATION PERSONNELLE à VIE par les mairies financées par l'état. (*Cette mesure à elle seule augmentera le pouvoir d'achat des Français dans des proportions importantes, mais aussi elle entraînera la suppression de toutes les charges sociales :l'ANCIEN SALAIRE BRUT devient le nouveau SALAIRE NET pour tous.*)
- 6/ En contre partie un impôt sur le revenu devra être payé (*comme à l'heure actuelle son taux variera de façon simple en fonction de ses revenus; il ne dépassera pas 33.33% pour les revenus élevés et sera de zéro (0) pour les revenus les plus faibles*).L'Impôt Unique des Entreprises sera de 33,33% de la V.A. produite par l'entreprise il remplace tous les prélèvements obligatoires. L'IR sera un impôt individuel
- 7/ Un fond RETRAITES EN COURS prendra le relais des divers organismes de retraite car ceux ci ne percevront plus à l'avenir les prélèvements mensuels.(*un fond spécial sera créé pour garantir à tous des retraites identiques à celles pour lesquelles ils ont cotisé.*)Les régimes des fonctionnaires eux, continueront temporairement comme par le passé, puis rejoindront le système unique de retraite.

Enfin une action d'information suivie devra permettre à chacun de suivre la progression du programme... Nul doute que pour obtenir une participation efficace de tous la première des choses à faire est bien de permettre à chacun d'être informé *.(au minimum une fois par trimestre).*

Les grands médias peuvent bien nous aider sur ce point.

Mais tout cela est très beau mais ou en est on avec le BUDGET ?

Bonne question ! : Pour garder une stabilité des prix le BUDGET de la France doit retrouver son équilibre et le conserver : nous allons voir sur les pages ci après si nous y arrivons.

5-2-4/ Incidence de ces mesures sur le BUDGET de la France :

Nous avons estimé qu'une **augmentation du PIB de 25 %** serait obtenue par l'application correcte des mesures décrites dans ce fascicule.

Cette évaluation est plus modeste que ce que le cumul de tous les avantages amenés par : L'augmentation du pouvoir d'achat, la plus grande marge de manœuvre des entreprises , des crédits plus faciles à 2%... ; ce pourcentage à été baissé pour tenir compte du décalage dans le temps entre **une mesure et son effet**.

Le PIB pour la 1^{ère} année sera donc : $1\ 648,4 \times 1,25 = 2\ 060,5$ MILLIARDS d'EUROS (G€)

Le PIB produit par les Entreprises correspondra alors à : $746 \times 1,25 = 932,5$ Milliards d'Euros ; qui rapporteront à l'état : $932,5 \times 33,3 \% = 310,83$ G€(au titre de l'Impôt Unique Entreprise).

La TVA elle continue comme par le passé (pour l'instant : pas de changement): ces recettes de TVA augmenteront donc et deviendront : $120,96 \times 1.25 = 151,2$ G€

Ceci nous permet d'établir les prévisions budgétaires de la première année :

RECETTES PREVISIONS ; PREMIERE ANNEE

*****	Année 2004	Prévisions année 1	Facteur/ observation
TVA	120,960	151,20	25%
Impôt sur le Revenu	53,880	55,00	1,02%
Impôt sur les sociétés	38,930	0	Change
Impôt Unique sur les Sociétés	0	310, 83	NOUVEAU
Taxes Produits Pétroliers	20,030	20, 03	Sans changement
Autres contributions fiscales	31,850	31,85	Sans changement
Recettes non fiscales	33,750	33,75	Sans changement
*****Total :	299,400	600,95	
Balance non équilibrée : + 3 %	8,982		
Total 2004	308,382		

Commentaires :

1/ Pour que tout soit correct il faut que le budget de la première année soit égal ou supérieur à l'ancien budget augmenté de son déficit annuel : **308,382** augmenté du coût de

l'ALLOCATION INDIVIDUELLE à VIE : + **299,7** et diminué des économies de charges sociales (qui sont supprimées pour tous) **13,53** G€(voir 4-3-4)

$308,382 + 299,7 - 13,53 = 594,55$ G€ ; or il est SUPERIEUR de peu mais il dépasse de $600,95 - 594,55 = 6,4$ Milliards d'Euros qui permettront de démarrer la transformation des paiements des retraites du secteur privé.

Nous voyons donc que coté **Budget rien ne s'oppose** à l'adoption du programme proposé. Ceci est très important car c'est ce qui fait la différence entre un programme réaliste et un programme résultant d'une pure utopie .

2/ Une avance de 300 G€ remboursable en 3 ans serait attribuée au gouvernement pour faire face au manque de liquidités résultant des importants paiements initiaux. (*Allocation Individuelle à Vie*)

Toutefois les incrédules vont penser qu'il y a un vice caché ; une erreur insoupçonnée comparable à un gros BUG informatique... ! Mais non : il n'y a pas de mystérieux tour de passe-passe non plus et si ,simultanément il est possible d'améliorer la vie matérielle de plus de 85 % de la population (et ce en remontant plus ceux qui ont les revenus les plus faibles tout en intégrant les exclus et en retrouvant le plein emploi) : Je ne vois pas pourquoi nous nous priverions de cette nouvelle réorganisation.

Bien sûr certains privilégiés auront peut être, au début ,l'impression de perdre certains avantages et leur tendance sera de ne pas vouloir que l'on touche « **aux avantages acquis** ». C'est humain et nous sommes tous conditionnés pour être égoïstes dans le monde actuel qui est encore le monde de la jungle : Le plus fort mange le plus faible...Mais tous ensemble nous pouvons changer cela ; il suffit de le vouloir et d'agir.

Nous allons revoir point par point dans la deuxième partie de ce fascicule, **l'impact qu'aura ce programme** sur chaque cas ou catégorie typique de notre société Française actuelle.

Auparavant nous allons résumer les augmentations de pouvoir d'achat obtenues :

5-2-5/ Incidence sur le pouvoir d'achat des Français de L'allocation Personnelle à Vie :

Notons que la consommation des ménages en 2004 c'est élevée à **1 094,7 G€** on nous signale également d'une source différente (OFCE) que le revenu disponible brut des ménages était de **1 046 G€** :

Si nous rajoutons à ce premier chiffre les **299,7 G€** de l'ApàV (*Allocation Personnelle à Vie*) nous obtenons : $1094,7 + 299,7 = 1394,7$ G€ ce qui conduit à un accroissement de : $1394,7 / 1094,7 = 1,27$ fois + soit **27,4 %**.

Comme le chiffre de 1094,7 contient manifestement une part non chiffrée d'achats à crédit le rapport réel doit encore augmenter d'au moins 3% et porter ce pourcentage aux alentours de **30%**. Dans nos propositions, il n'a été pris en considération qu'une augmentation de **25%** du PIB car il faut tenir compte du décalage dans le temps se produisant entre une entrée d'argent et sa remise dans le circuit par de nouveaux achats.

Il faudrait aussi comptabiliser les économies faites par les Français sur diverses Assurances qui seront incluses dans les APà V qui sont équivalentes au coût actuel des assurances souscrites.

5-2-6/ Incidence sur le pouvoir d'achat des Français de la SUPPRESSION des Charges Sociales :

Ces charges peuvent facilement se calculer sur les moyennes car les chiffres sont disponibles de plusieurs sources : on sait que le coût du travail représentait en 2004 : 67% du PIB soit : $1\ 648,4 \times 0,67 = 1\ 104,4$ G€ Or la protection sociale coûte **481,1 G€** (source : INSEE Comptes résumés de la protection sociale en 2003) ce qui est très élevé et représente une augmentation indirecte du pouvoir d'achat supplémentaire puis que toutes les charges sociales disparaîtront des prélèvements obligatoires ; donc des feuilles de paye .

Ceci revient à dire que : **le SALAIRE NET devient égal au SALAIRE BRUT** : je suis persuadé que tout salarié sera sensible à cela qui sera la première chose visible et ce dès le début de la mise en place des nouvelles règles.

C'est pour que les prix n'augmentent pas que la liste des PRIX MAXIMUM a été prévue et que **malheureusement un contrôle des prix sera nécessaire les premières années.**

Par la suite ce contrôle pourra être supprimé une fois les à-coups du début passés. Il faut bien comprendre que très vite les partenaires sociaux de production et de distribution appliqueront sans tricher les règles des « MARGES MAXIMUM applicables selon la profession et le type de produit ». Cela ne doit pas devenir la JUNGLE mais un espace Semi-Libre : un peu comme un jardin à l'Anglaise.

5-2-7/ Incidence sur les ENTREPRISES:

Les entreprises elles verront leur salariée au nombre de 14 510 300 (14,5 Millions) (source : Insee Résultats, Économie N° 20 décembre 2004) bénéficier des avantages décrits ci-avant mais en plus elles verront la **suppression de toutes leur charges sociales** qui sont **réduites à Zéro.** Les charges sociales représentent **160,4 G€** .

Les salaires et traitements eux représentent **362,6 G€** et tout cela pour une production de VA (Valeur Ajoutée) de **746 G€** correspondant à un C.A. (Chiffre d'Affaire) de **2 867,8 G€**. (ce qui donne une VA = 26% du CA.)

Leur impôt sur les bénéfices représentait **30,4 G€** et leur Charges financières dont intérêts et charges assimilées s'élevait à **80,5 G€** .

La participation des Salariés aux Bénéfices elle est conservée car le partenariat est à mon sens une solution d'avenir ; elle représente un total de **5,3 G€** .

Le solde créditeur : **Bénéfices** n'est plus que de **6,7 G€**

Le chiffre d'affaire à l'exportation est de **461,8 G€**

Comparaison DES COMPTES DE RESULTAT DES ENTREPRISES : Principales valeurs modifiées

----Désignation	Année 2003 (réf.)	Futur ; Année 1
Chiffre d'affaire	2867,8	3584
Valeur Ajoutée	786	932,5
Impôt sur le revenu	30,4	0
Impôt Unique sur les Entreprises	0	310,8
Impôts , Taxes et versements assimilés	68	0
Charges Sociales	160,4	0
Charges financières (intérêts des emprunts)	80,5	24,8 **
TOTAL :	339,3 (A)	335,6 (B)
Bénéfices	6,5	12 *

Nota. ** Les emprunts à 7 ou 6,5 % en cours ,sont renégociés à 2%

* Les bénéfiques devraient presque doubler car pour une même infrastructure et les mêmes frais fixes une production accrue de 25% devrait être atteinte.

(A) doit être plus petit ou égal à (B) ce qui est vérifié dans cette estimation.

Attention : Le calcul ci avant est fait en valeurs moyennes ; toutes entreprises confondues : s'il montre une progression estimée des CA et VA de 25% il est évident que certaines entreprises feront plus alors que d'autres feront moins. La production de biens de consommation courante sera favorisée par rapport aux investissements plus lourds comme l'achat d'un logement. Notons cependant que l'ouverture de crédits spécifiques (à 2%) à l'achat de son logement principal devrait revigorer tout le secteur du BÂTIMENT ce qui est très bon car ce secteur fait travailler une multitude de PME et d'Artisans.

A l'opposé il faut surveiller les prix (voir ENCADREMENT des PRIX) et éviter que des entrepreneurs pas assez compétents ne se mettent à sévir sur ce marché .

5-2-8/ Entreprises cotées en bourse SA(SOCIETES ANONYMES Principalement) :

Ces sociétés cotées en bourse ont leur capital détenu par des actionnaires. La valeur de l'action étant cotée en bourse en fonction des résultats de l'entreprise, des dividendes distribués mais aussi par une évaluation subjective ou épidermique de la bourse au travers de ses agent, ce qui ,alors , n'a plus rien de rationnel.

Cela ouvre la voie à la SPECULATION et à d'importants mouvements de capitaux qui n'ont pour but que de faire gagner de l'argent à ceux qui maîtrisent ces pratiques pas toujours propres (voir Délits d'initiés).

TAXE « Tobin »

Pour essayer de réduire ces jeux d'argent tout en les taxant ,ce qui donne une petite compensation en produisant des **entrées fiscales supplémentaires et indolores**, certains ont proposé de se servir de la taxe Tobin.

Cette très petite taxe (de 0,25 % à 1 %) des transactions financières mondiales, rapporterait à 0,25 % 200 milliards de \$ (USD) destinés à aider les pays en voie de développement : selon les ONG il suffirait de 80 Milliards de \$ pour supprimer la grande pauvreté dans le monde. Il à été proposé que les gouvernements gardent 20% de cette taxe et en versent 80 % aux pays qui en ont vraiment besoin ; un regard sur l'utilisation serait à exercer pour éviter les détournements habituels.

Si cette taxe était de 1% elle rapporterait 800 Milliards de dollars.

Ce que nous devons aussi savoir c'est que les flux **d'argent spéculatif est énorme** : il est de plus de 1500 Milliards de \$ par jour et il représentent **plus de 90%** des transactions monétaires boursières.... !!!!

Là aussi il faudra plus tard revoir complètement ce système sur le plan international. Sans compter une lutte contre les PARADIS FISCAUX qui sont protégés par ceux qui veulent pouvoir mettre à l'abri de l'argent illégal (venant des secteurs du grand banditisme et de détournements divers dont politiques) La suppression du secret bancaire serait la première étape.

Par contre la « **taxe Tobin** » pourrait s'adopter très vite sans avoir à attendre que nous ayons fini notre installation dans notre Nouvelle Société (en plus les 20 % réservés à l'État tomberaient à point pour pallier les petits budgets complémentaires nécessaires durant la transition).

DIFFICULTE ? Certaines entreprises distribuent des dividendes à un taux supérieur à 2% : les actionnaires verront donc une baisse de leur revenus distribués a court terme ; par contre ils bénéficieront d'un accroissement rapide de la valeur de l'action ce qui revient à dire que s'ils sont de vrais partenaires de cette société , ils gagneront à LONG TERME.

Comme les Entreprises ont besoin de stabilité en fait cette limitation deviendra un AVANTAGE et en plus elle aura tendance à réduire la spéculation.



6-1-1/ ENTREPRISES contrôlées par des capitaux étrangers , produisant en France :

Ces entreprises devront respecter les mêmes règles que les entreprises Françaises ; toutefois, pour tenir compte de leur spécificité une étude particulière de chacune d'elle sera faite .Des mesures rectificatives pourraient se prendre très vite afin d'éviter toute mauvaise compréhension au démarrage . Les conditions d'emploi de leur salariés seraient identiques à celles des entreprises Françaises . Les crédits à 2% ne seraient attribués que pour des extensions réalisées en France : le but étant de conserver l'outil de travail et les emplois déjà implanté ou existant chez nous en évitant de financer ce qui ne nous serait pas utile ni profitable.

Une contrainte existerait pour ces entreprises : c'est qu'elles devraient produire une valeur ajoutée au moins égale à **4 800** Euros par employé et par an ce qui en fait est insignifiant et ne pose aucun problème.

6-1-2/ ENTREPRISES Françaises ayant des filiales à l'étranger :

Comme dans le passé ces entreprises devraient respecter les lois ou conventions des pays les ayant accueillies . Leurs employés Français expatriés toucheraient toujours leur Allocation Personnelle à Vie . Si ces entreprises rapatriaient de leurs filiales situées à l'étranger des capitaux en France : des taux de change bonifiés leur seraient attribués en récompense de leur action favorable à notre balance IMPORTATION/ EXPORTATION que nous devons garder en équilibre.

6-1-3/ DELOCALISATIONS :

Fermer une usine en France pour en ouvrir une autre avec cet argent à l'étranger serait INTERDIT.

Par contre conserver sa maison mère en France (avec ses employés sans réduction de personnel) et ouvrir une filiale à l'étranger qui correspondrait à une expansions de cette société vers les marchés extérieurs serait non seulement permise , **mais encouragée.**

En effet en dehors des avantages immédiats une telle expansion ne pourrait que faire connaître nos différences de répartition nouvelle des richesses produites.

Nos entreprises pourraient devenir nos ambassadrices auprès de travailleurs et des populations de ces pays .

Notre comportement devrait être bien sûr celui de responsables qui ne veulent plus faire partie des EXPLOITEURS. Les salaires distribués dans les filiales devraient toujours

être légèrement supérieurs à ceux pratiqués dans ce pays afin de tirer vers le haut le pouvoir d'achat local. (Notons au passage que cette attitude ne correspond pas souvent à ceux qui font actuellement des délocalisations sauvages qui agissent pour générer à court terme le plus de profit possible : Ils ne considèrent souvent que l'aspect financier des choses, rarement l'aspect humain.)

Mais les choses vont changer j'en suis persuadé.

6-1-4/ Accords de COMMERCE INTERNATIONAL :

Ces accords seront établis par le bureau du COMMERCE qui sera chargé de veiller à l'équilibre des échanges internationaux. (en valeur) Ceci est indispensable car il faut éviter toute dévaluation seule garantie de stabilité des prix.

Malheureusement on est donc obligé d'établir un système de « cotas » (basés sur les besoins de la France) et qui seraient établis à partir des statistiques des années précédentes et sur les prévisions d'un plan politique annuel.

Il est certain que de ce fait on se trouvera dans une ECONOMIE SEMI-DIRIGEE, l'OMC n'aimera pas ça mais pour sortir du **libéralisme sauvage** on doit bien modifier certaines choses et celle là est importante. De plus si on a de bons guides l'efficacité globale est meilleure : On évite d'avoir trop de surproductions dans certains secteurs (entraînant du gâchis et des pertes) et on consacre ses efforts à des buts plus intéressants pour tous à long terme.

Un bureau spécial **COMMERCE INTERNATIONAL** sera créé : il sera chargé de faire maintenir ces objectifs et de préparer les besoins futurs pour guider les décisions du gouvernement. Ce bureau sera assisté par une version nouvelle de l'INSEE qui sera lui aussi revu pour plus de souplesse et de célérité.

Une dérogation la règle d'équilibre ou la balance commerciale import/ export ne serait pas en équilibre existerait pour un petit pays ayant des ressources minières qui nous manquent. Ces excès de dépenses devraient être compensés par des excès d'exportations d'autres secteurs vers d'autres destinations.

6-1-5 / L' EUROPE :

Le contrôle aux frontières sera encore nécessaire car même à l'intérieur de l'EUROPE il faudra dans un premier stade **établir que les LOIS Françaises ont priorité en France sur les lois Européennes**. Pour faire respecter cela il faudra évoluer vers une **FEDERATION d'états** qui pourront par exemple mettre leur diplomatie et leur défense en commun.

Le fait d'opter pour une fédération européenne dans les débuts offre certains avantages qui ne sont pas négligeables :

1/ Chaque pays est intégré et on lui demande d'essayer de s'aligner petit à petit vers les **recommandations d'uniformisation des législations diverses**, des prélèvements obligatoires, des salaires, d'application des droits de l'homme...etc.

2/ S'il n'est pas d'accord chaque pays peut décider que telle ou telle recommandation n'est pas encore applicable chez lui : **le pays reste souverain**.

3/ Il bénéficie toutefois **d'une défense** contre les agressions de toute nature correspondant à celle d'un grand pays avec des moyens efficaces regroupés.

4/ Son service diplomatique intégré à ceux des autres pays de la fédération aura plus de poids dans toute phase critique ou un consensus existera. **Hors ce consensus existe dans les peuples eux mêmes** : ce sont les POLITIQUES qui les leur ont confisqué : il faudra aussi que **la vraie démocratie** s'installe partout dans le monde.

5/ Une fois notre CHANGEMENT fait avec succès une fédération permettra facilement aux autres pays d'Europe de venir nous rejoindre....Et puis cela devrait encore s'étendre bien plus loin. !!! **UNE FEDERATION MONDIALE** est, à long terme, **tout à fait POSSIBLE.**

**NOUS N'Y SOMMES pas encore ; MAIS UN JOUR, plus tard....
SI NON IL SE POURRAIT BIEN QUE PLUS RIEN DE NOTRE MONDE
N'EXISTE PLUS (résultat de notre décadence et de la folie de nos dirigeants)**

Mais restons optimistes !!! Revenons à la France :

6-1-6/ COMMERCE NATIONAL les marges:

Un effort sera fait pour réduire le nombre des intermédiaires de distribution : **plus il y a d'intermédiaires : et plus les prix augmentent .**

Comme nous voulons rester efficace **et garder des PRIX bas et stables** et ce en conservant **un prix d'achat producteur correct** (c'est à dire donnant un revenu équitable a celui-ci) il faudra donc avoir une **DISTRIBUTION PERFORMANTE.**

LES MARGES :

Par exemple il faudrait , pour les produits non périssables arriver à pouvoir fonctionner avec des marges de 10 à 12% . Il est possible que des coopératives de distribution puissent faire beaucoup mieux que notre dispositif capitaliste actuel. Là encore de l'imagination et de la volonté permettront très vite d'améliorer indirectement le pouvoir d'achat des Français.

Pour les denrées périssables et selon les catégories les marges recommandées seraient établies par des commissions de consommateurs de représentants des professions productrices et de délégués responsable de l'état.

Une pé-étude montre que par exemple pour les légumes frais , tous frais compris on pourrait tourner avec des marges de 40 à 60 % (par rapport au prix de vente du producteur). On ne devrait plus assister à des augmentations de prix atteignant 200 ou 250 % comme nous le voyons tous les jours.

Ce sont les ménagères qui seront contentes !

6-1-7/ ENCADREMENT DES PRIX :

Dés le début de l'installation de la phase de transition une liste des prix minimum et une liste des prix maximum serait établie ;

Cet important travail (fait avec l'aide des associations de consommateurs et des statisticiens) servirait à revoir ces prix un à un avec les divers partenaires notamment les producteurs Français, les consommateurs, et les distributeurs : La double liste serait

éventuellement ajustée ; puis les prix deviendraient « LA liste officielle D' ENCADREMENT des PRIX. »

Cette liste pourrait être revue chaque année pour affinage ,ou à n'importe quel moment pour correction.

A terme une fois le bond de croissance des premières années passé et l'ensemble stabilisé, il sera possible (une fois la coopération de tous les partenaires sociaux assurée) de supprimer cet encadrement officiel des prix. : « **Moins il y a de contraintes et mieux l'on se porte** » mais avant il faut que chacun soit concerné et ait changé sa façon ancienne de voir.

Je crois que les jeunes devraient y arriver très vite ; en tout cas plus vite que certains de leur parents très déformés par le monde dans lequel ils ont vécu.

6-1-8 / Travailleurs étrangers en France ; IMMIGRATION :

Vu les avantages importants accordés aux citoyens Français nous risquons d'avoir une forte recrudescence de demandes d'immigration .Mais comme nous ne pouvons pas accueillir toute la population mondiale déshéritée une limite annuelle devra être respectée et priorité sera donnée aux professions ou nous manquons d'effectifs. Il faut arriver à n'avoir que des immigrés légaux... Ce n'est pas facile, mais le contrôle aux frontières nous y aidera.

De nouvelles règles d'immigration devront être mises en place pour préserver simultanément les intérêts des intéressés et ceux des Français. Il faudrait donner la priorité à l'immigration des jeunes car ils peuvent s'intégrer plus facilement et être candidat ,au bout de cinq ans, à la nationalité Française.

Pour cela ils auraient du apprendre un minimum de langue française, avoir travaillé 5 ans en France, ne pas avoir eu de condamnations et bien sûr en faire la demande.

Un avis de ou des employeurs concernés serait demandé .

Comme dans certain pays le candidat devrait prêter serment de vouloir respecter les lois Françaises et se conduire dignement et pacifiquement envers tous. Il devrait accepter en particulier que dans notre pays on pratique la laïcité, la monogamie, l'égalité homme/ femme et que l'on respecte la tolérance et les valeurs de la république.

Chez nous on respecte les droit de l'homme dont les libertés individuelles toutefois la liberté d'action est toujours possible mais à l'intérieur des limites fixées par nos lois seulement.

Il sera demandé aux réfugiés politiques d'essayer de trouver un travail chez nous car si notre vocation est de les protéger, en retour, notre société est en droit de profiter de leur savoir faire pratique (ils ne devront pas pratiquer chez nous d'activités politiques subversive et devront s'intégrer au mieux.) S'ils deviennent Français par naturalisation ils retrouveront alors tous les droits des citoyens.

6-1-9/ Aide à long terme AU TIERS MONDE :

Une aide bien plus efficace sera possible avec certains pays en voie de développement si dans l'avenir ; une fois sorti de nos phases de transition réussies nous pratiquons un **Échange**. Cet échange consisterait à accepter d'un pays un nombre égal d'immigrés que ce que nous lui enverrions de citoyens Français pour installer chez eux des entreprises Françaises faisant travailler (créant des emplois) et employant leur main d'œuvre

localement. Ces entreprises créeraient localement du pouvoir d'achat dans la population ce qui tirerait petit à petit leur pays vers le haut.

Les expatriés Français seraient soutenus par les deux gouvernements concernés et auraient les plus grandes facilités d'action. Les financements seraient également grandement facilités. Comme la psychologie de ces volontaires se rapprochera plus de celle de MISSIONNAIRES que de celles de COLONS les populations locales devraient très bien les accepter. Il serait fait en sorte que leur rémunération soit à la hauteur de l'importance de la tâche à accomplir.

Cette mission serait au début axée vers des productions écologiques nécessaires et vitales pour les populations : adductions d'eau , irrigation , utilisation d'énergies propres renouvelables. Ensuite seulement des unités de production de biens manufacturés pourraient s'installer et produire puis distribuer localement.

Tout cela devrait se faire en respectant les ethnies autochtones : il n'est pas question de vouloir imposer nos façons de faire et de vivre car certaines cultures locales méritent d'être protégées. Mais nous n'en sommes pas encore là.

6-2-1/ Conséquences de l'encadrement des prix :

La première de ces conséquences est la stabilité des prix à la consommation (puisque c'est son but premier.)

La seconde elle est une conséquence indirecte mais qui est très importante : nos producteurs locaux seront bien mieux placés pour écouler leur production saisonnière et les trajets entre producteur et consommateur seront plus courts. Donc économie sur le transport, sur le carburant.

La dernière est la conséquence des deux premières : stabilité de la monnaie et conservation du pouvoir d'achat.

6-2-2/ Transports ; ECONOMIES d' ENERGIE :

Il faudra revoir le TOUT ROUTIER actuel et essayer en attendant de trouver des moteurs propre (Moteurs à eau dissociant OH₂ en Hydrogène et Oxygène et ne rejetant que de la vapeur d'eau par exemple) de se servir un peu mieux des Transports FERROVIERES et dans les villes importantes des Transports PUBLICS.

Il sera nécessaire de revoir le fonctionnement de la SNCF. Des décisions politiques seront à prendre . Les administrations ou entreprises nationales auront une révision de leur statuts (en 2^{ème} phase) ainsi qu'une remise à plat de tout le code du travail des salariés (privés / public) pour l'unifier, le rendre homogènes et juste pour tous.

Les économies d'énergie possibles **par les particulier sont très grandes** : elles vont du remplacement des ampoules classiques par des nouvelles versions dépensant quatre fois moins à l'achat de réfrigérateurs économes (classa A) jusqu'au renforcement de l'isolation des maisons et l'installation de chauffages solaires.

A ce propos l'état sera partie prenante en donnant des incitations importantes aux installations privées entraînant des économies d'énergie.

La construction de maisons d'un type nouveau prenant en compte non seulement les économies d'énergie mais aussi la résistance aux tempêtes et tremblements de terre sera développée dans des lotissements spécialisés ; des piscines peuvent assurer un stockage de calories servant au chauffage la nuit ; elles peuvent également améliorer le fonctionnement des pompes à chaleur....

L'EdF équipera les consommateurs de **compteurs /décompteurs** (fonctionnant dans les deux sens) ce qui permettra à ceux qui le désirent de produire leur électricité et de ne payer que les dépassements. EdF (qui ne facturerait que la différence).

Ainsi des associations dans les villages pourront par exemple exploiter leurs éoliennes ou leur panneaux photo- électriques...Si un village produit plus qu'il ne consomme EdF rachèterait l'excédent qui servirait a amortir l'installation.

6-2-3 Calcul et recouvrement de l'Impôt sur le revenu :

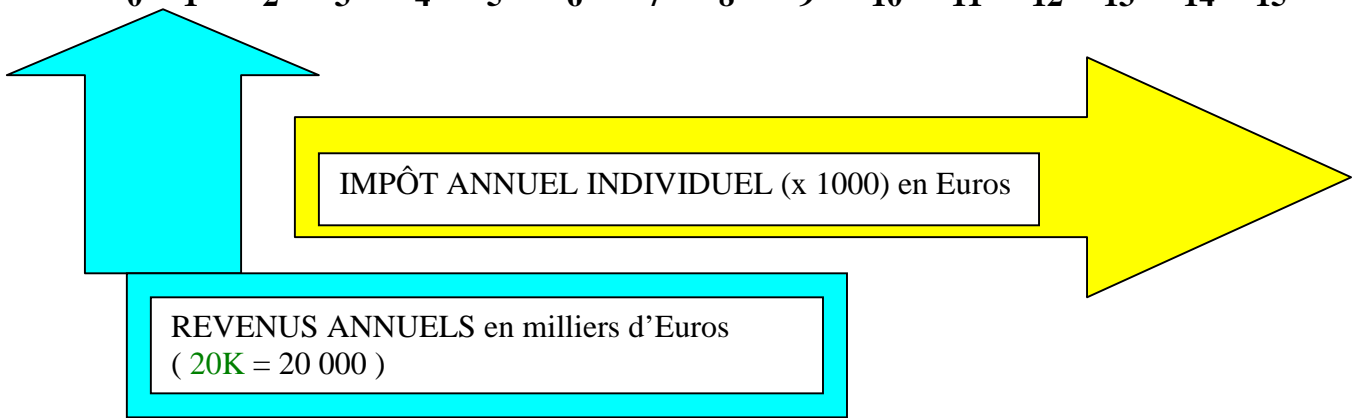
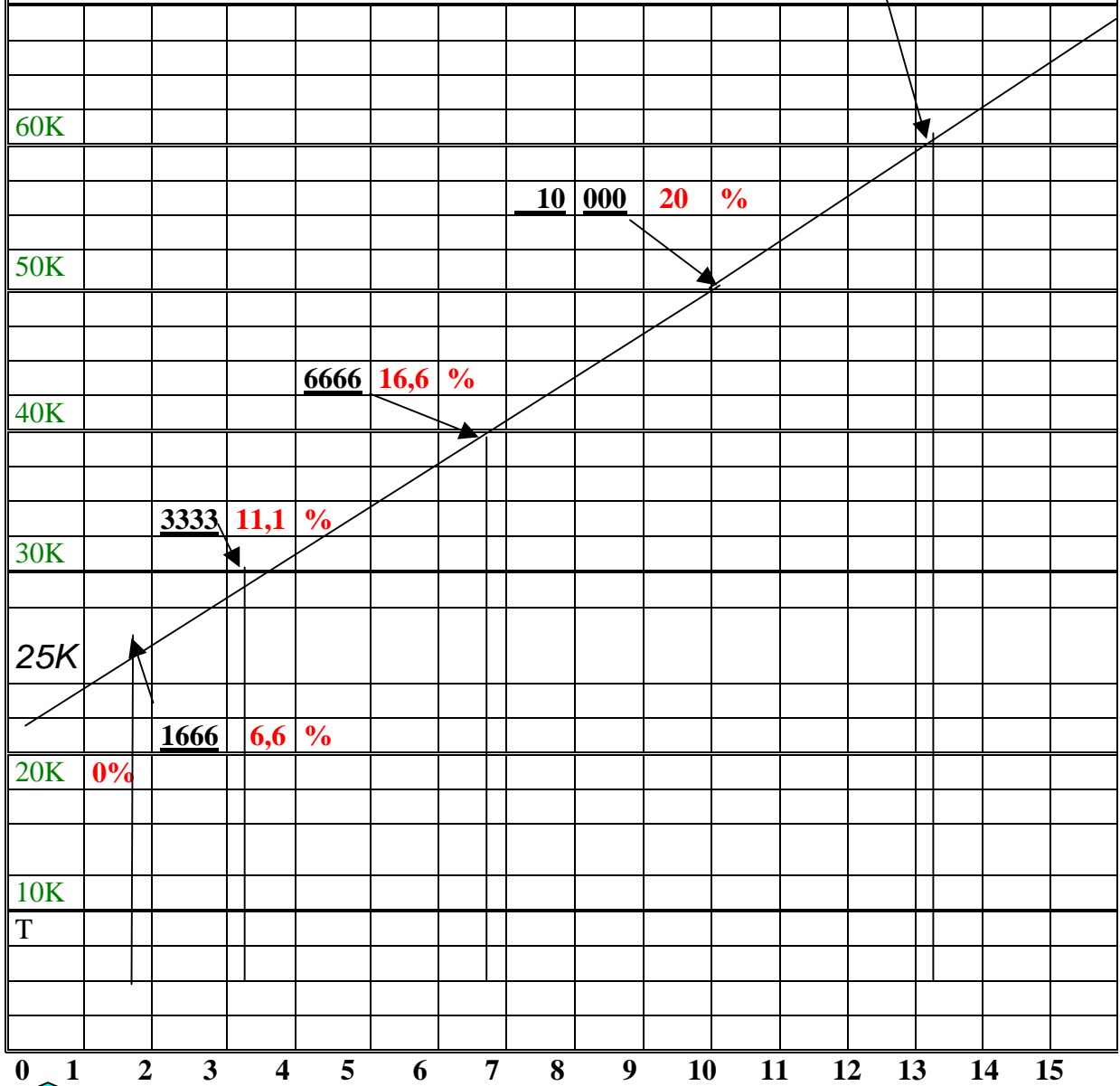
Cet impôt sera un impôt individuel qui pour les salariés sera calculé à partir de ses feuilles de paye . Le récapitulatif de fin d'année des salaires reçus sera fourni avec la déclaration ; ceux qui ont d'autres revenus devront les rajouter ; ensuite une **déclaration très simple « Par PERSONNE »** sera établie. Le calcul de l'impôt lui sera très simple : Il suffira à chacun de faire : **(REVENUS ANNUELS – 20 000)/ 3 = IMPÔT individuel à payer**

Note les salariés qui n'ont pas d'autres revenus que leur salaire et qui gagnent **moins de 20 000 Euros par an** (soit $20000/12 = 1666$ **Euros par mois**) **n'auront pas d'impôt à payer** . Le 13 éme mois de certains devra être intégré au salaire mensuel par l'employeur.

Les Allocations Personnelles à Vie ne seront pas comptées dans les revenus (ceci pour avantager les faibles revenus) ; Par contre elle sera rajoutée au dessus de 40 000 Euros de revenu par an(soit au dessus de 3 333 Euros par mois.)

La déduction globale et forfaitaire de 20 000 Euros par an donne une progression de l'impôt en pourcentage dans les revenus moyens. Elle plafonne à 33 ,33 % sans jamais les dépasser. Cette déduction unique remplace les divers abattements compliqués du passé .

IMPÔT selon les REVENUS ANNUELS 13 333 22,2 %



7-1-1 / Progressivité de l'impôt sur le revenu :

<u>Revenu Annuel en Euros :</u>	<u>Revenus mensuels</u>	<u>IMPÔT (IR)</u>	<u>En % du Revenu</u>
10 000	833	0	0
15 000	1 250	0	0
20 000	1 666	0	0
25 000	2 083	1 666	6,6 %
30 000	2 500	3 333	11,1 %
40 000	3 333	6 666	16,6 %
50 000	4 166	10 000	20,0 %
60 000	5 000	13 333	22,2 %

SUITE _ CALCULEE : IR = (R – 20 000) : 3

Nous voyons que l'on ne commence à payer un impôt sur le revenu qu'au dessus de 20 000 Euros/ an (soit 1666 €/ mois). Cet impôt se paye individuellement indépendamment de la situation de famille. Chaque enfant apporte indirectement à la personne qui l'a à sa charge (généralement sa mère) les 200 Euros/mois de l'Allocation Personnelle à Vie par enfant : cela fait par an + 12 x 200 = + **2 400 Euros.** (*par enfant*)

Ces **2400 €/an**et par enfant remplacent toutes les aides et allocations familiales diverses et compliquées du passé et sont attribués aux parents pour les aider dans leur importante mission parentale. Cette somme va en plus contribuer à augmenter le pouvoir d'achat des familles les plus démunies ce qui est très important.

Le tableau ci dessous donne le calcul de ces **pouvoirs d'achat annuels à comparer au Revenu Annuel de base.**

Revenu Annuel avant impôt (RA)	I R Impôt sur le revenu :	Revenu net d'une Personne seule : RA-IR	Une personne Plus 1 Enfant + 2 400 €	Une personne Plus 2 Enfants + 4 800 €	Une personne Plus 3 Enfants + 7 200 €
10 000	0	10 000	12 400	14 800	17 200
15 000	0	15 000	17 400	19 800	22 200
20 000	0	20 000	22 400	24 800	27 200
25 000	1 666	23 333	25 733	28 133	30 533
30 000	3 333	26 666	29 066	31 466	33 866
40 000	6 666	33 333	35 733	38 133	40 533
50 000	10 000	40 000	42 400	48 400	47 200
60 000	13 333	46 666	49 066	51 466	53 866

Observation : Nous constatons dans ces tableaux que les revenus des deux personnes (femme + homme) qui ont un ou/des enfants à charge ajouteront leur deux revenus NETS (après IR).

7-1-2/ Aide aux FAMILLES à faibles revenus :

Pour les revenus très faibles ne dépassant pas pour le total des deux revenus du père et de la mère les : 20 000 €/ an une **Allocation de « Congé parental »** serait attribuée pour une durée de trois ans maximum. (le but étant d'aider cette famille à élever correctement le nourrisson.)

La hauteur de la contribution serait variable et devrait porter les revenus du couple à 20 000 Euros par an. Le calcul est simple et égal à :

20 000 – Revenus du Couple : 12 = Supplément mensuel à payer.

***Exemple :** un couple a un revenu annuel de 15 000 € la somme mensuelle touchée serait de $20\,000 - 15\,000 = 5\,000 : 12 = 417$ Euros par mois. Pour un revenu de seulement 10 000/an la somme mensuelle serait de **833** Euros par mois ce qui est beaucoup et montre que le niveau des plus défavorisés est cette fois prise en compte sur des bases plus en accord avec le niveau de vie moyen que nous voulons atteindre.*

7-1-3 Coût estimé de l'Allocation de Congé Parental :

En 2004 il y a eu 797 000 naissance si l'on estime que la moitié de ces familles gagnent un salaire annuel net d'impôts et de prélèvements de moins de 20 000 €/ an et que cette moyenne se situe à environ 15 000 €/an le coût sera de $(797\,000 \times 5\,000) : 2 =$ presque **deux (2) G€ (Milliards d'Euros)**

Cette somme n'est pas impossible à trouver car nous n'avons pas comptabilisé (par sécurité) les nombreuses économies réalisées en SIMPLIFIANT la FONCTION PUBLIQUE.

7-1-4/ LIMITATION de l' Allocation de Congé Parental :

Les conditions **très attractives pour les très faibles revenus** de cette allocation fait qu'une limitation de cette allocation s'impose .Il ne faudrait pas que, certains, soient tentés de la détourner pour la transformer en source de revenu principale.

Une possibilité serait de la **limiter à deux enfants maximum par mère** car notre politique doit dans un premier temps stabiliser le NOMBRE de personnes VIVANT sur terre : il faut donc donner l'exemple aux pays du quart monde.

Si des cas critiques arrivaient malgré tout une Aide Sociale Municipale existerait.

7-1-5/ SALAIRE MINIMUM en France :

Pour l'instant nous conserverons le SMIC actuel qui est de **1217,88** Euros/ mois pour 151,67 H/mois. Ce qui fait $(\times 12=)$ **14 614 Euros/an** SMIC horaire : **8,03 €/H.** Mais attention ce salaire est **un SALAIRE NET** et non un salaire BRUT....

7-1-6/ LA FONCTION PUBLIQUE :

Ce qui résulte du concept **d'Efficacité de GROUPE** (voir ph. 2-2) fait que tous les **Agents de l'État** (que l'on a coutume d'appeler des FONCTIONNAIRES) vont voir leur

mission à la fois changée mais surtout **REVALORISEE** . Revalorisée ne signifie pas (tout au moins dans le début) gagnant beaucoup plus .

Au contraire **REVALORISE** ici est pris dans le sens ou nous pourrons tous apprécier **l'IMPORTANTANCE VITALE de leur TRAVAIL** et des services qu'ils rendront .

Leur participation est, je dirai , du domaine de la MISSION au sens noble du terme ; ils ne doivent plus être des pions impuissants devant l'inertie de leurs anciennes administrations mais des **ROUAGES ACTIFS**. Je suis certain que chez eux nous trouverons plus de sens du devoir et du bien collectif que ce qu'on n'en trouve dans d'autres secteurs.

Je sais bien que certains fonctionnaires n'ont pas toujours une très bonne image dans le grand public mais ce n'est pas toujours que de leur faute, leur hiérarchie supérieure y est pour beaucoup et, le système étant ce qu'il est, il n'y a aucune surprise à voir que certains sont devenus désabusés , parfois aigris ou même pantoufflards .

Mais redonnez leur des responsabilités, faites les participer à la mise en place de ce qui deviendra bientôt un **GRAND IDEAL** et vous serez surpris... !!!

7-1-7/ Travailleurs ETRANGERS en France :(voir aussi ph/ 6-1-8)

Une carte de séjour de 5 ans sera attribuée aux étrangers correspondant aux profils de compétences nous faisant défaut chez nous qui en font la demande. Ils devront appartenir à un pays avec lequel nous avons des accords de « COTAS » et d'échanges bilatéraux.

Ces accords seront établis en tenant compte qu'une grande partie de leur salaire est rapatriée vers leur pays d'origine. (souvent plus de 50 %) : Ceci crée une sortie de devises qui tend à déséquilibrer notre balance IMPORT/EXPORT.

Des mesures incitatives peuvent être prises pour réduire cela ... Par exemple autorisation d'achats Hors Taxe de produits ou matériels en France destinés à leur familles ou amis restés dans leur pays d'origine. Une prime supplémentaire pourrait s'ajouter et pour certains équipements atteindre 10 %. Comme le plus souvent ces biens sont transportés par les travailleurs émigrés eux mêmes, lors de leurs congés annuels , le coût du transport serait réduit au maximum.

7-1-8/ 1 ' ARTISAT :

Les entreprises artisanales occupent chez nous une place qui est extrêmement importante : En effet il y avait en 2003 en France **807 652 Entreprises artisanales** inscrites au répertoire des métiers. Elles produisaient un **CA (chiffre d'affaire) de 174,4 Milliards d' Euros**. Produisant une **VA (Valeur Ajoutée) de : 66,1 Milliards d' €**.

Le nombre de personnes qui avaient du travail dans l'artisanat était en 2 003 de : **1 706 000 personnes**.

Dans la nouvelle organisation les **ARTISANS** sont considérés comme des entrepreneurs et bénéficient de tous les avantages de ceux-ci avec en plus une aide spécifique à l'installation.

Les petites Villes et villages ont intérêt à conserver **un tissus local dense et prospère d'entreprises artisanales** : Les artisans mettent leur savoir faire et leurs équipements à la disposition de la population locale .

Il est bon que le savoir faire pratique soit disséminé sur tout le territoire. De plus, dans l'avenir il existera beaucoup plus de personnes qui désireront habiter à la campagne et

comme les salaires deviendront progressivement plus honorables il y aura aussi plus de travail pour les artisans sur place.

Il serait souhaitable que des associations d'artisans multi- spécialisés puissent se créer ce qui augmenterait leur flexibilité, et leur capacité de travail.

8 / QUESTIONS ? REPONSES :

Question 1 : *Certains m'ont dit :*

Ce système est de tous ceux que je connais le plus surprenant, mais comme il entraînera une très forte augmentation du pouvoir d'achat : comment allons nous pouvoir acheter des biens ou services qui n'existeront pas en assez grand nombre vu que les importations correspondront aux exportations ?

Réponse 1 :

Tout d'abord il y aura **une augmentation de la production** globale par la reconversion de certains fonctionnaires et de quantités d'autres professions parallèles. Cette augmentation peut se chiffrer à partir des statistiques a environ DEUX (2) Millions de personnes. A ce chiffre viendra s'ajouter environ DEUX Millions CINQ CENT MILLE Chômeurs dont beaucoup trouveront très vite un emploi dans les entreprises Françaises.

La population « ACTIVE »(productrice) passera donc de 17 270 000 à (+ 4 500 000) = 21 770 000 ce qui représente une augmentation de 26%.Enfin le travail à mi temps ou à temps plein des femmes, la demande aidant va subir une progression extrêmement importante. L'Allocation à Vie va permettre aux parents de se payer des garderies, crèches éducatives ou gardes d'enfants.

De même les personnes âgées vont pouvoir simultanément prendre leur retraite à la carte (travail à temps partiel (si désiré) tout en se payant une aide ménagère chez eux.

Les loisirs vont se développer bien plus qu'avant ; et le tourisme , les sports , les spectacles seront plus accessibles à tous .

Tout cela peut se chiffrer de diverses façons mais on peut estimer qu'environ 50 % de l'accroissement du pouvoir d'achat ira « AUX SERVICES ». La restauration de qualité se développera et les produits entrant dans le panier de la ménagère évolueront vers les produit BIO ou de meilleure qualité. Les volailles et le veau élevé aux hormones disparaîtront de chez nous .

Les ENTREPRISES elles pourront réinvestir tout en engageant du personnel en CDI mais avec pour l'entreprise une souplesse de contrat emploi qui sera compensé par une garantie de re-placement pour le SALARIE.(si il était licencié.). Elles participeraient de façon importante à l'effort rapide d'accroissement de production.

Ce qu'il faut bien voir c'est que ceux qui voudront tirer le meilleur parti de cette croissance rapide des deux premières années devront ne pas perdre de temps car par la suite la croissance diminuera chaque année pour revenir aux valeurs actuelles par la suite.

En 10 ans il faudra passer d'une économie de croissance à une économie stabilisée. Les paramètres seront différents mais alors nos performances en tant que SOCIETE seront telles que le cap difficile sera passé . Une répartition plus juste existera et l'exemple de notre changement devrait ,en toute logique ,être EXPORTÉ LIBREMENT au monde entier.

De plus les Entreprises dynamiques n'hésiteront pas à réinvestit massivement dans les techniques , machines, équipements, qui vont augmenter la production, améliorer la qualité, réduire les coûts, et permettre un travail plus attractif et mieux payé.

Des formes nouvelles de partenariat associatif pourront progressivement se développer et faire bénéficier de plus en plus le personnel aux résultats des entreprises. Les problèmes sociaux seront alors réduits au minimum.

Question 2 :

Quels sont les secteurs qui, selon vous vont se développer rapidement ?

Réponse 2 :

Ils sont nombreux et par ordre d'importance des sommes engagées nous aurons :

1. Le logement individuel : La politique qui sera suivie par le programme proposé sera celle de l'arrêt total de la croissance des **Métropoles** et, en conséquence du développement harmonieux de tout le pays. Ceci permettra à chaque **Mairie de Village** de mettre à la disposition des entreprises des zones de développement, et, pour les particuliers qui devront être logés sur place des terrains lotis qui pourront être cédés à prix coûtant en concession à vie. (Le prix du terrain de base étant lui gratuit et seuls les aménagements étant pris en compte.) Des prêts individuels au logement permettront à ce secteur de démarrer rapidement.
2. Les équipements mécanisés : Qu'ils soient agricoles ou industriels, l'infrastructure du pays réclamera énormément de machines des plus légères aux plus lourdes. En ce qui concerne les machines agricoles et de travaux publics, une reconversion progressive des fabricants d'armes lourdes sera toute trouvée. L'ouverture de crédits à 2% d'intérêt sera un puissant moteur.
3. Les équipements de confort : mobilier, électro- ménager, jardins d'agrément...etc (biens durables) vont également se développer dans d'assez fortes proportions.
4. Un marché « Concours Électronique et Transmission » : Cet important marché correspond à la mise en place d'un système de microinformatique sécurisé du **Type Internet France** qui devra permettre à chacun de voter (lors des consultations référendaires) mais aussi de participer s'il le désire à des travaux parlementaires. Ces MICRO seront conçues sans porte d'accès cachée (ou dérobés) pour éviter le piratage et délivreront une copie papier de contrôle enregistrant son vote.
5. Restaurant, Sports, Loisirs, Esthétique, Culture : Ces secteurs vont connaître de plus en plus d'affluence et les garderies éducatives ou distrayantes pour enfants et troisième âge connaîtront une très rapide expansion ce qui fournira beaucoup d'emplois.
6. L'exportation : Une volonté délibérée d'équilibre de la balance commerciale obligera à augmenter les effectifs du personnel travaillant pour l'exportation. Ceci comprend bien sûr la fraction des expatriés mais également leur support logistique en France. Il faut que nos commerciaux à l'étranger soient également les représentants de la nation France et que nous leur fournissions au plus juste prix des produits de grande qualité et /ou de grande fiabilité. Pour tout ce qui est mécanique un système réel (et non théorique) de garantie/ maintenance devra marcher de pair avec la pénétration de chaque produit sur les marchés en question. Pour certains petits exportateurs une adhésion à des SAV (*services après vente*) Multi-marques françaises sera conseillé. Le bureau de commerce international

sera chargé de coordonner au mieux tout cela en collaboration avec les intéressés.

7. Les produits haut de gamme : La consommation alimentaire n'ira pas chez nous vers une plus grande consommation mais bien VERS une MEILLEURE Qualité. Des consommations comme celles des foies gras campagnards, des saumons sauvages fumés, écrevisses d'eau vives et autres crustacés passeront progressivement du secteur gastronomique au secteur des achats familiaux. Les secteurs d'élevage glisseront très vite vers des élevages BIO et les élevages transgéniques actuels seront écartés. La consommation de vin et de boissons alcoolisées se réduira en quantité mais se portera vers des produits de meilleure qualité tant gustative que d'élaboration. **Tout ceci est bien naturel et a déjà commencé.** On peut simplement prévoir une accélération plus grande de ces tendances. Les régimes diététiques incorporeront de plus en plus des produits frais, naturels et feront appel aux produits locaux et en saison ; tout cela pour un mieux gustatif (trop vite sacrifié par les « grands acheteurs » qui veulent un bon aspect, une bonne durée de vie en étalage et un prix d'achat le plus bas possible ; la qualité gustative est secondaire ; leur marge bénéficiaire est maximum : pour eux c'est ce qui compte.) **Cela changera !** Les biens de qualité, qui souvent étaient un peu trop cher pour les ménages moyens vont trouver de nouvelles couches sociales comme acquéreurs potentiels ; certains objets d'art : peintures sculptures, céramiques pourront également se démocratiser. Donc tous ces secteurs divers vont profiter du **NOUVEAUGRAND POUVOIR d'ACHAT des FRANÇAIS.**

Question 3 :

Les mesures à prendre indiquées dans le « Projet MAGNUS-PRIM » indiquent que sera suivie une politique d'ISOLATIONNISME ce qui est contraire à toutes les politiques de libre échange et de mondialisation suivies par pratiquement tous les pays du monde ! Comment pensez vous qu'un tel programme puisse réussir ? Cela me paraît impossible.

Réponse 3 : Tout d'abord et sans vouloir paraphraser un de nos anciens dictateurs (qui avait quand même une assez bonne vision de la globalité des choses), je vous dirai qu'**il est prouvé qu'une chose devient réellement IMPOSSIBLE lorsque nous sommes convaincus qu'elle l'est.** Je sais bien que notre éducation nous a conditionné pour réagir comme vous le faites et pour considérer comme vérité tout ce qui nous a été inculqué non seulement par l'enseignement mais aussi par tous les MEDIAS qui sont manipulés (indirectement) pour nous maintenir dans une ligne de pensée dirigée. Il n'est pas facile de s'évader de ce moule et d'arriver à PENSER par SOI MÊME réellement sans adopter forcément les pensées que l'on nous suggère de façon insidieuse. Si chacun se réveille et prend conscience qu'il a été dépossédé **de ses droits de liberté de pensée** par notre système politique actuel : il y aura une réaction salutaire pour tous et il faudra changer ce système inique et périmé.

Par contre pour qu'une idée nouvelle et parfois dérangeante puisse se matérialiser **c'est plus difficile** : Il faut que l'idée soit techniquement valable, qu'elle apporte des solutions ou améliorations, qu'elle soit possible dans l'environnement ou elle doit s'appliquer et ensuite qu'elle soit capable de rassembler autour d'elle toutes les bonnes volontés nécessaires à sa mise en pratique. Il faudra faire preuve de nombreuses qualités : Intelligence, persévérance, conviction, amour de la justice et de son prochain, confiance en soi

, courage dans l'adversité etc. Hé oui il est plus difficile d'être vertueux que l'inverse ; mais la satisfaction morale est tout autre : engendrer des actions (et adopter une attitude) POSITIVES est toujours gratifiant pour celui qui adopte cette façon d'être .

Mais revenons à **L'ISOLATIONNISME** : les mesures de contrôle des balances import/ export **sont des mesures NECESSAIRES** (bien que temporaires) : en effet le pouvoir d'achat en France se trouvant extrêmement augmenté il faudra (sans vouloir faire du dirigisme) éviter une hémorragie de devises qui entraînerait une dévaluation : Hors nous ne voulons pas que cela arrive car pour réussir nous devons avoir une INFLATION ZERO . Tout cela est ambitieux mais pas du tout impossible .

J'ajouterai que si le monde entier à pratiquement adopté le LIBERALISME à outrance et la MONDIALISATION SAUVAGE c'est parce que chaque pays est passé sous la **domination du grand capital** . Au départ le CAPITALISME MONDIAL a œuvré pour étendre l'influence impérialiste des USA (qui étaient et sont encore leur porte drapeau) au reste du monde . Ce but est pratiquement atteint . Les régimes qui s'opposent à l'exploitation économique indirecte de leur pays (*sans obtenir de justes contreparties*) sont rapidement déstabilisés : tous les moyens sont bons : des révolutions sont organisées de toute pièce . Par qui ? A vous de trouver et sachez bien qu'à la limite les chefs d'état posant problèmes sont éliminés physiquement. (*Voir l'histoire des régimes d'Amérique du Sud par exemple.*)Note : il est bien certain que ce sont toujours des autochtones qui pratiquent ces assassinats.

Même la France (sous un régime de cohabitation) a montré avec l'affaire du « Rainbow Warrior » qu'elle copiait les USA en la matière et qu'on n'hésitait pas à agir en toute illégalité et même s'il y a risque de mort d'homme. Et pour quoi ? Pour pouvoir continuer une politique nucléaire polluante et dangereuse pour la planète et ce malgré la forte opposition de certaines associations responsables mais aussi de beaucoup de citoyens Français et d'autres pays protestataires du pacifique. HONTE à NOS POLITIQUES D'ALORS... !!!

Honte aux conseillers scientifiques d'alors qui se sont laissés convaincre par les mensonges du CEA . Mensonges continuellement répétés à l'heure actuelle par le LOBBY NUCLEAIRE Français : ils veulent continuer encore lancer d'autres usines nucléaires alors que les Français n'en veulent pas. Mais où est le débat public sur cette question ? Et le référendum populaire qui devrait suivre : où est il... ? **Je puis vous dire qu'il nous est CONFISQUE** car il ne faudrait pas que nous ne votions CONTRE ce projet insensé (comme l'ont fait d'autres pays européens ex : Italie...). **NOUS DEVONS DONC REVENIR A UN REGIME DEMOCRATIQUE Réel.** Il faut que les grandes options soient décidées « PAR LE PEUPLE, POUR LE PEUPLE » et pas par des associations **d'Intérêts privés ou corporatistes.**

Voilà pourquoi il faudra passer par une phase temporaire de CONTRÔLE des échanges qui remarquons le n'est pas vraiment de l'isolationnisme mais plutôt une façon SAINTE de GERER les ressources de l'ENTREPRISE France.

Question 4 :

Comment peut on , en moins de 3 ans obtenir une augmentation du PIB des 25% (ou plus) nécessaires à la mise en place du programme de transition tel que vous le proposez dans « Le projet MAGNUS- PRIM » ?

Réponse 4 :

Je vous demanderai de lire avec attention l'ensemble de ce fascicule car j'ai essayé de l'expliquer simplement pour tous.

Il est recommandé d'en faire une lecture complète et de ne pas se contenter d'une lecture en diagonale.... Je vous souhaite une bonne lecture.

Je vais quand même rajouter que c'est l'**AUGMENTATION** générale très importante du pouvoir d'achat qui entraînera cette progression remarquable du **PIB** mais aussi du **rendement général du pays France**. *Pour développer ce dernier point avec précision il faudrait disposer de notions nouvelles d'économie intégrant des valeurs différentes de celles du PIB actuel qui se partagerait en gros en deux : le PIB des Actifs et le PIB des SEMA (voir ph.2-0/)*

Question 5 :

Ne craignez vous pas que les conditions très avantageuses faites pour les faibles revenus n'incitent certains paresseux à se laisser vivre ou à s'installer à leur compte de façon fictive en se déclarant « ARTISTES » par exemple et en se laissant vivre (petitement il est vrai) tout en bas de l'échelle sociale des revenus afin de bénéficier des avantages sociaux attribués ?

Réponse 5 :

Dans un premier temps il sera demandé à chacun **de travailler** à un poste de travail **utile à la société** : il n'est évidemment pas question de transformer tout ceux qui touchent le RMI actuel en Artistes ou en Comédiens (professions par contre éminemment respectables pour ceux qui ont du talent et une vraie vocation). D'ailleurs pour s'installer à son compte dans une profession donnée , quelle qu'elle soit, il y aura des seuils de compétences minimum à satisfaire. Des stages techniques de formation accélérée seront prévus dans les débuts pour assurer un démarrage rapide. Par la suite des Écoles Pratiques seront chargées de délivrer les diplômes techniques donnant accès aux diverses professions.

Les emplois des divers corps de métier seront gérés en commun par les chambres des métiers en collaboration étroite avec les écoles techniques qui elles vont se développer.

Une action de revalorisation des métiers **dit manuels ou techniques** sera démarrée très vite : il est important de ne pas former que des employés de bureau ; il en faut c'est sûr mais dans une juste proportion. L'apprentissage en alternance dans les entreprises sera également favorisé et les stages devront déboucher sur des emplois réels..

Pour en revenir aux abus de situation possible, des mesures de réinsertion simples et personnalisables seront utilisées afin de remotiver tous ceux qui ont perdu espoir.

Question 6 :

Vous parlez de PREVISIONS ANNUELLES : ne s'agit il pas d' UN PLAN qui pourrait se comparer aux tristement célèbres PLANS SOVIETIQUES qui par leur centralisme et leur incompétence ont transformé le COMMUNISME soviétique en une dictature puis en un échec total ?

Réponse 6 :

Ce n'est pas parce que certains ont fait de lourdes erreurs en se basant sur des données souvent inexactes qu'il faut à priori rejeter la méthode. D'ailleurs toute entreprise bien gérée à des prévisions et je puis vous dire que si des entreprises peuvent tenir des délais de livraison corrects c'est bien à cause de leur planification du travail.

Ce n'est plus un « PLAN » mais un « PLANNING » mais ne jouons pas sur les mots. Si l'on veut établir des prévisions de « BESOINS » d'une nation il faut pour commencer disposer de statistiques annuelles fiables (si possible sur les 5 années précédentes)

C'est à partir de ces données et des prévisions d'orientation des importateurs et du gouvernement que seront prévus les accords IMPORT / EXPORT à mettre en place avec les divers pays fournisseurs pour l'année suivante. Ceci n'a rien de compliqué ni de contraignant et cela permettra en plus de maintenir des liens commerciaux suivis avec nos partenaires.

Vous voyez que c'est tout sauf du dirigisme je dirai plutôt que c'est une coopération efficace entre le gouvernement et les entreprises qui elles aussi participeront aux prévisions nationales.

Question 7 :

Pourquoi ne formez vous pas un nouveau PARTI POLITIQUE ? Au lieu de ça vous proposez un PROJET : vos idées sont très SOCIALES, vous défendez des valeurs comme L'AMOUR du TRAVAIL BIEN FAIT, la RESPONSABILISATION de chacun, le RESPECT de la PAROLE donnée , le respect des MINORITES, la LAÏCITE la DISCIPLINE SCOLAIRE et le respect des lois de la République. Toutes valeurs qui sont bien malmenées dans le monde actuel : ne voulez vous pas trop en faire à la fois ?

Réponse 7 :

Si je ne crée pas un parti politique c'est pour plusieurs raisons :

1. La première est purement réaliste car le système électoral Français actuel VERROUILLE la possible entrée de nouveaux petits partis (Frais de campagne non remboursés si le score est trop faible, quasi non accès aux médias par exemple) Or il faut aller vite : si un changement doit se produire dans la sérénité il ne faut pas tarder ; plus tard cela se passera dans la douleur : c'est ma conviction ; mais il est peut être encore temps de stopper la décadence de notre monde occidental...C'est pour cela que j'écris ces propositions.
2. La deuxième est que je trouve RIDICULE cette classification en deux clans GAUCHE/ DROITE car nous en arrivons à ne pouvoir voter que pour le camp apposé à celui qui est au pouvoir . Il nous a menti, n'a tenu quasiment aucune de ses promesses mais alors on vote pour ceux que l'on avait sorti la fois d'avant Voilà l'explication de l'absentéisme électoral (il n'y a pas que le trop simpliste TOUS POURRIS) ! D' autre part l'électeur n' a aucune alternative : ce sont les mêmes têtes de liste qui souvent se sont amnistiés en ayant des lois faites exprès pour eux ou qui laissent condamner le lampiste à leur place.
3. Les politiques menées sont quasiment identiques : Les différences entre les politiques suivies par la gauche et la droite ne diffèrent que par des actions minimales et surtout médiatiques : TOUS continuent à supporter le LIBERALISME SAUVAGE, tous, même les communistes soutiennent l'énergie nucléaire ; AUCUN pas même les écologistes n'ont fait des lois pour implanter en France des énergies renouvelables et propres (Comparez cela aux actions de l'Espagne, l'Allemagne ,la Hollande , ...etc On est **BON DERNIER** Il est vrai que l'on veut nous faire croire que la France à raison dans ses choix : c'EST l'EXCEPTION Française : nous avons raison envers et contre tous. Ce qui est malheureux c'est que les énergies nouvelles fournissent de très

nombreux emplois : pour la conception, pour la mise au point, pour la fabrication, pour l'installation puis la maintenance des systèmes ; La France est presque exclue de tout cela car nos crédits vont « Au Nucléaire. » Nous devons attendre un accident important chez nous pour qu' on se décide à mettre fin à ce gâchis.

Question 8

Croyez vous obtenir un prêt bancaire sur 3ans de 300 G€ auprès des institutions bancaires nationales si facilement ? Et ensuite s'il est accordé : comment le rembourseriez vous ?

Réponse 8 :

Tout d'abord les fonctions bancaires auraient été transformées par la loi et leur mission redéfinies. Des dispositions particulières permettant cette avance de trésorerie seraient parfaitement définies : cette avance n'existerait qu'une seule fois pour lancer le démarrage. Comme les rentrées annuelles fiscales seront en gros de 600 G€ les économies annuelles dues aux simplifications administratives et à la réduction de la bureaucratie ont été estimées à

100 G€/ an ce qui permet de rembourser en 3 ans.

En conclusion je dirai qu'il serait logique de pouvoir voter pour **des PROGRAMMES D'ACTION** (soutenus et présentés par des hommes compétents qui seraient tenus pour responsable de leur mise en application) Il y aurait des résultats à obtenir et des budgets à respecter. (Comme dans une entreprise.)

En ce qui concerne la fin de la question 7 je répondrai simplement que le « **Projet MAGNUS- PRIM** » présenté forme un tout , et qu'il est impossible d'atteindre les objectifs recherchés par de simples mesurètes ou replâtrages ; il faut arriver simultanément à changer sa façon de faire et de penser ; je sais que c'est beaucoup mais l'adhésion du plus grand nombre peut transformer une probabilité potentielle en **REALITE CONCRETE !!!** Et c'est cela que j'appelle de mes vœux.

Nouvelles Institutions POLITIQUES

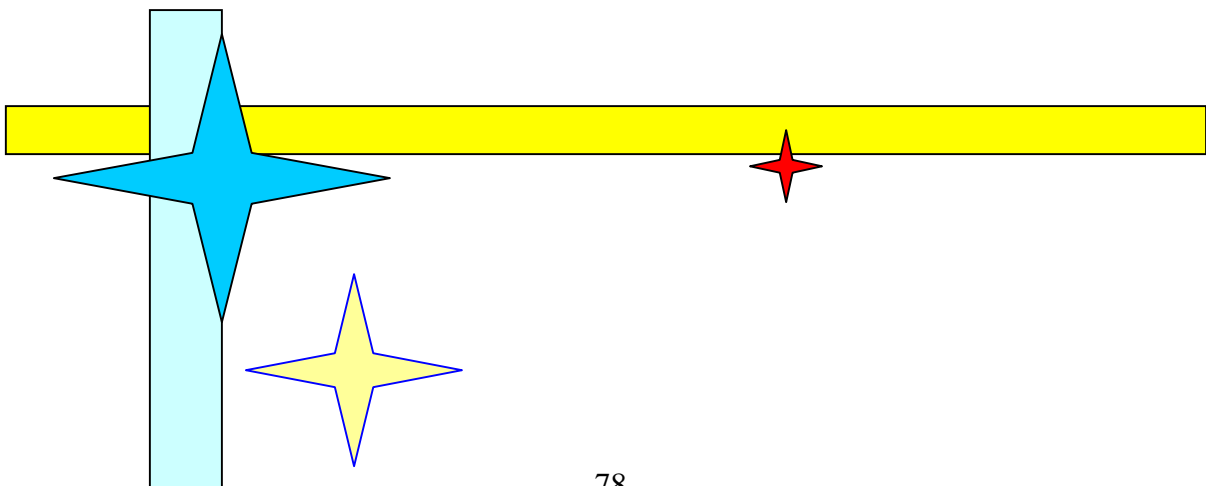
Propositions pour une

NOUVELLE REPUBLIQUE : N° VI

QUI DOIT ÊTRE :

Une vrai REPUBLIQUE prévue pour obtenir une DEMOCRATIE réelle et sans faille et doit amener...

1. Une participation active des citoyens qui seront impliqués dans le choix des grandes décisions d'orientations nationales.(à terme vote électronique direct).
2. Une nouvelle prospérité générale, sans exclus et qui pourra s'améliorer sans cesse (par un développement mieux maîtrisé des sciences et techniques)
3. Plus d'efficacité générale résultat d'une bonne organisation globale
4. Enfin, plus de libertés et de satisfaction personnelle chacun devenant partie active de notre nouvelle société. Il va sans dire que la France reste un état de droit.



9-1-1 Préambule :

Nous avons vu que l'organisation de la vie politique que nous avons connu jusqu'à ce jour conduit à une série de problèmes importants tel que :

1. **Détournement du pouvoir des électeurs et confiscation de celui –ci** au profit des « politiques » eux mêmes perdant ce pouvoir décisionnel au profit de grands groupes de pression qui sont au service des « Grands Intérêts ». Cette dernière perte de pouvoir ne résulte pas forcément de corruptions, compromissions, ou intention délibérée de nuire ; mais souvent d'un manque d'intelligence critique et d'une incompétence notoire. Il existe des élus qui n'ayant aucune expérience pratique de la vie hors de leur « cocon protecteur » sont déconnectés de leur électorat et incapable d'imaginer que le système, dans son ensemble , va devoir être corrigé. Ils sont prêt à défendre bec et ongles ce qui existe même si cela nous conduit droit dans le mur. (*Nous ne pouvons que constater q'en fait ils défendent leurs avantages matériels personnels.*)
2. **Les partis politiques** actuels sont des institutions verrouillées par les anciens qui réussissent chez eux (non sans dissensions) à demander à leurs jeunes adhérents non d'avoir des idées mais de suivre et soutenir leur aînés (*même s'ils désapprouvent leur action.*)
3. **Les lois qu'ils ont voté** sont telles qu'elles **VERROUILLENT** de fait l'arrivée possible de nouveaux petits partis ce qui conduira à chaque élection à choisir entre les deux partis principaux qui présentent toujours **les MEMES candidats dont plus personne ne veut.** Comme en plus ceux qui sont compromis sont protégés par les juridictions spéciales, des pressions occultes sur la justice ou une amnistie temporaire il n'y a plus moyen de changer légalement la situation. Le temps passe et rien n'évolue, rien ne change.

La conclusion est simple : en France comme dans tous les autres pays que l'on qualifie de DEMOCRATIE ce terme ne signifie plus rien car les électeurs sont bernés en permanence et nos élus décident **OUI** quand le peuple dit **NON**
C'est donc une MASCARADE de DEMOCRATIE

Pour changer tout cela il va falloir des idées nouvelles **et ne pas hésiter à repenser la totalité des institutions** avec en plus un soucis d'**efficacité** que n'ont jamais eu aucun des régimes parlementaires du moins jusqu'à présent.

Ce n'est pas facile mais la technologie actuelle devrait pouvoir nous aider en redonnant aux citoyens le moyen d'exprimer directement leurs choix(sans passer par des représentants qui les dépossèdent de leur droits individuels). Les grandes lignes de ce que je pense être possible sont décrites sur les pages qui suivent : c'est à vous de voir si vous êtes du même avis que moi !

Je serai heureux de recevoir vos commentaires (voir mon site)



9-1-2 / Les ENTREPRISES Privées sont PERFORMANTES : POURQUOI ?

Mon point de vue, basé sur mon expérience professionnelle d'une vie en entreprise multinationale (maison mère aux USA plus de 9000 personnes dans le monde entier en 1984) est que , tant qu' une entreprise reste dirigée par un des fondateurs très impliqué lui même dans les **qualités et la fiabilité** des produits mis sur le marché : **tout se passe très bien.**

Par contre , dès que la société est cotée en bourse tout change : le savoir faire et la culture de qualité vont décliner , puis l'entreprise sera rachetée par des investisseurs qui n'ont en tête que le profit maximum à court terme. La direction ne sera plus une direction technique mais **une DIRECTION de FINANCIERS.** En quelques années le pouvoir décisionnel échappe aux anciennes forces vives qui faisait la qualité de cette entreprise.

Les conséquences sont faciles à comprendre : Diminution des crédits de recherche, arrêt de l'évolution progressive des matériels et perte de réputation et de l'image de marque.

Au delà de ces changements visibles il y à bien une décadence de cette entreprise. Si elle travaille dans un secteur protégé dans un marché CAPTIF ses actionnaires pourront encore durant quelques années toucher des dividendes, mais la qualité des produits ne sera plus la même.

Ce qui permet à une entreprise de se développer vite c'est surtout son DYNAMISME ; son SERIEUX et la **qualité de son personnel** depuis le PDG jusqu'au plus humble des employés.

Son dynamisme est accru par la rapidité de prise de décisions car après étude de faisabilité la décision n'attendra pas six mois avant d'être prise. Ce temps de réaction très court est un avantage énorme car il raccourcit les temps morts (ou temps perdus) qui entraînent retards ou pertes de marchés.

Gérer une nation de plus de 60 Millions d'habitants ne peut pas se faire comme pour une entreprise il y à d'autre contingences...Mais malgré tout je pense que l'organisation de l'établissement des lois et son parlementarisme démocratique doivent être redéfinis de telle façon que les temps mort, les allées et venues , les obstructions stériles...etc .. **soient grandement réduits .**

Une autre raison qui fait les bonnes performances du **secteur PRIVE** c'est la **compétence** de ses cadres **qui sont responsables de leur action, de leur service, et de leurs RESULTATS** par rapport aux objectifs que c'était fixé l'Entreprise. (*Objectifs qu'ils avaient généralement établis eux mêmes en collaboration avec leur direction*)

Dans le privé : si on est performant on aura une meilleure promotion ; par contre si l'on subit échec après échec ou si on n'a pas le dynamisme ou les compétences voulues **on perdra son emploi** . Il en est , nous a t'on dit, tout autrement dans certaines administrations ; il paraît même qu'a un certain niveau on donne de la promotion pour pouvoir se débarrasser de certains qui étaient mis en place par copinage..... Mais comme je n'ai pas cherché de confirmation de ces affirmation je vous demande de faire comme moi : de ne pas les croire... ou alors de penser que ce ne sont que des cas d'exception.

En créant une nouvelle organisation de société nous essaierons de faire que de telles situations ne se produisent pas.

9-2/ PROPOSITIONS PASSER d'un Régime à un autre légalement :

Pour obtenir un état de droit il est sage de conserver séparés et indépendants les trois pouvoirs :

LEGISLATIF

EXECUTIF

JUDICIAIRE

Pour appliquer simplement et de façon efficace ce principe avant la phase 2 (sans encore avoir le vote électronique direct) ce n'est pas si facile.

Dans le passé ,cela a conduit toutes les républiques successives à une complexité croissante des lois et de l'administration . Cette complexité est devenu telle que dans le judiciaire, par exemple , les mêmes « Faits » jugés par des tribunaux différents conduisent a des jugements souvent opposés. Si les avocats sont bons on a plus de chances que si on en a un de commis d'office. *Ce qui donne bien un handicap de plus aux plus démunis.*

Le système est lourd, d'une lenteur incroyable ; l' administration est tatillonne et souvent irresponsable : c'est tout le contraire qu'il faudrait obtenir. Donc nous savons qu'il faudra nous attaquer à ce grand chantier de réorganisation : Un gros travail en perspective pour les futurs parlementaires (aidés et guidés par des experts et juristes ouverts aux idées nouvelles et ayant de bonnes notions d' organisation du travail).

Ils devront travailler de façon assidue à ces taches vitales et **surtout travailler en vrai coopération** entre eux pour arriver à un but commun. (**Plus de gauche ; plus de centre ; plus de droite MAIS des HOMMES de BONNE VOLONTE.**)

9-2-1/ ENCHAINEMENTS vers la transition :

Dés maintenant de nombreuses actions vont devoir être prises :

1. Diffusion la plus large possible des idées condensées dans le fascicule « Projet MAGNUS- PRIM (Internet au début en libre accès).
2. Discussion : et prise des avis, critiques, suggestions des internautes. Si l'accueil est bon : **recherche d'UN EDITEUR intéressé** afin de pouvoir obtenir avec sa collaboration une très large distribution à tous les MAIRES de France et par le moyen des libraires à tous ceux qui sont intéressés.
3. Recherche de Présidentiabiles : qui, s'ils adhèrent à 100% à ce programme et ont le courage de se porter candidat à la candidature présidentielle(2007) seraient réunis ,au sein d'une association (*déjà existante*) pour élire le candidat jugé le plus compétant et le mieux placé. Un vice Président potentiel serait également élu. Les autres participeraient **à tous les travaux de médiatisation** et de recherches de signatures (de maires et notables) indispensables.(*pour pouvoir être candidat car à ce stade on est encore sous le régime de la cinquième république*)
4. Présentation de notre candidat aux présidentielles : Les urnes décideraient de la suite...

Si notre PRESIDENT EST ULU sur le programme Présenté « MAGNUS – PRIM » : Alors commence pour lui et pour toute l'équipe qui l'a présenté UN GRAND ET MOTIVANT TRAVAIL :

Il va falloir encore utiliser la législation actuelle pour présenter avec l'aide des élus en place les Textes relatifs à la « SIXIEME REPUBLIQUE » ; textes qui seront soumis à l'acceptation du peuple Français par référendum.

Le texte que nous proposerons sera un texte court qui définira notre adhésion aux valeurs républicaines qui sont les nôtres, mais qui permettra en plus de faire dans tous les domaines les réformes utiles et les réorganisations nécessaires. (des gardes fous législatifs seront placés pour éviter que plus tard cette 6 ème république ne puisse pas devenir un régime dictatorial).

Puis, ensuite après son adoption : DISSOLUTION de L'ASSEMBLEE et
NOUVELLES ELECTIONS LEGISLATIVES.(Cette fois sous le régime de la Nouvelle République)

Pour obtenir l'adhésion de tous aux nouvelles institutions il sera GARANTI que dans tous les cas **la protection sociale sera assurée** : Soins et médicaments gratuits (*mais débitant sur les réserves de chacun ce qui responsabilise individuellement*) ; que **les retraites versées** pour les retraités seront maintenues et que les retraites futures devront s'améliorer ; que **le salaire moyen des Français** va faire un BOND en avant très rapidement et que l'inflation étant maîtrisée le pouvoir d'achat sera stabilisé ; (*ensuite il augmentera lorsque la technique fera baisser les coûts*). **Le chômage devra être réduit à moins de 1% en 3 ans.**

Une amnistie des hommes politiques de la 5 ème république sera garantie (*pour ne pas perdre de temps avec certains passés peu glorieux.*) *Il faut re-souder la nation et savoir tourner la page.*

9-2-2/ REGIME et type d'ELECTION nouveau :

Le régime proposé sera un **REGIME PRESIDENTIEL / CONSTITUTIONNEL** c'est à dire que le **PRESIDENT** est élu au suffrage universel direct mais **il est ELU sur son PROGRAMME** et sera tenu pour responsable de son exécution. Vote à deux tours à la majorité absolue avec sélection des deux candidats les mieux placés au premier tour (*sauf désistement*) pour se présenter au second . Le président a les mêmes prérogatives qu'à l'heure actuelle mais il n'a plus les secteurs réservés de la défense et des relations étrangères. (*qui sont déléguées à ses ministres , eux mêmes contrôlés par le parlement*) En fait, comme **il nomme le premier ministre ,il est le chef du gouvernement** (*comme actuellement hors périodes de cohabitation*).

Le Parlement se composera d'une chambre des députés qui seront élus lors des élections présidentielles . Il est choisi une élection **UNIQUE** qui se fera autour des groupes de soutien des PROJETS de SOCIETES divers présentés par les candidats à la présidence. (*Ceci deviendra valable à partir de le 2 ème législature seulement*)

Le nombre des projets de base qui seront soumis au vote seront limités à 12 :

- Trois seront réservés aux **projets du gouvernement sortant.**
- Trois à des projets de sociétés « **Sociale Technique et Efficace** »
- Trois à des projets de sociétés « **Sociale Semi- technique** »
- Trois à des projets de sociétés « **Individualistes et Contemplatives** »

L'attribution des 12 GROUPES résultera d'un concours relayé par les médias (*un an avant la fin de la législature*) La sélection sera faite par les Français eux mêmes par consultation électronique. Une fois ces projets attribués chaque groupe aura six mois pour présenter son programme en détail ainsi que les présidentiables qu'ils ont choisis.

Cette présentation a tous se fera encore par les Médias(durant deux mois) ce qui permettra aux divers candidats députés de se rallier à l'un des 12 groupes et de participer à la sélection de leur listes électorales. Ces 12 listes et le condensé de leurs programmes seront diffusées électroniquement pour chaque département.

Comme le vote est à deux tours et qu'au deuxième tour seul les deux projets ayant le plus de suffrages subsisteront, les électeurs devront aller voter pour le programme le plus proche de leurs idées : si leur liste ne l'emporte pas leur vote servira tout de même à donner des sièges à l'opposition parlementaire. (proportionnelle intégrale ; *en plus il est prévu d'attribuer 25% des sièges à l'opposition lorsque leur score est inférieur pour conserver un contrôle parlementaire correct*)

Après sélection des 12 listes une somme fixe sera attribuée a chacun pour aider à supporter les frais engagés. (petite partie fixe plus proportionnelle au score ultérieurement).

Le sénat lui sera supprimé et remplacé par un **Conseil Constitutionnel renforcé** qui sera chargé de s'assurer de la légalité des lois, mais aussi de collaborer avec les députés (*au stade de la rédaction de la loi*). En fin de législature c'est le Conseil Constitutionnel qui veillera au bon déroulement des NOUVELLES ELECTIONS Les nominations et procédures de fonctionnement seront discutées et votées au préalable par le parlement.

Durée des législatures : Toutes les législatures seraient unifiées à 6 ans et renouvelables une fois.

Pouvoirs du chef de l'ETAT : Le Président de la République nomme le premier ministre, nomme la moitié du conseil constitutionnel (l'autre moitié étant nommée par le parlement) Représente la France vis à vis des pays étrangers, signe les lois adoptées par le parlement et est responsable de la bonne marche des institutions et du bon déroulement du projet qui l'a fait élire. Le Vice Président le seconde et doit être tenu au courant au mieux afin de pouvoir sans délai le remplacer en cas de vacance du pouvoir (Décès, problème médical grave...) Le Président ne peut pas dissoudre l'assemblée mais peut décider de soumettre par référendum ou vote électronique certains projets importants directement aux Français. Le Président peut aussi remplacer son premier ministre ou accepter ou non sa démission et procéder a des changements ministériels s'ils s'avéraient nécessaire.

9-2-3/ DECENTRALISATION :

Autre caractéristique importante qui nécessitera une législation et une mise en place très rapide **est l'accroissement local des compétences** des **MAIRIES et GROUPEMENTS de MAIRIES**. Les organismes territoriaux qui sont au plus près des électeurs vont devoir mettre en place des fichiers d'état civil de tous les habitants de leur commune (électeurs ; enfants ; non électeurs..) Ceci pour pouvoir donner aux banques les ORDRES de VIREMENT mensuels correspondant à l'Allocation Personnelle à vie.

Cette mise en place devra aller de pair avec **la réforme des BANQUES** qui sera entreprise dès le début par le gouvernement (*la préférence ira à la négociation et à la concertation ; si impossible , alors il faudra légiférer.*)

Notre vision de l'infrastructure future de la France est simple : **il ne faut plus créer la désertification des campagnes** mais au contraire les aider à se réapproprier les services de proximité minimum nécessaires.

La difficulté vient de la disparité existant entre le nombre d'habitant qui vivent dans les commune urbaines(et peri-urbaines) et les communes rurales.

Les densités de population varient d'un extrême à l'autre . Les nouvelles institutions devront prendre tous ces facteurs en compte en tenant compte des désirs des populations concernées.

Il faut savoir qu'en France il y a actuellement :

- 36 568 communes
- 3 879 cantons
- 329 arrondissements
- 96 départements
- 21 régions

Cela fait beaucoup de divisions administratives qui ont toutes une spécificité : il faudra partir de l'existant pour évoluer vers du nouveau. (*Le nouveau ne se justifiant que s'il amène un réel PLUS aux usagers et prépare l'avenir*)

Il existe malgré tout des moyens adaptés pour trouver des compromis satisfaisant pour tous. Des regroupements intercommunaux seront souvent souhaitable car ils permettent d'atteindre dans les campagnes le nombre d'usagers minimum critique (***Disons pour nous fixer les idées 2000 habitants***). Au dessous de ce chiffre il est difficile d'obtenir les services minimum qu'une administration locale digne de ce nom doit fournir . Il faudra donner **des lignes GUIDE type** puis consulter chaque commune pour établir un projet commun qui convienne à tous.

QUELQUES DONNEES : Il y a en France Métropolitaine :

- 31 927 communes de moins de 2000 habitants : *elles regroupent 25,3% de la population totale.*
- 3 764 communes ayant entre 2 000 et 10 000 (*regroupant 25,5% de la population totale*)
- 762 entre 10 000 et 50 000 (*25,3 % de la PT*)
- 102 entre 50 000 et 200 000 (*14,4 %*)
- 10 de plus de 200 000 habitants (*8,9 %*)

De plus il y a plus de 10 000 communes de moins de 200 habitants.

Déclaration universelle des droits de l'homme

Adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 217 A (III) du 10 décembre 1948

Préambule

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression.

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations.

Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Considérant que les Etats Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement.

L'Assemblée Générale proclame la présente Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2

1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

2. De plus, il ne sera faite aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

Article 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 4

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

Article 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 6

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

Article 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

Article 8

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

Article 9

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Article 10

Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Article 11

1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

2. Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international.

De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

Article 12

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Article 13

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 14

1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.
2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 15

1. Tout individu a droit à une nationalité.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Article 16

1. A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.
2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.
3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.

Article 17

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

Article 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Article 20

1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.
2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

Article 21

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.
2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.
3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

Article 22

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Article 23

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.
3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.
4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

Article 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

Article 25

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit

favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Article 27

1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Article 28

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

Article 29

1. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.

2. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.

3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 30

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

OBSERVATION : Nous observons qu'il manque à la déclaration universelle des droits de l'homme les équivalents des articles 14 et 15 de la constitution de 1789 c'est à dire :

1. Le droit de contrôler la nécessité et l'emploi de l'impôt.
2. Le droit de demander des comptes à tout agent public de son administration.

Nous rajoutons donc copie de la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen**
Du 26 août 1789 (pages suivantes)

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

Du 26 août 1789

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que leurs actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

Art. 1er. -Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. -Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 3. -Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 4. -La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

Art. 5. -La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Art. 6. -La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Art. 7. -Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la Loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

Art. 8. -La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Art. 9. -Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Art. 10. -Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11. -La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Art. 12. -La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

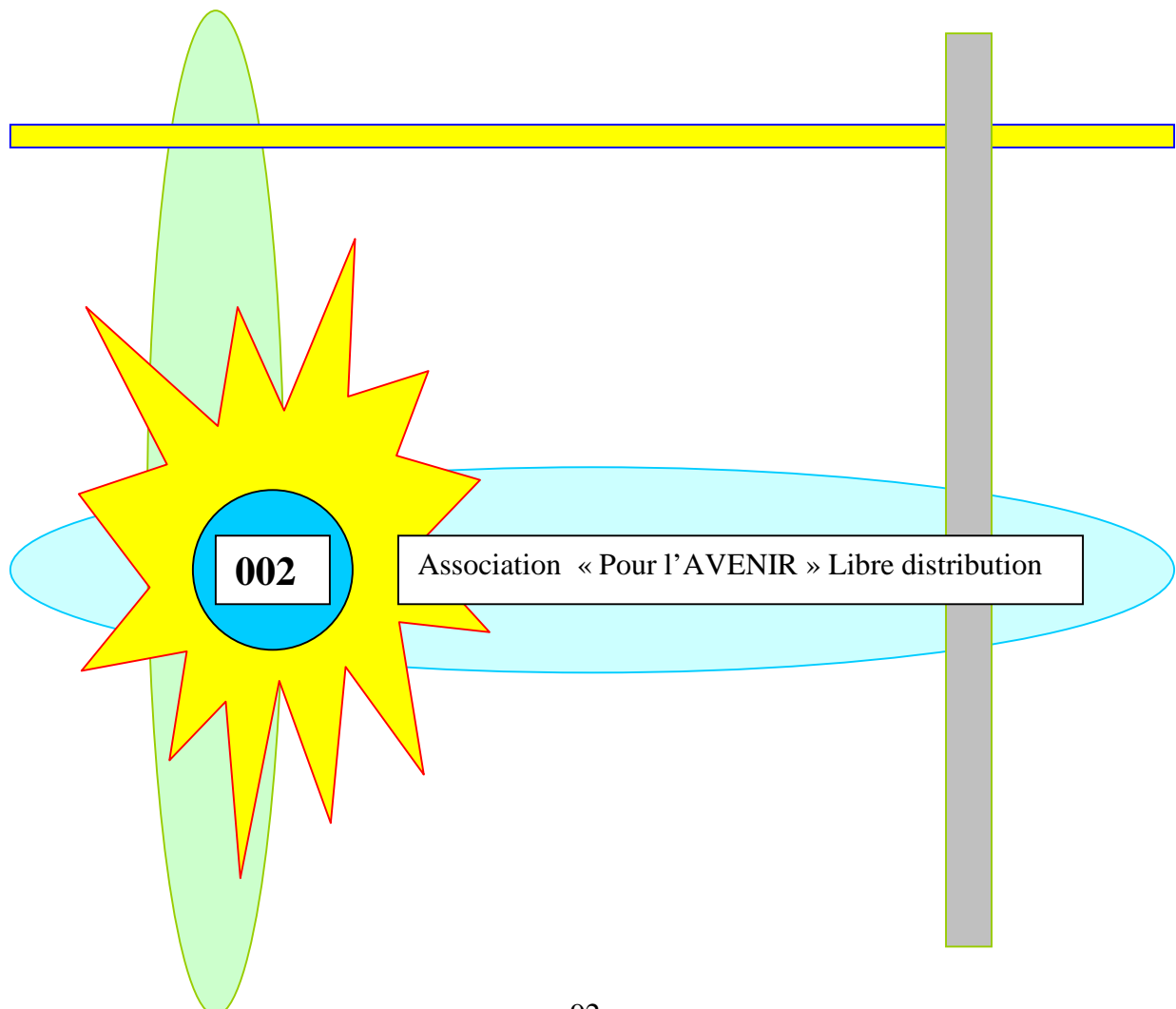
Art. 13. -Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Art. 14. -Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Art. 15. -La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration.

Art. 16. -Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

Art. 17. -La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.



11/ OUBLIS IMPORTANTS :

11-1 Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) :

Ce référendum (que certains désignent par le sigle RIP (Référendum d'Initiative Populaire) nous est promis par tous les hommes politiques actuels qui une fois au pouvoir s'empressent d'oublier leur promesses électorales (et ce malgré les relances de groupes démocrates qui eux n'oublient pas) *Merci à Messieurs Jacques DAUDON et Yvan BACHAUD et bien d'autres...*

Ce référendum est à instituer en toute République Démocratique car c'est un outil qui permet d'éviter les dérives actuelles du parlementarisme.

Il donne aux citoyens le moyen de contrôler nos élus (par la déposition d'une proposition de loi-acceptée ou refusée par les résultats du RIC-) et de porter devant les urnes les questions VITALES qui auraient été escamotées volontairement ou non.

Par exemple le choix de se lancer encore dans la construction d'usines atomiques EPR pourrait faire l'objet d'un REFERENDUM ce qui est normal car cette décision engage notre avenir et celui de nos ENFANTS. (dito pour les OGM ; dito pour les préparatifs de guerre Atomique contre l'IRAN....etc)

Il va sans dire que je suis pour l'inclusion du RIC dans les nouveaux textes de la 6^{ème} République. (Un texte réaliste serait à mettre au point avec la collaboration étroite des associations et spécialistes intéressés car l'application du dispositif de devait pas bloquer toutes les actions normales du gouvernement. Le compromis est délicat à trouver mais il est possible.)

11-2 UNE NOUVELLE POSSIBILITE très

INTERESSANTE

Les commentaires et discussions avec divers internautes m'ont signalé l'existence de propositions (leur paraissant sérieuses et intéressantes) faites par **RENE MONTGRANIER** . Elles m'ont amené à télécharger/ imprimer son ouvrage complet et gratuit disponible sur le net.

Si vous êtes intéressés par ce sujet sérieux : lisez les 101 pages A4 du fascicule « **RENE MONTGRANIER** » ; (disponible en 3^{ème} partie de ce site)
Relance de l'économie ; Réduction du chômage ; des impôts et des prix dans la SOCIETE NOUVELLE »

Ce qui est proposé me paraît tout à fait logique , sensé et de plus intégralement applicable à mes propositions.

Un seul bémol important toutefois est qu'il n'est pas tenu compte de l'effet de « **Blocage** » que ne manquera pas de créer l'ensemble des Grands FINANCIERS de l'establishment actuel face à de telles propositions. Mais des réformes importantes de base sont rarement accueillies à bras ouverts par les mandarins en place Toutefois même si l'efficacité calculée diminuait de 50 % (à cause de ces obstructions) le tout permettrait encore d'être largement gagnant surtout les premières années

QUE PROPOSE René Montgranier ?

C'est difficile en quelques lignes de résumer 100 pages mais je vais essayer : En fait **ce qui est vraiment nouveau** est la proposition de la **suppression** de la multitude d'impôts et taxes compliquées et diverses par un seul prélèvement sur tout les mouvements de capitaux (d'argent) que certains appellent : **la « TAMF :Taxe Automatique sur les Mouvements Financiers. »**

Il s'agit d'une sorte de TAXE TAUBIN généralisée qui calculs faits montre qu'à très faible taux (pour pouvoir être applicable et non dissuasive) **elle produirait bien plus de recettes pour l'État** que ce que n'en produisent tous les prélèvements actuels.

Croyez moi : ces calculs sont juste même si cela paraît trop beau pour être vrai . Cette **TAMF** s'inscrirait parfaitement dans le programme « UN MONDE NOUVEAU ; Projet MAGNUS-PRIM » (auquel il serait possible de supprimer en plus sous 3 ans environ toute TVA.)

La TAMF serait collectée presque sans frais ni pertes de temps par les banques elles mêmes et il ne resterait plus à nos élus qu'à en faire une redistribution juste et judicieuse (et fonction de la politique pour laquelle ont été mandatés les élus qui sont au pouvoir).

. La TAMF nécessiterait que toute transaction se fasse en monnaie scripturale ... Mais le monde moderne l' utilise déjà à plus de 95 % avec les chèques, cartes de crédit, virements divers etc.. Cela ne serait pas un problème.

Alors qu'attendent nos élus (et nos soi disant économistes) pour s'informer et comprendre que notre système bancaire actuel est périmé, inique, et que miser sur une hypothétique croissance permanente ne résout rien et **au contraire**, à long terme ,nous amène à grande vitesse « **Droit dans le mur** »

Nos élus devraient s'ouvrir aux notions **d'économie ALTERNATIVE** et remettre les banques sous l'autorité des gouvernements élus et non les laisser aux mains d'organismes privés...Des scandales tels que le dernier en date de la Société Générale de perte de 5 milliards d'euros ne pourraient pratiquement plus se produire..... mais ceci n'est qu'anecdotique

Je vous engage à lire les sites traitant de la TAMF en tapant sur Google « René MONTGRANIER » vous verrez que je ne suis pas le seul a y accorder du crédit ! Et vous comprendrez, sans être économiste, que **l'ON PEUT REELLEMENT FAIRE MIEUX** que continuer sur des aberrations venant du passé et ne satisfaisant que ceux qui en tirent profit : devinez qui ?

Bonne lecture à tous